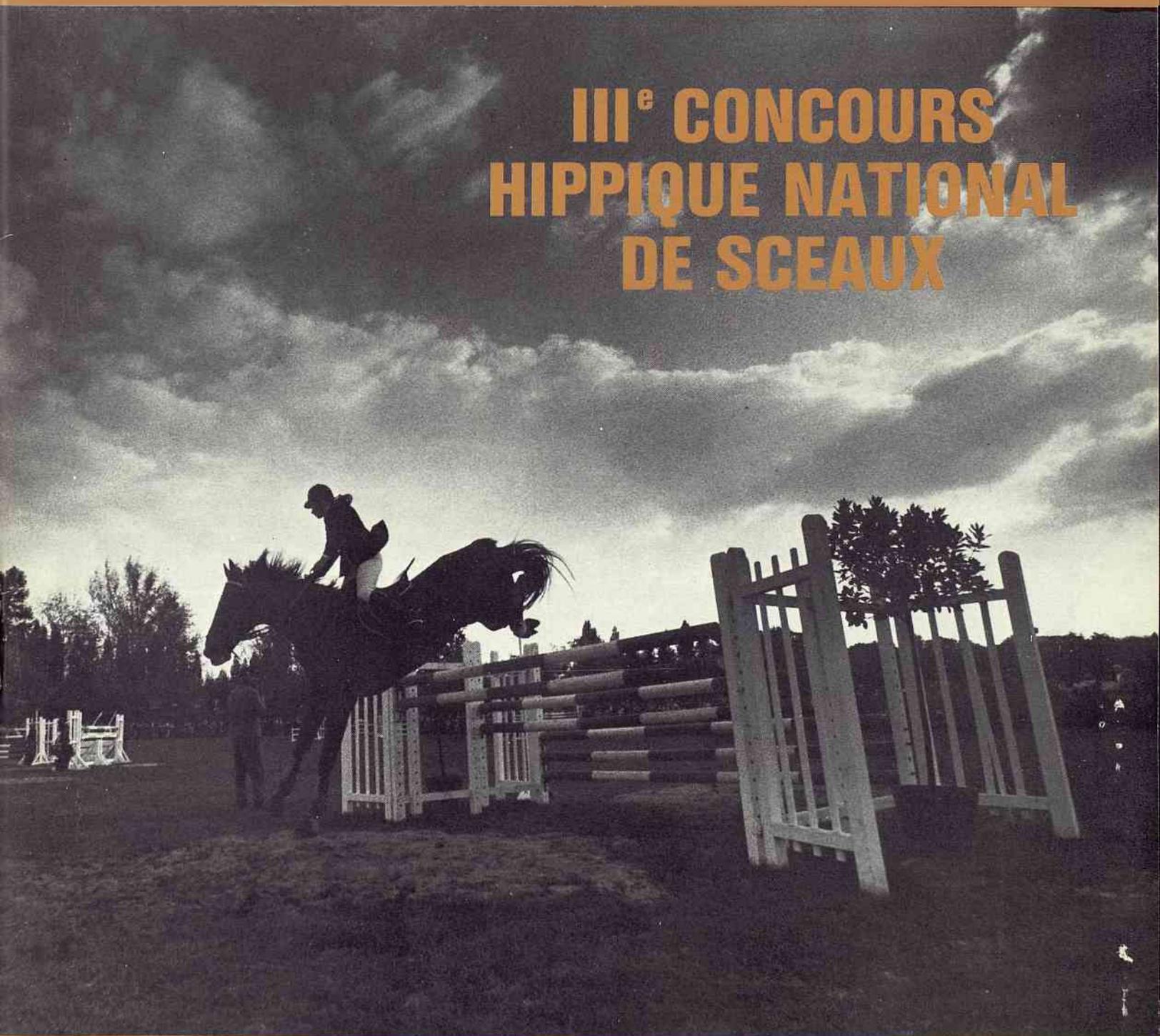


SCEAUX

bulletin municipal d'information

III^e CONCOURS HIPPIQUE NATIONAL DE SCEAUX



SIREINE AUTOMOBILE

CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT



PEUGEOT 604 SL V6

Exposition permanente de véhicules neufs et d'occasion
Service après-vente assuré

12 et 14, av. du Général-Leclerc (Nationale 20) 92340 BOURG-LA-REINE

☎ **350.48.40**



CODEC SERVICE Sté **SERRON**

Supermarché alimentaire 155, rue Houdan – 92330 SCEAUX

☎ 661.03.55

Livraisons à domicile – Parking privé – Ouvert le dimanche matin

PEINTURES
PAPIERS PEINTS
VENTE AU DÉTAIL

moquette/décors
tous revêtements de sols

Magasin d'exposition :
10, rue des Écoles – 92330 SCEAUX – ☎ 702.04.86

PARQUETS
VITRIFICATION
SOLS PLASTIQUES
MOQUETTES

E^{ts} ORTIN

Anciennement GELIN

15, avenue Georges-Clémenceau – 92330 SCEAUX

TAPISSERIE - LITERIE - DÉCORATION
Moderne - Style

RÉFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNÉE

☎ 661.17.67

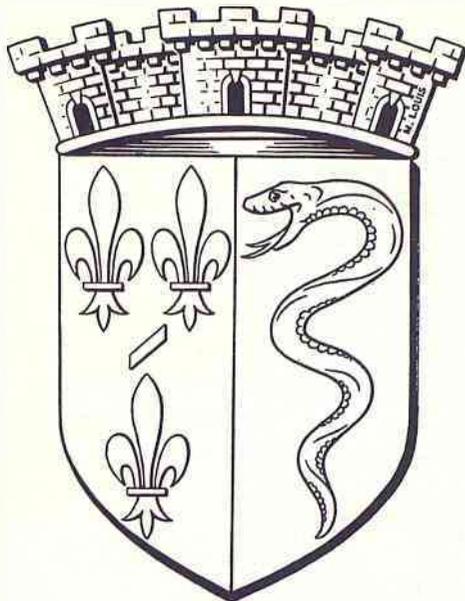
PEINTURES - DECORATION - PAPIERS PEINTS - TISSUS - VITRERIE - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) ~ 92330 SCEAUX

☎ 702-59-17

DEVIS GRATUITS



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

17^e année - N° 73

Septembre - Octobre 1976

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 661-29-50

Comité de rédaction

Roger JECHOUX, Pierre MONCEAUX,
Jean-Louis OHEIX, Monique PHILIPPART,
Henri WATREMEZ.

Administration
Publicité
Petites annonces

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux

Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél.: 661-29-50 - Poste 360

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| EDITORIAL : Propos de rentrée | 3 |
| LE DOCTEUR ANDRE CORNILLIET | 7 |
| CARNET | 8 |
| ENSEIGNEMENT | |
| Ecoles communales - Caisse des écoles | 11 |
| Bourses municipales | 12 |
| Bourses départementales | 12 |
| Cours d'adultes | 12 |
| Cours de français pour étrangers | 12 |
| ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES | |
| Associations Autonomes de Parents d'Elèves du Lycée Lakanal et du Lycée Marie-Curie | 13 |
| Aux Fêtes de Sceaux, les ballons de la P.E.E.P. ont rempli le ciel | 14 |
| Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques | 15 |
| CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS : Stages d'initiation à la gestion pour les commerçants | |
| | 16 |
| ACTION SOCIALE | |
| Association des Amis et Parents des Handicapés Moteurs de Sceaux/ Fontenay | 17 |
| C.S.A.I./A.P.A.H.M. : Rencontre internationale de jeunes handicapés physiques | 17 |
| Centre psychothérapique de jour | 17 |
| Fondation Claude Pompidou | 18 |
| Centre psychologique | 18 |
| U.N.A.F.A.M. | 18 |
| Bons de gaz | 18 |
| Economie familiale | 18 |
| TRANSPORTS - CIRCULATION | |
| Allongement des quais de la ligne de Sceaux | 19 |
| Gratuité des transports : carte améthyste | 19 |
| Informations Minibus | 20 |
| FETES DE SCEAUX 1976 | 21 |
| III ^e CONCOURS HIPPIQUE NATIONAL DE SCEAUX | 24 |
| INAUGURATION OFFICIELLE DE LA RUE PIETONNE | 25 |
| CULTURE ET LOISIRS | |
| Le Centre socio-culturel des Blagis a fait peau neuve | 27 |
| Les Gémeaux | 27 |
| Bibliothèque municipale | 28 |
| Blagis-Bibliothèque | 29 |
| Quinzaine des Musées de l'Île-de-France | 29 |
| SPORTS ET LOISIRS | |
| A.S.A.S. - Basket | 30 |
| Piscine des Blagis | 31 |
| U.S.B.R.S. - Section Natation « Les Dauphins » | 32 |
| La Boule Scéenne | 32 |
| ASSOCIATIONS | 33 |
| ETAT CIVIL | 39 |
| COMMUNIQUES | 40 |
| PETITES ANNONCES | 41 |
| SERVICE DE GARDE DES MEDECINS ET PHARMACIENS | 43 |

STUDIO - SUD

Reportages photographiques

☎ 661-04-85

Dans votre rue piétonne
Dans le même magasin

SOFRAPEINT - LE COFR' A JOUETS

82, rue Houdan - SCEAUX
☎ 661.09.71

Papiers peints : remise 20 %
Peintures - Clés minute

Tous les jeux et jouets
pour petits et grands

CAROLINE - bis

prêt à porter... ville... sport...

TED LAPIDUS — TIKTINER — CARDIN
NINA RICCI — PISANTI — Mc DOUGLAS

33, rue Houdan - 92330 SCEAUX — ☎ 702-70-81

Toutes assurances

CABINET ROBERT

Incendie - Accidents
Risques divers - Vie - Assurances Recours

151, rue Houdan
(Près de Multi-Sceaux)

33, rue Houdan
(Quartier du Centre)

☎ 660-17-45 +

☎ 702-04-85

92330 SCEAUX



RESTAURANT

Le Petit Saigon

Spécialités vietnamiennes
et chinoises

CUISINE FAMILIALE

Plats à emporter
sur commande

11, avenue des Quatre-Chemins - SCEAUX

à 100 mètres de la Gare de Robinson

☎ 661-26-23

Galathée 2000

PRET A PORTER JEUNES FEMMES
STYLE 20 ANS

Place de l'Eglise - SCEAUX

☎ 660-82-10

ENTREE LIBRE

GALLET-DELAGE s. a.

au capital de 1200 000 Francs

17, rue du 14-Juillet - KREMLIN-BICETRE (Val-de-Marne) - Tél. 588-05-53, 21-53

ECLAIRAGE ELECTRIQUE PUBLIC — SIGNALISATION — FORCE — LUMIERE

RESEAU ELECTRIQUE H.T., B.T. — ILLUMINATION DE JARDINS

ECLAIRAGE DE STADES ET GRANDS ESPACES

SPECIALISTES
TELEVISION COULEUR

agrés

PHILIPS - RADIOLA
PATHE-MARCONI
SCHNEIDER - BARCO
I.T.T. OCEANIC

TÉLÉ-BLAGIS

CENTRE COMMERCIAL DES BLAGIS
92330 SCEAUX - Tél. : 350-15-00



SPECIALISTES HAUTE-FIDELITE
agrés DUAL

INSTALLATION DE CUISINE
DEVIS GRATUITS

INSTALLATEURS
MENAGISTES

agrés E.D.F.

VEDETTE - BRANDT
MIELE - PHILIPS
RADIOLA - THERMOR



Studio Sud

Propos de rentrée

Par E. GULDNER, Maire de Sceaux,
Conseiller général des Hauts-de-Seine

Dans l'état actuel de nos mœurs urbaines, la rentrée qui suit les vacances d'été marque le cycle annuel de nos activités beaucoup plus que le « nouvel an » du calendrier. L'année scolaire a pris plus d'importance que l'année civile, car elle rythme la vie des familles, et, par voie de conséquence, celle des entreprises et des services publics, ainsi que toute la vie politique, sociale et culturelle.

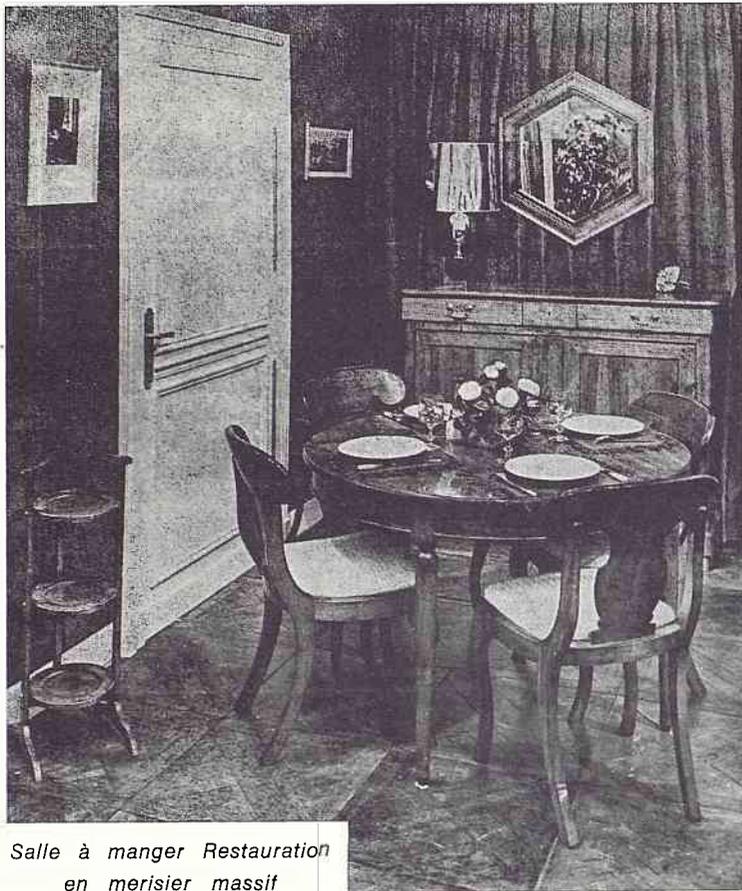
Cette année, la rentrée s'est effectuée dans une ambiance particulièrement maussade à cause de la hausse anormale des prix et de la dépréciation de notre franc par rapport au mark, au franc suisse, au dollar, au florin, etc. Nous supportons les méfaits du désordre monétaire international et de la hausse brutale des produits importés, auxquels s'ajoutent les conséquences d'une sécheresse catastrophique, le tout, aggravé par une répartition peu rationnelle et injuste des revenus et des charges entre les Français. Cette conjoncture est tragique pour les retraités et pour les travailleurs dont les rémunérations sont les plus faibles. Nous ne pouvons évidemment pas ignorer cette situation au niveau de la commune, ce qui veut dire que le Bureau d'Aide Sociale devra intervenir davantage.

D'une manière générale, la hausse des prix et des rémunérations ainsi que les mesures anti-inflationnistes qu'elle a appelées, notamment la raréfaction du crédit, ont des répercussions sérieuses sur la gestion municipale. Dans les mois à venir, il faudra veiller strictement à régler le rythme des investissements nécessaires ou souhaitables d'après les dépenses de fonctionnement que ces investissements entraînent obligatoirement, ces dépenses ne devant évidemment pas dépasser les possibilités financières de la ville. Le poids des impôts locaux doit rester supportable et, bien que tous les partis politiques soient d'accord sur la nécessité d'une nouvelle répartition des recettes fiscales entre l'Etat et les autres collectivités publiques, afin de permettre aux communes de remplir toutes leurs missions, nous risquons d'attendre encore longtemps une telle réforme ! Mais, bien entendu, il ne saurait être question de retarder les opérations en cours, comme la construction du gymnase des Blagis, ni celles dont la préparation et le financement ont atteint le « point de non-retour », comme la construction d'une deuxième crèche près de la gare de Sceaux-Robinson, la construction d'une nouvelle école maternelle aux Blagis ainsi que l'aménagement de l'îlot Charaire et du Passage Benoît.

La rentrée scolaire proprement dite a posé cette année, à Sceaux, un problème dans deux écoles maternelles, à cause de certaines déclarations officielles trop optimistes concernant l'effectif maximum par classe. Malgré nos interventions pressantes et répétées, nous n'avons pas encore pu obtenir l'ouverture d'une classe supplémentaire dans chacune de ces écoles, parce que, paraît-il, la situation est encore plus grave dans d'autres communes du département. En outre, à Sceaux comme ailleurs, nos écoles souffrent d'une réglementation peu réaliste des « décharges de classe » c'est-à-dire des dispenses d'enseignement accordées aux directeurs et directrices d'écoles, pour leur permettre de se consacrer convenablement à leurs tâches administratives. Cependant, dans l'ensemble, la rentrée des élèves s'est faite dans des conditions satisfaisantes, grâce au dévouement des personnels et aussi — n'ayons pas peur de le dire — grâce à la prévoyance de la Municipalité.

La vie matérielle de nos élèves se trouve sensiblement améliorée par les importants travaux de rénovation de la cantine scolaire, que la ville a fait exécuter pendant les vacances : aménagement d'un réfectoire supplémentaire, agrandissement de la cuisine, de la « plonge », des chambres fraîches, de la légumerie et des sanitaires ; installation d'un monte-chariots pour accélérer le service, et d'une table élévatrice pour faciliter le déchargement des denrées ; acquisition de nombreux matériels nouveaux.





Salle à manger Restauration
en merisier massif

S. A. D.

137, rue Houdan - SCEAUX

Tél. : 660-03-94

Anciennement : 3, rue du 8-Mai, Bourg-la-Reine

L. POUZADOUX - J.-P. BEAUHAIRE

Décorateurs A.E.E.B.

SPECIALISTE

Canapés - Bibliothèques

●
Tapisserie - Tenture murale

PLUS ET MIEUX, POUR VOUS

+ Banque
Populaire

BICS

141, rue Houdan

92330 SCEAUX

Téléphone : **660-11-43**

Agence ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30

→ ÉDITORIAL : Propos de rentrée

L'éducation physique est, aussi, considérablement facilitée par la mise en service du nouveau gymnase du groupe scolaire du Centre, rue des Imbergères. La nécessité de ce gymnase était évidente. Il sera d'ailleurs utilisé non seulement par les « scolaires », mais autant par la Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C.) et par les associations sportives de la ville, pour faire du basket, du tennis, du judo, de la gymnastique et de l'escrime. Je n'ignore pas que ce gymnase fait l'objet de critiques du point de vue esthétique. L'insertion de ce bâtiment dans l'environnement de la rue des Imbergères n'était pas facile. Mais il n'y avait pas d'autre localisation possible dans le voisinage du groupe scolaire (quand l'emploi du temps d'une classe prévoit une demi-heure de culture physique, le trajet aller et retour de l'école au gymnase ne doit pas être long !). La Municipalité, prenant en considération l'environnement, a demandé la consultation préalable du Ministère des Affaires Culturelles et a modifié de fond en comble le projet de C.O.S.E.C. typifié, agréé et subventionné par l'Etat, pour tenir compte des observations et des souhaits de l'architecte des Monuments de France et pour conserver au maximum les arbres préexistants sur le terrain. Cette transformation du projet typifié a retardé la construction du gymnase de deux ans et en a doublé le coût. L'aménagement intérieur de ce gymnase est remarquable et sera certainement très apprécié par les nombreux utilisateurs. Quant à son aspect extérieur, il sera amélioré encore par les plantations prévues.

Je ne saurais terminer ce propos de rentrée sans rappeler que l'année scolaire qui vient de commencer revêt une importance particulière, puisqu'au mois de mars prochain auront lieu, dans toutes les communes de France, les élections municipales. **Pour couper court aux rumeurs et dissiper toute incertitude à ce sujet, je vous annonce dès à présent que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à vos suffrages avec une bonne partie des conseillers municipaux sortants, dont j'ai pu apprécier pendant des années le désintéressement, la compétence et le dynamisme** (je dis : une partie de l'équipe sortante parce que, d'une part, le dévouement au bien commun, hélas, n'arrête pas le cours du temps et ne protège pas contre la mort, d'autre part, des obligations professionnelles ou familiales ou des convenances personnelles empêchent certains de continuer à consacrer assez de temps à la gestion des affaires municipales et, enfin, il faudra assurer, dans la mesure du possible, la représentation de toutes les catégories de la population). J'ai estimé que, dans l'intérêt de notre ville, il importait que je vous demande de renouveler encore une fois mon mandat ainsi que celui d'une bonne partie des conseillers sortants, afin d'assurer la continuité de la gestion municipale et de mener à bien les importantes opérations en cours ou dont les projets sont très avancés. Je pense, notamment, à la crèche de la gare de Sceaux-Robinson dont j'ai déjà parlé, à l'aménagement de l'îlot Charaire et du passage Benoît, à l'agrandissement de la Maison des Jeunes et de la Culture, à l'extension de la résidence pour personnes âgées, au transfert des ateliers municipaux hors de la rue des Imbergères, à l'aménagement de locaux pour les jeunes dans la rue du Docteur-Roux, etc. Ces opérations, je tiens à le souligner, ne sont pas la manifestation d'une volonté de construire pour construire, mais chacune d'elles tend à satisfaire des besoins urgents et légitimes d'une catégorie de nos concitoyens : les mères de famille qui travaillent, les jeunes qui ont besoin de se loger et de s'épanouir, les personnes âgées qui veulent avoir leur chez-soi, les membres des nombreuses associations qui animent notre ville. Et ces opérations doivent être réalisées dans le respect de ce qui constitue le caractère traditionnel et le charme de notre petite ville, auxquels nous sommes tous très attachés.

Nous avons encore quatre mois devant nous pour constituer définitivement la nouvelle équipe que je conduirai aux élections municipales. Mais d'ores et déjà nous y avons beaucoup réfléchi, et je puis vous donner l'assurance qu'aux avantages de la continuité, c'est-à-dire l'expérience et la connaissance des affaires municipales, cette équipe alliera ceux du renouveau, c'est-à-dire une vision neuve des problèmes, une ardeur intacte et un désir accru de participation.

E. GULDNER

PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE

SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE



Qualification

O.P.Q.C.B. 321, 317, 524

Agréé Gaz de France



entreprise PRIEZ

22, 24, rue d'Estienne-d'Orves
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

☎ 350-24-40 et 24-41

Un petit magasin...

une GRANDE MARQUE...

ELECTROLUX

45, RUE HOUDAN
92330 SCEAUX

Ouvert tous les jours de 15 h 30 à 19 h 30
et le samedi toute la journée

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE

SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, avenue Aristide-Briand - 92160 ANTONY

☎ 666-12-61 et 237-66-43

Outillages - Peintures - Papiers peints, plastiques muraux

BOULANGERIE — PATISSERIE

Rayon cadeaux

J. BON

Chocolats de fin d'année maison

Centre Commercial des Blagis

92330 SCEAUX

☎ 350-00-23

*Faites confiance
aux annonceurs
de ce bulletin*

POISSONNERIE DES BLAGIS

M. Berthé

74, avenue Jean-Perrin - 92330 SCEAUX

☎ 350-01-53

"Le Jardin Niçois"

FRUITS ET PRIMEURS

Maison Verdet

QUALITÉ — FRAICHEUR

29, rue Houdan

92330 SCEAUX

☎ 702-41-18

Pépinières CROUX

46, rue de Chateaubriand

92290 CHATENAY-MALABRY

Tous les végétaux de plein air

Visitez notre plantarium,

libre-service de la plante

Ouvert du lundi au vendredi

et les samedis en octobre, novembre, mars, avril, mai

Tél. : 661-04-06

Société d'Exploitation
de l'Entreprise Générale

GUTEL

SERRURERIE - CHARPENTE EN FER - MENUISERIE METALLIQUE ET
ALUMINIUM - AGENCEMENTS DE MAGASINS - FER FORGE - RAMPES

TRAVAUX NEUFS - ENTRETIEN - DEPANNAGE RAPIDE

21, rue Ravon ~ 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 661-05-51 et 03-19

74, av. de la Division-Leclerc ~ 92160 ANTONY

☎ 666-32-84

CENTRE DÉPANNAGE TÉLÉVISION de Fontenay-aux-Roses

TOUTES MARQUES - SPECIALISTE COULEUR — Agréé PHILIPS - RADIOLA - THOMSON - SCHNEIDER

Ventes — Location téléviseurs

Michel ANDREI 8, rue Durand-Benech 92260 FONTENAY-AUX-ROSES — Tél. : **660.72.56**

Le Docteur André Cornilliet

Le 27 juin dernier, le Médecin-Colonel André CORNILLIET, Maire adjoint de Sceaux, décédait à l'issue d'une longue et douloureuse maladie.

A ses obsèques, célébrées le 2 juillet, assistait une foule de parents et d'amis. Parmi les nombreuses personnalités, on notait la présence de MM. Pierre MAZEAUD, Paul VAUCLAIR, Jean GISCLARD, Sous-Préfet d'Antony, et Maurice DOLIVET, Maire de Fontenay-aux-Roses.

Au Cimetière, M. GULDNER devait rendre au nom de tous, et plus particulièrement au nom du Conseil municipal et de la Municipalité de Sceaux, un hommage au disparu que nous tenons à reproduire intégralement ci-dessous.



Madame, mes chers enfants, Mesdames et Messieurs les parents d'André CORNILLIET.

Pardonnez-nous de venir troubler votre pieux et douloureux recueillement par un acte officiel. La mort de ceux qui nous sont les plus proches et les plus chers nous remplit de stupeur, nous abasourdit et nous replace brutalement devant le mystère de notre vie. Les paroles, même les plus amicales et les plus sincères, sont impuissantes dans une telle circonstance. Seul le silence convient, qui permet à nos sentiments et à nos pensées de se remettre en place, et l'activité qui nous force à sortir de nous-même et à penser aux autres.

Mais votre mari, votre père, était aussi un homme public. Avec votre consentement et votre soutien, il a consacré une partie de son temps et de ses forces à la collectivité nationale et à la communauté municipale. Et je pense qu'il vous sera doux d'entendre rappeler brièvement sa carrière et confirmer par ma bouche que par sa droiture, sa courtoisie, sa délicatesse et son dévouement, il s'était acquis l'estime et l'amitié de tous ceux qui ont travaillé avec lui.

André CORNILLIET savait ce que l'on doit à la communauté nationale : il avait une vision claire et concrète de ce capital d'organisation, de civilisation, de culture accumulé par le travail des générations, et il entendait ne pas seulement en bénéficier, mais aussi le défendre lorsqu'il était menacé et y apporter sa contribution.

Quoi d'étonnant qu'avec de telles dispositions, il ait choisi la voie du service public. Sa carrière a été, en effet, un service public à un double titre : comme médecin et comme soldat. Et de surcroît, parmi les branches de la médecine, il prit l'une des plus austères et qui comporte des risques : l'électro-radiologie.

Que ce soit comme assistant, puis chef de service et médecin-chef d'hôpital ou comme chef de service à la Direction centrale des services de santé des Armées, que ce soit en temps de paix ou en campagne, en France, en Allemagne ou au Maroc : partout il a fait preuve de la même compétence et du même dévouement. Il a terminé sa carrière militaire comme Médecin-Colonel, unanimement apprécié et aimé par tous ceux qui ont collaboré avec lui.

Il n'est pas surprenant que le patriotisme ardent qui l'habitait l'ait poussé à s'engager très tôt dans la Résistance. Il fut en effet un agent très actif du service de renseignements interalliés, dirigé par le Colonel GROUSSARD. Celui-ci a tenu à attester qu'André CORNILLIET avait rendu des services exceptionnels.

Le désir de servir ne permettait pas à un homme comme André CORNILLIET de vivre en marge de la vie politique. Il était de ceux qui avaient la volonté de s'engager. Résistant de la première heure, il a été tout naturellement fidèle au grand Chef de la Résistance, à celui qui avait maintenu l'idée de la France pendant la débâcle et qui la reconstruisit après la victoire, au Général de Gaulle. Pour André CORNILLIET le service de sa patrie et la fidélité à celui qui l'avait servie, c'était la même chose, le même combat. Monsieur le Ministre Pierre MAZEAUD, qui a tenu à venir rendre un dernier hommage à son ami et fidèle compagnon, vous le dirait mieux que moi.

La retraite comme médecin de l'Armée ne signifiait pas pour lui l'inaction. C'est pourquoi il a été candidat aux élections municipales en 1971 et qu'il est devenu Maire adjoint de notre ville. A ce titre il n'a pas été chargé seulement de la réglementation sanitaire, mais de l'ensemble des travaux publics municipaux. C'était un secteur lourd, qu'il a fort bien assumé tant que sa santé le lui a permis et auquel il a consacré le reste de ses forces.

Nous qui l'avons connu et qui avons vécu avec lui, nous regrettons l'ami très délicat et sensible, le compagnon plein d'humour, l'homme très droit, très désintéressé, très sûr. Les nombreuses distinctions honorifiques qui lui ont été décernées attestent que l'homme que nous venons de perdre n'était pas quelconque, et que dans sa vie, il a beaucoup agi, beaucoup aidé et beaucoup aimé.

Permettez-nous de vous dire, Chère Madame, Chers enfants, Chers parents du disparu, que nous tous ici rassemblés autour de vous, non seulement nous partageons votre chagrin, mais nous sommes personnellement atteints et sincèrement attristés par le départ de notre collègue et ami.

Adieu, André CORNILLIET ! Votre souvenir restera vivant dans nos cœurs.

M. Louis Raigneau et M. Jean-Pierre Petit, Conseillers Municipaux Chevaliers de l'Ordre national du Mérite

Monsieur Louis Raigneau

Le 18 septembre, dans la salle du Conseil Municipal, M. GULDNER, Maire de Sceaux, a remis la croix de Chevalier de l'Ordre national du Mérite à M. Louis RAIGNEAU, Conseiller Municipal.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme RAIGNEAU, son épouse, des membres de la famille du récipiendaire et de nombreux représentants de la Municipalité et du Conseil Municipal.

Félicitant M. RAIGNEAU, M. le Maire a rappelé qu'il est le doyen de l'Assemblée Municipale où il siège depuis 1935, avec une interruption de mai 1941 à octobre 1951, qu'il est en outre Vice-Président de l'Office public d'H.L.M., Administrateur de la Caisse des Ecoles et du Bureau d'Aide Sociale, Vice-Président de la Société de pêche « La Grenouillère » depuis 1934, qu'il est également Président de la Société de secours mutuel de Sceaux et de la Mutuelle



des anciens sapeurs-pompiers de Paris dans le régiment desquels il a servi de 1918 à 1965.

Nous adressons à M. Louis RAIGNEAU nos bien cordiales félicitations.

Monsieur Jean-Pierre Petit

Le 2 octobre, dans la salle du Conseil Municipal, M. GULDNER, Maire de Sceaux, a remis la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite à M. Jean-Pierre PETIT, Conseiller municipal.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme PETIT, son épouse, de membres de sa famille, de quelques amis et de nombreux représentants de la Municipalité et du Conseil municipal.

Dans les félicitations qu'il a adressées au récipiendaire, Monsieur le Maire a fait ressortir ses grandes qualités de cœur, son dévouement et son sens du bien commun.

Habitant Sceaux depuis 1925 où il fait ses études primaires et secondaires, c'est au sortir de l'Ecole Bréguet que M. PETIT s'engage pour toute la durée de la dernière guerre.

Actuellement cadre commercial, il s'est toujours intéressé aux problèmes sociaux de son entreprise où il a été plusieurs fois élu Secrétaire du Comité d'entreprise.

Il est aussi le Président-fondateur de l'Association des Parents et Amis des Handicapés Moteurs de Sceaux/Fontenay-aux-Roses, où il a donné toute la mesure de son altruisme.



Elu Conseiller municipal en 1971, il est membre du Bureau d'Aide Sociale. Ancien membre de l'O.C.M., titulaire de la médaille de la Résistance, il est également Officier du Mérite civique.

Nous lui adressons nos très chaleureuses félicitations.

Le Docteur Urbain-Guinard

C'est avec émotion que nous avons appris la disparition le 30 juillet 1976, du **Docteur URBAIN-GUINARD**, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien combattant 1914-1918.

Il débuta comme médecin traitant, sauvant beaucoup de malades par l'application de nouvelles méthodes

employées avant l'apparition de la chimiothérapie actuelle.

Puis il fut nommé Directeur du Sanatorium de Bligny. Il s'était fixé à Sceaux lors de sa retraite.

Ses anciens malades habitant Sceaux et les environs regretteront cette personnalité toute de dévouement et d'humanisme.

Des Scéens

Légion d'honneur

Au grade de Chevalier

M. André SAUSSE, 12, avenue du Président-Franklin-Roosevelt.

M. Gérard VICHE, Conseiller à la Cour d'appel de Paris, 15, allée de Trévise.

Ordre national du Mérite

Au grade de Commandeur

M. Jean GUILHAMON, Ingénieur, 8, allée Bernadotte.

Au grade de Chevalier

M. Eugène BALDENSPERGER, 89, rue Houdan.

Mlle Jeanne LEMASURIER, Professeur à l'Université de Paris XI - Faculté de Droit de Sceaux.

M. Jean-Pierre PETIT, Conseiller Municipal de Sceaux, 43, rue de Fontenay.

M. Louis RAIGNEAU, Conseiller Municipal de Sceaux, 43, rue Houdan.

Palmes académiques

Au grade d'Officier

M. Henri WATREMEZ, Professeur au Lycée Lakanal, Maire adjoint de Sceaux.

Au grade de Chevalier

M. Paul LAROCHE de ROUSSANE, Magistrat, 4, avenue Arouët.

Ordre des Arts et des Lettres

Au grade de Commandeur

M. Jean-Jacques GRUBER, 19, avenue Le Nôtre.

Au grade de Chevalier

Mlle Germaine PELEGRIN, 3, allée des Sophoras (L'Ermitage).

Médaille de la Jeunesse et des Sports

Mlle Eveline ACHART, Professeur, 4, rue Lakanal.

M. Jean-Claude FREMAUX, Directeur de l'Office Municipal des Sports de Sceaux.

M. Michel ROUSSEL, Educateur à Sceaux.

Mérite agricole

Au grade d'Officier

M. Alfred NOMBLLOT, Conseiller général des Hauts-de-Seine, Maire adjoint de Bourg-la-Reine, 148, avenue du Général-Leclerc.

M. Maurice LAGARD, Ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie, 1, cité Henri-Sellier.

Médaille d'honneur du Travail

Grande Médaille d'Or

M. René GICQUEL, 1, rue Léon-Blum.

M. André LABORIE, 1, rue Michel-Voisin.

M. Marcel ROUX, 39, rue de l'Yser.

Médaille d'Or

M. René CHAUMET, 2, rue du Maréchal-Joffre.

M. Sidney DUPORGE, 4, allée des Sophoras.

à l'honneur

M. Henri LALANDE, 19, rue Jean-Giraudoux.

Médaille de Vermeil

M. Adrien BOUSQUET, 23, rue des Aulnes.

M. Georges DANGEARD, 15, rue de la Chrétienté.

M. Maurice GAUFRETEAU, 7, rue Léon-Blum.

Mme Paulette GUIMONT, 7, rue Marc-Sangnier.

M. Jean JUHEL, 106, rue Houdan.

Mme MOLINIER née Gisèle LHOMME, 1, rue Jean-Giraudoux.

Mme Sonia MOULIN, 1, rue Marc-Sangnier.

M. Alexandre THIREAU, 47, rue de Bagnaux.

Médaille d'Argent

M. Claude AUBOURG, 55, avenue Georges-Clemenceau.

M. Henri BERNET, 29, bis, rue de Fontenay.

M. Jean BETOIN, 4, square d'Alsace.

Mme BIDRON née Jeanne FOSSETTE, 3, rue du Docteur-Lequeux.

M. Roger BOITEAU, 10, avenue Jean-Racine.

Mme BORDES née Michèle GRIMAU, 9, rue des Filmins.

M. Henri BOUVIER, 54 bis, rue de la Marne.

M. Roger BRONKHORST, 6, allée Bernadotte.

Mme CARO née Geneviève ROUALDES, 11, allée Bernadotte.

Mme CHATELAIN née Germaine PERROT, 42, avenue Jean-Perrin.

M. Michel CUMOND, 5, rue Léon-Blum.

Mme ECHE née Roberte BOURACHOT, 1, rue de la Marne.

M. René FLAMENT, 16, rue Léon-Blum.

M. Léonid GAVRILOFF, 12, boulevard Desgranges.

Mme HARTMAN née Anne LITZELSCHWOB, 5, rue Marc-Sangnier.

M. Lucien HELIOT, 17, rue des Mésanges.

M. Charles LE BIHAN, 11, rue Marc-Sangnier.

M. Roger LOISON, 15, avenue de la Duchesse-du-Maine.

M. Bernard MACHEREZ, 5, square d'Alsace.

Mlle Micheline MAITRE, 8, avenue du Plessis.

M. Gaston RAULT, 12, boulevard Desgranges.

M. René SIMON, 9, rue Alain-Fournier.

M. René TASSA, 24 B, rue Alain-Fournier.

M. Michel TEYCHENEY, 56, avenue Jean-Perrin.

M. François VANDAME, 7, avenue d'Anjou.

M. Louis VERGOTE, 9, rue Marc-Sangnier.

Madame Leroy

100 ans le 23 septembre

Cette souriante vieille dame, qui, d'un air si attentif, écoute les propos de Monsieur le Maire, c'est Madame LEROY qui fête son centenaire.

Née en Normandie le 23 septembre 1876, son mariage en 1900 l'amène dans la région parisienne. Veuve depuis quinze ans, il ne lui reste plus que trois fils, dont l'un habite si loin qu'elle ne peut jamais le voir. Heureusement, il y a aussi les petits enfants, et l'arrière-petit-fils de quatre ans qui fait la joie de sa vieillesse.



Studio Sud

Depuis un peu plus de deux ans, elle vit à Sceaux, à la Maison de retraite Sainte Thérèse, entourée de l'affection et des soins dévoués des deux directrices et de tout le personnel. Souvent, des jeunes du lycée Lakanal viennent pour la distraire, chanter avec elle des chansons anciennes ou bien lui apprendre des nouvelles.

En la voyant si vaillante, que lui souhaiter, sinon quelques années encore d'une vie heureuse et paisible.

PERMANENCES

M. Pierre MAZEAUD
Ancien Ministre

A la Mairie de 17 h à 19 h
Vendredi 12 novembre 1976
Vendredi 10 décembre 1976

M. Paul VAUCLAIR
Député

Aux Baraquements
95, rue Houdan
de 10 h à 12 h

Samedi 30 octobre 1976
Samedi 27 novembre 1976

Syndicat d'Initiative Office de Tourisme

68, rue Houdan
(Ancienne Mairie)

92330 SCEAUX

Tél. 661.19.03

Heures d'ouverture

Du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le samedi de 9 h à 12 h

Chemin de fer

- Emission de tous billets S.N.C.F. : congés annuels, touristiques, billets de famille, groupes normaux, carte Vermeil, familles nombreuses, abonnements, trains autocouchettes...

- Billets de wagons-lits.

- Réservation de places pour toutes destinations par poste électronique.

Nota : Il est rappelé que vous pouvez obtenir deux mois jour pour jour avant la date de votre départ la totalité de vos prestations. Pour les vacances de neige (Noël, Nouvel An, Février) les demandes sont acceptées par correspondance six mois à l'avance.

Avion

- Délivrance de billets de toutes compagnies pour toutes destinations.

Auto

- Location de voitures sans chauffeur.

Minibus de Sceaux

- Vente de tickets.
- Validation de la carte orange.

Tourisme

- Informations locales et régionales. Dépliants et programmes. Renseignements hôteliers.

- Forfaits : documentation, information, réservations auprès des principaux tour-opérateurs pour toutes formules de vacances et week-end en France et à l'étranger ; séjours clubs ou hôtels, circuits libres ou organisés, croisières.

Spectacles

- Location pour la plupart des théâtres et cabarets parisiens.

Par ses activités diverses, le Syndicat d'Initiative s'efforce de donner entière satisfaction à sa clientèle. Il lui recommande, dans son intérêt d'éviter, si possible, de venir le mardi, jour d'affluence.

Le passé Le présent

Copies de meubles de styles
en bois fruitier et de placage
Lustrerie - Literie - Objets d'Art - Cadeaux
Achats d'Ancien...
Ouvert le dimanche matin
198, rue Houdan ~ SCEAUX ☎ 660-12-94

CREATIONS - COUTURE - PRÊT A PORTER

Dina F

12, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX ☎ 350.21.19



La GLORIETTE

4, rue Florian
92330 SCEAUX
☎ 350-46-10

Les cadeaux
du monde entier
Encadrements
Abat-jour
Le choix
L'accueil

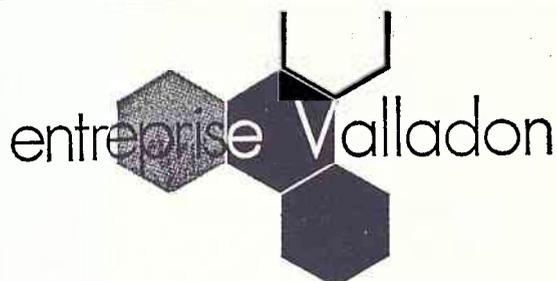
Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrification

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

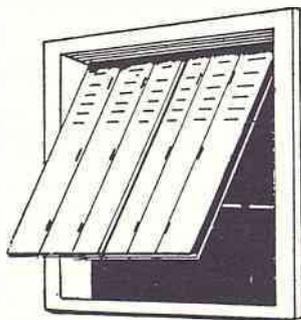
La Folie Bessin - 91400 ORSAY
☎ 928-77-21



Maçonnerie - Carrelage - Couverture
Chauffage - Plomberie
Magasin d'exposition

9, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX - ☎ 661-03-38

Ets BASSEREAU



Fabrique - Pose
Entretien et répare

STORES TOILES
VENITIENS
TOUTES FERMETURES

3, rue des Coudrais
92330 SCEAUX
☎ 660-15-99

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE - BOIS DÉTAIL

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

Aménagement et transformation
d'appartements, de locaux industriels et publics

Ets CHATEAU

86, rue Houdan - 92330 SCEAUX ☎ 661-01-25
Accès véhicules : 10, rue Michel-Charaire

ENTREPRISE GENERALE

TOUS TRAVAUX DE BATIMENT - ENTRETIEN ET NEUF

Alalinarde

4, avenue Jules-Guesde
92330 SCEAUX

☎ 661-11-76
(lignes groupées)

PLOMBERIE-SANITAIRE

INSTALLATIONS REPARATIONS
Aménagement de cuisines, salles de bains, etc.

PIERRE DUCRET

173, av. de la Division-Leclerc, CHATENAY ☎ 350-00-06

TOUTES LES IMPRESSIONS A L'IMPRIMERIE

SENEPART s.a.

industrie - commerce - publicité - tous travaux de ville :
cartes de visite, naissance, mariage et faire-part décès

Bureaux : 71, avenue du Général-Leclerc

Ateliers : 9, rue de la Blèvre
BOURG-LA-REINE ☎ 702-15-02

MIROITERIE 102

Raymond
DJIAN

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand

Tél. : 666.09.66 - 237.23.10

Vitrerie : demi-gros - détail - Encadrements
Double vitrage ISOLAR - ISOLFOR - BIVER - THERMOPANE

ANTONY

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

Écoles communales - Caisse des écoles

Nos lecteurs trouveront ci-dessous diverses informations au sujet des écoles communales et des colonies de vacances de la ville. Nous regrettons de ne pouvoir leur donner d'indications sur la rentrée dans les divers établissements d'enseignement de Sceaux, les délais de préparation du Bulletin Municipal ne le permettant pas. Elles seront publiées dans le numéro de décembre.

Changements dans le personnel enseignant

Le passage d'une année scolaire à l'autre aura été marqué, cette fois encore, par des changements dans le personnel enseignant de nos écoles.

Les plus notables concernent des chefs d'établissements. En effet M. VATEL, Directeur de l'école primaire mixte des Blagis depuis 1973, a été nommé sur sa demande à Antony, où il réside, et sa collègue, Mme PORTE, qui, l'année dernière, dirigeait à titre intérimaire l'école maternelle du Centre, a obtenu un poste à Meudon.

Au cours de la réception annuelle donnée à la Mairie le 24 juin 1976 en l'honneur du corps enseignant, M. GULDNER, au nom de la Municipalité, a remercié ces deux chefs d'établissement pour les services qu'ils avaient rendus à la commune dans l'exercice de leurs fonctions, si importantes et souvent si délicates, et, tout en regrettant ce double départ, formula des vœux pour la suite de leur carrière. Mais il s'adressa aussi à trois de leurs collègues, Mme ROSENWEIG, qui a obtenu son changement après avoir exercé une douzaine d'années à l'école élémentaire des Blagis, où elle a montré beaucoup de compétence et de dévouement, à Mme DROUHIN qui a exercé 10 ans au Petit-Chambord, où on appréciait vivement son talent pédagogique et sa gentillesse, et qui va jouir d'une retraite bien méritée, enfin Mme LE GUILLOU, admise également à faire valoir ses droits à la retraite. Entre autres mérites durant les 15 années qu'elle a passées à l'école du Centre, cette institutrice a su se pencher avec beaucoup de patience et de sollicitude sur les petits étrangers, à qui elle apprenait le français en un temps record.

A chacun de ces enseignants M. GULDNER remit un cadeau en témoignage d'estime et de reconnaissance.

La succession des deux chefs d'établissements était assurée dès la fin de l'année scolaire: Mme CLAVERIE, qui exerçait à Vaucresson, dirige désormais l'école primaire des Blagis et Mme LUSIEZ, qui vient de Djibouti, la maternelle du Centre.

Nous sommes sûrs de nous faire l'interprète des familles de Sceaux en leur souhaitant la bienvenue à toutes deux et en les assurant du souci des parents de les aider dans leur tâche.

Création d'une classe pour amblyopes

On sait que depuis plusieurs années les enfants handicapés bénéficient d'un effort accru de l'Etat et des collectivités locales pour résoudre le problème de leur scolarisation. C'est le cas en particulier des amblyopes, c'est-à-dire de ceux dont l'acuité visuelle est très faible.

Les enfants atteints de cette infirmité sont heureusement peu nombreux. Toutefois, les Hauts-de-Seine ne possédant que trois classes pour les accueillir (deux à Gennevilliers et une à Suresnes), il était nécessaire d'équiper sous ce rapport le sud du département, et la commune de Sceaux, sollicitée par l'Inspection académique, a mis à la disposition des services de l'enseignement spécialisé une des salles de l'école élémentaire du Petit-Chambord.

Naturellement, une classe pour amblyopes exige un équipement spécial (installation électrique particulière, mobilier adapté, matériel permettant un enseignement individualisé). Le département ayant accepté de prendre à sa charge une partie des dépenses d'équipement et de fonctionnement, la plupart des communes de l'arrondissement (seules trois sur douze ont fait exception) ont décidé de partager avec la ville de Sceaux le reste des dépenses d'équipement, leur participation étant établie proportionnellement au nombre d'habitants. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles seront réparties entre les communes au prorata du nombre d'enfants scolarisés dans cette classe.

Ainsi les jeunes amblyopes de l'arrondissement d'Antony auront désormais la possibilité d'être scolarisés dans des conditions satisfaisantes. L'ouverture de la classe était prévue pour le début d'octobre et les communes concernées ont été averties.

Transformation de la cantine scolaire

Nous annonçons dans le dernier numéro du Bulletin Municipal que la cantine scolaire, installée, fort à l'étroit, entre l'école maternelle et l'ex-école de garçons de la rue Renaudin, allait être transformée pendant les vacances.

Il s'agissait de créer de nouveaux locaux (légumerie et plonge), de tripler le volume des deux chambres froides,

d'agrandir la cuisine, et de disposer les divers éléments de cet ensemble selon un plan rationnel, de façon, par exemple, que les réserves ne se trouvent plus au-delà de la cuisine, mais à proximité immédiate du point de livraison des denrées, enfin d'installer près de la porte une table élévatrice qui dispense les manutentionnaires de gravir un escalier. En outre, le matériel de la cuisine devait être complété et modernisé. Ainsi la cantine non seulement serait plus fonctionnelle, mais répondrait aux normes sanitaires en vigueur depuis un an.

Par ailleurs, l'agrandissement des locaux n'étant possible que par la transformation d'un réfectoire, devenu lui-même trop petit, il fallait transformer en salles à manger deux ateliers désaffectés situés au niveau inférieur.

Comme tous ces travaux exigeaient l'intervention de huit corps d'Etat, et en pleine période de congés, c'était une gageure de prétendre qu'ils seraient terminés pour la rentrée scolaire. Pourtant, grâce à un planning minutieux établi par l'Architecte communal et les services techniques de la Mairie, grâce aussi à la diligence des entrepreneurs, qui surent tenir les délais, le pari fut gagné. Cette réussite, nous semble-t-il, méritait d'être signalée. La Caisse des Ecoles dispose désormais d'un équipement de qualité.

Colonies de vacances

Plus de 130 jeunes Scéens ont profité cet été des possibilités offertes par la Caisse des Ecoles: voyage à l'étranger — c'est le cas de quelques-uns — ou séjour dans une colonie de vacances — c'est le cas de tous les autres.

En juillet, tandis que les plus âgés pratiquaient le camping et le minivélo à Quineville, dans la Manche, ou la voile à Kerjouano, dans le Morbihan, et qu'une quinzaine d'autres partageaient la vie d'une famille anglaise à Royal Leamington Spa, 54 enfants, dont l'âge variait entre 6 et 12 ans, découvraient ou goûtaient de nouveau à Laguiole (Aveyron) les beautés du Haut-Rouergue et les joies de l'équitation.

A la fin du mois, 46 de leurs camarades et 17 jeunes Allemands de Brühl, âgés de 10 à 13 ans, vinrent les remplacer, tandis que la colonie de Kerjouano accueillait de nouveau 9 Scéens.

Ces divers séjours furent favorisés par un temps magnifique, d'autant plus apprécié par nos colons que l'altitude ou le voisinage de la mer les préservèrent d'une chaleur accablante.

Henri WATREMEZ
Maire adjoint

Bourses municipales

Des crédits ont été inscrits au budget de la commune en vue de l'octroi de bourses à des enfants de Sceaux appartenant à des familles aux revenus modestes et fréquentant des établissements scolaires du second degré (lycées, collèges, collèges techniques, C.E.S.).

Des bourses peuvent être attribuées également à des enfants de Sceaux qui fréquentent les écoles élémentaires de la ville.

Peuvent être intéressées en particulier les familles dont les enfants n'ont pu obtenir une bourse d'Etat.

Les formules de demande doivent être remplies au secrétariat de la Mairie, rez-de-chaussée, jusqu'au 13 novembre 1976 inclus.

Se présenter muni :

- du livret de famille ;
- d'une attestation de l'employeur précisant le salaire perçu du 1^{er} septembre 1975 au 31 août 1976 ;
- d'un extrait de rôle des contributions ;
- des certificats de scolarité.

Bourses départementales d'enseignement secondaire et supérieur

Le Conseil général des Hauts-de-Seine attribue chaque année des bourses départementales d'enseignement aux candidats :

- dont la famille française (parents ou tuteurs légaux) est inscrite au rôle des contributions directes du département des Hauts-de-Seine ;
- qui poursuivent des études du niveau secondaire, technique ou supérieur dans un établissement public ou privé habilité à recevoir des boursiers nationaux ;
- étrangers dont la famille réside dans le département s'ils suivent un cycle d'enseignement secondaire, sur le territoire métropolitain, s'ils sont étudiants et ne sont plus à la charge de cette dernière.

Le montant de la bourse départementale est calculé en fonction des ressources et des charges familiales, ainsi que du niveau d'études et des résultats scolaires des élèves.

Les imprimés d'inscription pourront être retirés à la Mairie de Sceaux, Service des Ecoles.

Cours d'adultes

La Municipalité organise des cours destinés aux adultes :

- cours d'alphabétisation et de perfectionnement de la langue française ;
- cours de préparation au certificat d'études primaires.

Ces cours fonctionnent à l'école primaire mixte du Centre, 9, rue Marguerite-Renaudin à Sceaux, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine de 20 heures à 22 heures.

Les cours ont commencé le jeudi 30 septembre 1976.

Les personnes intéressées sont, en conséquence, priées de s'adresser pour tous renseignements et inscriptions, à Mme la Directrice de l'école primaire mixte du Centre, tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, samedi matin inclus.

Les inscriptions sont prises également tous les jours d'ouverture du cours à 20 heures.

Cours de français pour étrangers

Animathèque-M.J.C. — 21, rue des Écoles à Sceaux
Tél. 350.05.96 - 660.81.82

Cours d'initiation au français (alphabétisation)

Les cours ont lieu le mardi et le vendredi de 14 h 30 à 16 h. Participation : gratuite. Renseignements à l'Animathèque M.J.C. de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h.

Trente-cinq personnes, environ, suivent nos cours de façon assez régulière.

Le groupe d'initiation au français est composé presque exclusivement de femmes, dont les origines sont très variées : Maghrébine en majorité, Espagnole, Portugaise, mais aussi Japonaise, Polonaise, Somalienne, Brésilienne, etc.

Nos élèves sont également d'un niveau culturel hétérogène : certaines sont à peine scolarisées dans leur langue d'origine, d'autres au contraire ont entrepris des études supérieures.

Elles sont réparties, après un test initial, dans cinq groupes de niveaux différents allant de l'apprentissage d'un langage oral minimum jusqu'au perfectionnement en langage oral et écrit.

Cet enseignement est donné par une dizaine de monitrices et moniteurs bénévoles qui suivent eux-mêmes, de façon périodique, des stages de formation organisés sur leur demande par le C.L.A.P. (Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion) à l'Animathèque M.J.C. de Sceaux.

Lorsqu'une nouvelle monitrice se présente, elle assiste à tous nos cours en tant qu'auditrice pendant un certain temps, afin d'avoir une vue d'ensemble de notre travail et de se familiariser avec les membres de notre groupe.

Le cours d'initiation au français a pour but non seulement d'enseigner notre langue à des étrangers, mais aussi, ce faisant, de rompre leur isolement souvent pénible, de permettre des contacts amicaux et des échanges de vue intéressants.

Cours de français méthode Alliance Française

Ils auront lieu à la M.J.C. de Sceaux, 8 heures par semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h, à partir du 25 octobre 1976.

Les tarifs seront analogues à ceux de l'Alliance Française.

Ces cours destinés aux étrangers prépareront aux examens de l'Alliance Française.

L'enseignement sera assuré par des professeurs spécialisés.

Renseignements : de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h. Les professeurs se tiendront à la disposition des élèves tous les vendredis de 9 h à 11 h et de 16 h à 19 h.

B. COMBETTE Agent général

Diplômé Ecole Nationale d'Assurances

31 bis, avenue de Robinson
92290 CHATENAY-MALABRY
☎ 661-16-63

**ACCIDENTS
CHIRURGIE**



**INCENDIE ~ VIE
MALADIE**

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Associations Autonomes de Parents d'Élèves du Lycée Lakanal et du Lycée Marie-Curie

(Affiliées à l'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves - U.N.A.A.P.E.)

L'U.N.A.A.P.E. et les projets de décrets relatifs à la réforme de l'Éducation (Réforme Haby)

Dans leurs grandes lignes, l'U.N.A.A.P.E. ne peut que considérer les projets de décrets du Gouvernement relatifs à la réforme de l'Éducation comme constituant un effort louable, qui vise à adapter le système éducatif en France à l'évolution de la vie moderne et à lui permettre de répondre d'une façon plus appropriée aux besoins de la société.

Toutefois, elle ne saurait trop mettre les responsables de l'application de cette réforme en garde contre le caractère très général des différents textes, dont l'interprétation peut aussi bien apporter des données nettement constructives que conduire progressivement à un nivellement par le bas, en rejetant peu à peu vers l'enseignement privé ou vers des établissements spéciaux les jeunes destinés à former demain l'élite de la nation.

Dans l'ensemble, on peut considérer que les principaux éléments de la réforme sont les suivants :

- élargissement de l'instruction primaire, celle-ci chevauchant désormais les classes dites maternelles et l'enseignement primaire proprement dit ;
- suppression de la notion de programme, celle-ci étant remplacée par la notion « d'objectifs » ;
- suppression de la notion d'instruction générale, celle-ci étant très vite limitée à un tronc commun relativement réduit, et faisant place aux matières à option et à la spécialisation ;
- autonomie de plus en plus large laissée aux différents stades, établissements et enseignants, d'où diversification des différents types d'enseignements dispensés dans les établissements ;
- remplacement du baccalauréat classique par un baccalauréat à la carte, ce diplôme ne constituant plus la sanction d'une formation générale ;
- élargissement de la participation des familles aux différentes décisions relatives à l'organisation et à la vie scolaires, mais avec réduction des effectifs de leur représentation ;
- retour indirect à l'apprentissage, mais sous contrôle de l'Éducation Nationale et pendant la période de scolarité obligatoire ;
- enfin, généralisation de la prise en main par l'Éducation Nationale des actions de promotion sociale et de formation continue des adultes.

Devant l'ampleur d'une telle réforme, l'U.N.A.A.P.E. se doit de manifester certaines inquiétudes, auxquelles elle souhaiterait qu'il soit remédié par une plus grande précision des textes, ou par des textes complémentaires dissipant toute équivoque.

L'U.N.A.A.P.E. demande en particulier qu'il soit précisé :

— que l'acceptation des enfants dans les classes maternelles dès l'âge de deux ans ne constituera pas progressivement une obligation, et que les enfants dont l'entrée à l'école sera plus tardive ne seront pas défavorisés par rapport à ceux qui auront bénéficié de ces nouvelles dispositions ;

— que la participation des parents aux comités de parents et aux équipes éducatives ayant pour but d'organiser et de coordonner les processus d'éducation dans les écoles primaires sera une participation efficace et n'aura pas pour effet d'éliminer, au profit de représentants désignés, les parents directement concernés par le cas de leur enfant ;

— que la notion de programme, explicitant et complétant celle d'objectif, ne sera pas supprimée des décrets ;

— qu'à l'intérieur de la définition des « sciences humaines et économiques », sera explicitement inclus l'enseignement traditionnel de l'histoire et de la géographie ;

— qu'en raison de la diversification des enseignements dispensés suivant les établissements, une très large latitude sera laissée tant aux parents qu'aux élèves pour le choix de leur établissement ;

— que les dispositions relatives au soutien des élèves éprouvant des difficultés à suivre les programmes ne viendront pas entraver la progression des élèves plus doués ;

— que, dans le cadre de l'autonomie laissée aux chefs d'établissements, le choix des manuels scolaires ne sera pas laissé à leur seule discrétion, mais qu'il sera fait impérativement parmi des listes agréées par une commission désignée par le Ministère de l'Éducation Nationale ;

— que l'orientation des enfants sera le fruit d'une concertation entre parents, conseillers et enseignants ;

— que la possibilité laissée aux parents de faire appel des décisions des conseils de classe, ne sera pas limitée à une alternative entre la saisie d'une commission d'appel et un examen, mais que les parents garderont la possibilité de demander le recours à un examen ;

— que la double vocation de certains lycées dispensant simultanément un enseignement traditionnel et un enseignement à caractère technique et professionnel, n'entraînera en aucun cas une baisse de niveau de l'enseignement traditionnel ;

— que seront définis avec précision les critères de délivrance des différents diplômes sanctionnant les études ;

— que la représentation des parents à l'intérieur des différents organismes de gestion des établissements ne sera pas réduite, en particulier dans le cas où par suite de la présence dans l'établissement d'une forte proportion d'élèves majeurs, celle des élèves se trouverait augmentée ;

— que la vente d'objets fabriqués dans les ateliers des lycées sera absolument

exceptionnelle et ne pourra en aucun cas entraîner une réduction des crédits affectés à ces établissements ;

— que sera formellement maintenue l'indépendance des associations de parents d'élèves au regard des établissements scolaires, sans aucun droit de contrôle des chefs d'établissements sur ces associations ;

— que l'introduction des syndicats d'employeurs et des syndicats de salariés dans le conseil d'établissement de certains établissements n'en exclura pas pour autant les personnalités prévues dans les autres cas ;

— qu'en outre, l'intervention des syndicats d'employeurs ou de salariés dans les décisions relatives à la marche des établissements scolaires sera limitée aux seuls problèmes de leur ressort, et non à l'ensemble de la gestion de ces établissements ;

— que les représentants des élèves aux conseils d'établissements seront élus au scrutin de liste, comme ceux des parents d'élèves, et non au scrutin uninominal.

L'U.N.A.A.P.E. est persuadée que beaucoup de parents souhaiteront, comme ses adhérents, que soient officiellement prises les précautions ci-dessus pour permettre à la « Réforme Haby » de jouer le rôle positif et efficace que l'on peut attendre des principes qui l'ont inspirée.

Principaux responsables de nos Associations

Lycée Marie-Curie
B.P. 11 à Sceaux

M. Paul LECLERC 12, avenue de Latre-de-Tassigny à Bourg-la-Reine - Tél. 702-34-74.

M. Daniel BLANC 182, rue d'Aulnay au Plessis-Robinson - Tél. 660-16-87.

M. Jean-Claude DEMOUGIN 27, avenue du Plessis à Châtenay-Malabry - Tél. 660-29-98.

M. Pierre HUBERT 43, rue des Chêneaux à Sceaux - Tél. 661-24-69.

Mme R. BRICE 148, rue Houdan à Sceaux - Tél. 350-13-87.

Mme J. NICOLAS 59, rue du Général-Sarrail à Bagneux - Tél. 655-01-46.

Mme Y. QUERNE 144, avenue du Général-Leclerc à Sceaux - Tél. 350-10-79.

Lycée Lakanal
B.P. 3 à Sceaux

Mme Nicole RIGNAULT 18, rue Georges-Lafenestre à Bourg-la-Reine - Tél. 350-14-13.

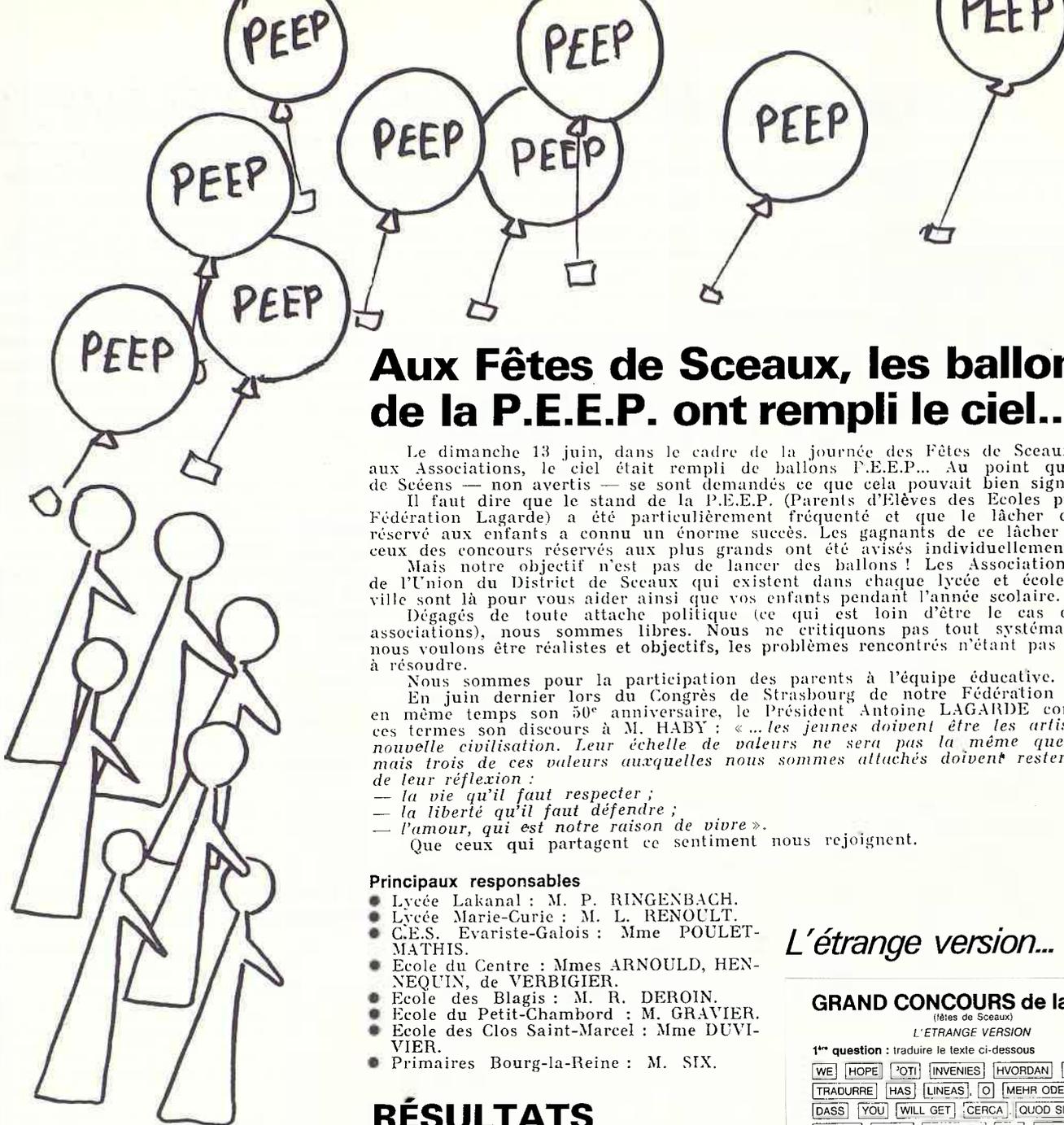
M. Pierre VERDIER 32, rue du Colonel-Candelot à Bourg-la-Reine - Tél. 702-45-44.

Mme LENSEL 12, rue Le Bouvier à Bourg-la-Reine - Tél. 661-16-86.

Docteur HAINAUT 15, allée d'Honneur à Sceaux - Tél. 350-30-55.

Mme DOUVRELEUR - Tél. 350-02-58.

Mme TREVEDY - Tél. 702-90-76.



Aux Fêtes de Sceaux, les ballons de la P.E.E.P. ont rempli le ciel...

Le dimanche 13 juin, dans le cadre de la journée des Fêtes de Sceaux réservée aux Associations, le ciel était rempli de ballons P.E.E.P... Au point que nombre de Scéens — non avertis — se sont demandés ce que cela pouvait bien signifier !

Il faut dire que le stand de la P.E.E.P. (Parents d'Elèves des Ecoles publiques - Fédération Lagarde) a été particulièrement fréquenté et que le lâcher de ballons réservé aux enfants a connu un énorme succès. Les gagnants de ce lâcher ainsi que ceux des concours réservés aux plus grands ont été avisés individuellement.

Mais notre objectif n'est pas de lancer des ballons ! Les Associations P.E.E.P. de l'Union du District de Sceaux qui existent dans chaque lycée et école de notre ville sont là pour vous aider ainsi que vos enfants pendant l'année scolaire.

Dégagés de toute attache politique (ce qui est loin d'être le cas des autres associations), nous sommes libres. Nous ne critiquons pas tout systématiquement, nous voulons être réalistes et objectifs, les problèmes rencontrés n'étant pas si simples à résoudre.

Nous sommes pour la participation des parents à l'équipe éducative.

En juin dernier lors du Congrès de Strasbourg de notre Fédération qui fêtait en même temps son 50^e anniversaire, le Président Antoine LAGARDE concluait en ces termes son discours à M. HABY : «...les jeunes doivent être les artisans d'une nouvelle civilisation. Leur échelle de valeurs ne sera pas la même que la nôtre, mais trois de ces valeurs auxquelles nous sommes attachés doivent rester le noyau de leur réflexion :

- la vie qu'il faut respecter ;
- la liberté qu'il faut défendre ;
- l'amour, qui est notre raison de vivre ».

Que ceux qui partagent ce sentiment nous rejoignent.

Principaux responsables

- Lycée Lakanal : M. P. RINGENBACH.
- Lycée Marie-Curie : M. L. RENOULT.
- C.E.S. Evariste-Galois : Mme POULET-MATHIS.
- Ecole du Centre : Mmes ARNOULD, HENNEQUIN, de VERBIGIER.
- Ecole des Blagis : M. R. DEROIN.
- Ecole du Petit-Chambord : M. GRAVIER.
- Ecole des Clos Saint-Marcel : Mme DUUVIER.
- Primaires Bourg-la-Reine : M. SIX.

RÉSULTATS DES CONCOURS

L'étrange version...

GRAND CONCOURS de la PEEP

(Fêtes de Sceaux)

L'ÉTRANGE VERSION

1^{re} question : traduire le texte ci-dessous

| | | | | | |
|------------|--------------------|------------|----------|-------------------|---------|
| WE | HOPE | TOTI | INVENIES | HVORDAN | HAY QUE |
| TRADURE | HAS | LINEAS | O | MEHR ODER WENIGER | |
| DASS | YOU | WILL GET | CERCA | QUOD SI | |
| ITA EST | POTRA | GEWINNEN | TON | PRVNI | CENU |
| OF | CONCURSO | ID EST | A | KPACUBUDU | VIAJE |
| FOR | PASQUAS DE NAVIDAD | THEN | VIEL | GLÜCK | |
| KAI | SRDEČNĚ | TECUM | | | |
| QUE | TUTUM | APPROXERAT | CARIS | | |
| EL ENTRADE | DE POUEN | GAGNER | LE | RETERA | PREX |
| DU | CINCOES | EN 21 | AN | BEHU | VOYAGE |
| POUR | LES FÊTES DE NOËL | MUDEA | BONNE | CHANCE | |
| ET | DE TOURNAI | AVERTI | | | |

(NB) Chaque case (en anglais, grec, latin, norvégien, espagnol, italien, allemand, tchèque ou russe) correspond en traduction littéraire à un mot ou une expression française.

2^e question subsidiaire :

Combien y aura-t-il de participants à ce concours ?

176

règlement au verso

Nom : KOECHLIN
 Prénom : ANNE
 Adresse : 29 bis rue de Condre
 92330 SCEAUX
 Téléphone : T4 LMC

Le grand gagnant de notre concours est Pierre Fenie, élève de 4^e au C.E.S. Evariste-Galois. Quarante-deux cartes-réponses nous sont revenues — la plus lointaine venant donc de Bar-le-Duc — accompagnées de charmants vœux de réveillon de la part de ceux qui les avaient ramassés... jusque dans la Seine. Qu'ils soient remerciés.

Les ballons...

GRAND CONCOURS de la PEEP

(Fêtes de Sceaux)

Si vous trouvez cette étiquette et son ballon, ayez l'amabilité de mettre cette carte à la poste. Vous pouvez faire gagner à un enfant une magnifique collection de Jules Verne. Merci.

Expéditeur : 1

M Rivet Guadette
 3 Allée des Voies
 55000 BAR^e LE DUC

Madame DUVIVIER

135, rue Houdan
 92330 SCEAUX

C'est la jeune Anne Koechlin, élève de terminale au Lycée Marie-Curie (et fille d'un responsable de la Fédération Cornec) qui remporte le grand prix : un voyage à l'étranger à Noël, offert par la P.E.E.P. et l'O.V.S.E. Trois réponses étaient ex-aequo ; il a fallu faire jouer la question subsidiaire pour les départager.

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques

(F.C.P.E. - Fédération Cornec)

« Nous voici donc une fois encore confrontés aux problèmes de la rentrée scolaire, à la fois inquiets des résultats que donnera cette année — parfois décisive — et soucieux parce que conscients que c'est important pour l'avenir de pouvoir aider nos enfants à mieux réussir dans leurs études mais ne sachant pas trop comment agir puisque c'est d'abord à eux de travailler.

Sans doute les résultats seront directement liés aux efforts fournis et au sérieux avec lequel chaque élève accomplira sa tâche dans l'année.

Mais n'avons-nous pour autant qu'à formuler des espoirs, à supporter notre légitime inquiétude en conjurant le sort et attendre en nous évertuant d'aider au mieux nos enfants dans leur travail, en les incitant à l'effort régulier et constant ?

Qui ne voit que ces efforts que nous réclamons et exigeons d'eux seront d'autant plus fructueux que les conditions de travail qui leur sont offertes seront améliorées, les programmes moins encyclopédiques et mieux équilibrés, les enseignants plus disponibles et mieux préparés à leur difficile tâche ?

Qui n'admet que les progrès seraient encore plus nets si tous nos enfants étaient davantage aidés dans leurs matières faibles ou, en cas de difficulté passagère, immédiatement soutenus par les enseignants eux-mêmes, dans le cadre de l'école, du collège, ou du lycée ?

Qui récuserait l'idée que les jeunes seront d'autant plus coopérants et décidés à travailler qu'ils se sentiront mieux accueillis, mieux compris, invités à participer plus activement à leurs propres études, à leur orientation, appelés à davantage de responsabilités, à s'entraider pour devenir les propres artisans de leur marche vers la connaissance et le savoir ?

Ces améliorations nécessaires, ces conditions plus épanouissantes de vie dans l'institution scolaire qui nécessitent la diminution des effectifs dans les classes ou les cours, une réelle participation de tous les membres de la communauté éducative à la vie et à la gestion de l'établissement, une sensible amélioration des conditions d'accueil et de travail, la mise en œuvre de mesures de soutien et d'aide aux élèves qui perdent pied en cours de route, l'amélioration des conditions et des procédures d'orientation, une plus grande disponibilité des enseignants... ne seront obtenues et acquises que si nous savons les exiger avec suffisamment de force et de conviction.

C'est là notre tâche de parents organisés, décidés — parce qu'elles conditionnent de plus en plus et faciliteront leur entrée dans la vie professionnelle — à accroître les chances de succès et de réussite scolaire de leurs enfants. Il est faux de croire que les résultats

en classe dépendent du seul travail de l'élève : nous avons dans cette affaire, nous les parents, aussi notre rôle à jouer.

Rester passif, attendre et laisser faire c'est finalement admettre que longtemps encore des centaines de milliers de jeunes seront éliminés des collèges avant d'avoir pu y acquérir la culture générale de base indispensable à un homme moderne et sans aucune formation professionnelle initiale. Allons-nous les laisser sans métier, condamnés à errer de poste de travail en poste de travail, contraints au chômage, aux moindres aléas de la conjoncture économique. De quoi et comment vivront-ils ?

Nous sommes tous responsables et d'autant plus que nous savons que près de trois quarts des « laissés pour compte de l'éducation » se recrutent dans les milieux les plus défavorisés, parmi les plus exploités, les plus faibles et les plus démunis.

Nous ne pouvons laisser se perpétuer plus longtemps une telle injustice sociale, dénoncée par tous mais contre laquelle aucune mesure sérieuse n'a en-

core été décidée, aucune mesure sur laquelle pourrait se bâtir une école qui donnerait enfin à chacun toutes ses chances quels que soient les conditions de fortune, le rang social, la couleur de peau ou les conditions de vie de ses parents.

Nous ne pouvons nous satisfaire de promesses aussitôt oubliées, de discours jamais suivis d'effets tangibles, de report à plus tard de dispositions cependant reconnues nécessaires et urgentes.

Nous ne cesserons d'exiger que l'on pense aux enfants d'abord, à leur difficile insertion dans une société qui exige toujours plus de savoir-faire, de connaissances et de qualités humaines, donc que l'on privilégie le service public d'éducation qui nous aidera à en faire des hommes avisés, conscients et avertis capables de prendre en main leur destinée et celle du pays. Il faudra s'efforcer d'améliorer les conditions de travail de nos enfants dans leur établissement scolaire en exigeant des effectifs raisonnables dans les classes, des emplois du temps équilibrés sans réduction d'horaires, sans disciplines sacrifiées, des professeurs en nombre suffisant.

Au maintien des errements du passé, à la volonté délibérée de confier au secteur privé le soin de former un type d'homme conservateur et conformiste afin que puissent sans danger se maintenir les actuels privilèges, les différences et les injustices sociales, afin que l'école continue à séparer dès l'enfance, sur des critères sociaux contestables, ceux que l'on destine aux plus hautes responsabilités et ceux à qui seront confiés les postes d'exécution, il faut opposer la volonté massive des familles de promotion d'un service public d'éducation, ouvert et convenant à tous, soucieux de l'épanouissement et de la réussite des enfants les plus défavorisés et les plus démunis.

Au projet de réforme de l'enseignement qu'on nous impose et qui cherche à prolonger la sélection et à répondre aux besoins à court terme d'une économie de profit, il faut opposer le projet des parents de notre Fédération, délibérément tourné vers l'avenir, la réussite de tous et l'épanouissement de l'homme. C'est bien là, en effet, l'enjeu de notre bataille, le but du combat que nous menons depuis tant d'années déjà :

— pour une éducation globale et permanente, un enseignement de qualité et équilibré, distribué sans considération de rang, de race ou de religion, à tous dans les mêmes conditions ;

— pour maintenir le plus longtemps possible des chances égales à tous les jeunes et accorder à chacun la possibilité d'acquérir une qualification professionnelle et une formation de base polyvalentes répondant aux exigences du monde moderne ;

LES RESPONSABLES DE NOS ASSOCIATIONS

GRUPE SCOLAIRE DU CENTRE

Mme BELLE

35, rue Paul-Couderc

Tél. : 350-19-78

GRUPE SCOLAIRE DES BLAGIS

M. PANCHOUT

17, rue de Bagneux

Tél. : 660-12-62

GRUPE SCOLAIRE DES CLOS-SAINT-MARCEL

M. LERNER

33, avenue Jules-Guesde

Tél. : 660-67-39

GRUPE SCOLAIRE DU PETIT CHAMBORD

M. BOULLE

16, Résidence du Petit Chambord

BOURG-LA-REINE

Tél. : 350-79-66

LYCEE LAKANAL

Mme WELVART

15 ter, rue des Tournelles

L'HAY-LES-ROSES (94)

Tél. : 702-71-95

LYCEE MARIE-CURIE

M. KOECHLIN

29 bis, rue des Coudrais

Tél. : 350-42-50

— pour la réalisation d'un service public nationalisé regroupant tous les secteurs d'éducation, démocratiquement géré et pourvu des moyens répondant à sa mission d'épanouissement et de promotion de l'individu. Ce sont là des idées généreuses qui s'imposeront car elles vont dans le sens de l'histoire, du progrès, de plus de justice sociale et du respect de l'homme ».

Ce texte est extrait d'un article du Secrétaire général de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles publiques, Raymond METRO, publié dans la revue « Pour l'enfant vers l'homme », revue mensuelle que tous les parents se doivent de lire car en plus des articles de réflexions, elle vous tiendra au courant de tout ce qui concerne la vie scolaire de vos enfants ; elle vous procurera en outre une foule de détails pratiques (livres, jouets, séjours linguistiques, assurances...).

A Sceaux, déjà, nous sommes à la tâche pour tenter :

— de faire ouvrir des classes rendues indispensables par la présence effective d'un trop grand nombre d'enfants (des effectifs d'une quarantaine par classe dans les écoles du Petit Chambord, des Clos-Saint-Marcel, et la classe des petits du Centre) ;

— d'obtenir des demi-décharges de cours, nécessaires aux directrices débordées de travail administratif, si nous voulons qu'elles puissent accomplir leur tâche pédagogique indispensable à l'épanouissement de nos enfants ;

— de limiter les suppressions de postes dans nos lycées.

Bien d'autres problèmes vont surgir que nous devons essayer de résoudre au jour le jour. Notre force, c'est notre nombre. Aussi, soyez nombreux à nous rejoindre, venez participer à nos assemblées générales, venez travailler au sein de nos comités, adhérez, venez voter aux élections des conseils d'administration de nos lycées. Notre progression constante nous fortifie dans notre volonté de poursuivre notre lutte pour une école unique, publique, laïque. Nous vous attendons.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Délégation des Hauts-de-Seine

Les stages d'initiation à la gestion : une assurance contre les risques du métier de commerçant

Un métier passionnant...

Le goût des contacts humains, l'attrait d'une certaine liberté dans l'organisation de son temps, le désir d'entreprendre et d'être responsable, la volonté d'exercer une activité où la réussite ne dépend que de soi et de son travail, attirent de nombreuses personnes vers le commerce.

...mais difficile

En contrepartie des avantages liés à l'exercice de son métier, le commerçant doit aujourd'hui assumer des tâches multiples. Il lui faut être tout à la fois, un vendeur, un technicien et un gestionnaire.

Aménager le magasin, organiser une publicité, gérer le stock, contrôler la trésorerie, s'adapter à une concurrence de plus en plus vive, autant de problèmes à résoudre.

Pour débiter avec le maximum d'atouts

Des stages d'initiation à la gestion sont organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris pour un coût modique, conformément à la loi d'orientation du commerce. Destinés aux futurs et nouveaux commerçants, ils les aident à débiter avec le maximum d'atouts.

Mais les commerçants déjà installés peuvent aussi bénéficier de cette initiation à la gestion.

Les stages d'une durée de 45 heures (15 séances hebdomadaires de 3 heures) se déroulent au siège d'une des quatre délégations de la C.C.I.P. : Paris, Nanterre, Bobigny et Créteil.

Une méthode adaptée

Il ne s'agit pas de cours généraux destinés à donner une culture générale ou une formation théorique.

Les sujets traités concernent les préoccupations quotidiennes des commerçants. Ils sont abordés de façon très concrète à l'aide de cas réels, pris soit chez les participants s'ils le désirent, soit en dehors du groupe (études de cas-exemple). L'exposé d'un problème est toujours suivi de la présentation des solutions susceptibles de le résoudre.

Ces solutions sont elles-mêmes très pratiques, puisqu'il s'agit de réalisations qui fonctionnent déjà chez d'autres commerçants.

Par ailleurs, l'animateur présente toujours un éventail de techniques et de méthodes suffisamment large pour que chacun puisse trouver une solution personnalisée, c'est-à-dire, adaptée à la dimension de l'entreprise et à la nature de son activité.

**

A la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris où près de 300 stagiaires ont déjà été formés depuis un an, les résultats sont jugés très satisfaisants.

L'expérience montre que ceux qui ont pu bénéficier avant même de s'installer d'une telle initiation ont évité bien des tâtonnements et des erreurs. Ils ont pu choisir plus judicieusement leur emplacement, réaliser leur magasin dans des conditions de coût et de financement satisfaisantes, définir une politique et un assortiment adaptés, mettre sur pied une organisation administrative et une gestion simple mais efficace.

Les programmes

● Stages d'initiation à la gestion : 5 séances de 3 heures - 400 F pour les futurs et nouveaux commerçants - 600 F pour les commerçants déjà installés.

● Cycle de gestion financière : 6 séances de 3 heures - 300 F.

● Cycle de gestion commerciale : 6 séances de 3 heures - 300 F.

● Cours de comptabilité : 8 séances de 3 heures - 400 F.

Pour tous renseignements s'adresser à :

(attention nouvelle adresse)

**Chambre de Commerce
et d'Industrie de Paris**

Délégation des Hauts-de-Seine
Assistance technique du commerce

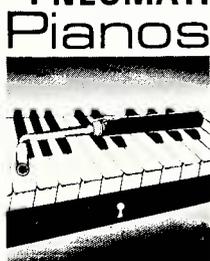
9, rue Salvador-Allendé
92000 NANTERRE

Tél. : 776-44-90

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD RÉPARATION - PNEUMATIQUE - FORTÉ - MÉCANIQUE

Occasions

Pleyel - Erard - Gaveau
Steinway - Bechstein
Blüthner, etc.



Bédél Masson

25, rue de la Tour
92240 MALAKOFF

Dépositaire

Sauter - Petrof - Bentley
Rameau - Tchaïka
Baldwin, etc.

Téléphone : 253.08.18

Association des Amis et Parents des Handicapés Moteurs de Sceaux/Fontenay (1)

Travail

Ouverture en septembre à Antony d'un établissement de travail protégé : ce centre fonctionnera comme un centre d'aide par le travail ; il pourra accueillir des travailleurs des deux sexes répondant à un très large recrutement.

Cet établissement sera géré par l'A.P.A.J.H. (Association de Placement et d'Aide pour Jeunes Handicapés) sous le contrôle de la ville d'Antony. Il sera dirigé par M. MONANGE. Les travaux suivants pourront y être réalisés : travail du bois et du cuir, couture, reliure, bijouterie fantaisie, montages divers. Les parents intéressés doivent se munir de toutes les pièces médicales et administratives en leur possession, et se mettre en rapport avec le Bureau d'Aide Sociale

de la ville d'Antony pour prendre rendez-vous avec M. MONANGE ; Tél. : 237-26-00.

Transport des handicapés

Une association nationale a été fondée en 1975 pour le transport des handicapés (2). Afin d'atteindre les buts fixés par l'association et d'éviter toute rigidité dans le système, il vient d'être créé des délégations à l'échelon départemental, qui, gérées d'une manière autonome, permettront de répondre aux besoins spécifiques d'un département.

Cet organisme compte maintenant une délégation dans les Hauts-de-Seine et aura prochainement un délégué dans notre commune. Ce délégué sera un lien entre les particuliers, les organismes demandeurs, et la délégation départementale, point centralisateur, qui pourra effectuer des transports pour tous les

handicapés physiques (en fauteuil ou en lit), les personnes âgées handicapées, les handicapés mentaux et sensoriels.

Une présentation des véhicules de transport doit être faite dans les différentes communes du département dans les mois à venir. Nous suivons cette initiative de très près.

Les personnes, ou les associations intéressées pourront obtenir des renseignements complémentaires et les tarifs auprès de M. FILLOUX, Président.

Jean-Pierre PETIT

Conseiller Municipal
Président de l'A.P.A.H.M.

(1) A.P.A.H.M. 43, rue de Fontenay à Sceaux - Tél. : 661-15-83.

(2) Association Nationale pour le Transport des Handicapés (A.N.T.H.) 158-166, rue du Lieutenant-Colonel-Montrison - 92500 RUEIL-MALMAISON - Tél. : 977-25-02.

C.S.A.I. / A.P.A.H.M.

Rencontre internationale de jeunes handicapés physiques

Pour la cinquième fois, le C.S.A.I. organisait la rencontre des jeunes handicapés physiques de nos villes jumelles : Brühl (R.F.A.) et Royal Leamington Spa (Grande-Bretagne).

Cette année, du 30 avril au 4 mai, le C.S.A.I. recevait ses amis anglais et allemands auxquels s'était joint le groupe d'handicapés de Sceaux.

L'ensemble des délégations (60 personnes) fut reçu au Centre international « Le Rocheton » à Melun la Rochette.

Les activités furent très variées pendant leur séjour : visite des châteaux de Vaux-le-Vicomte et de Fontainebleau, mini-croisière sur le Loing et grande soirée « Buffet campagnard » à Sceaux, où tous se retrouvèrent avec les familles et les amis des handicapés.

C'est avec la collaboration de l'A.P.A.H.M. (Association des Parents et Amis des Handicapés Moteurs) que cette réception s'est déroulée dans la joie et à la satisfaction générale.



Les handicapés de Sceaux et de nos villes jumelles au Château de Vaux-le-Vicomte le 1^{er} mai 1976

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

Communiqué

Mme CHAUVEL installe son bureau et recevra dans les nouveaux locaux de Fontenay-aux-Roses : Cité des Sorrières - 1, allée des Glycines. Tél. : 660-72-89.

Permanence tous les jeudis après-midi de 14 h à 16 h.

CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE JOUR

45, avenue Gabriel-Péri
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : 661-28-05

Le Centre psychopathologique de jour est un établissement qui, en septembre 1975, a reçu du Préfet de la Région Parisienne l'agrément d'Hôpital de Jour.

Ce Centre, conventionné par la Sécurité Sociale et la D.A.S.S. est habilité à prendre en charge 22 enfants ou jeunes adolescents des deux sexes de 6 à 16 ans, atteints de troubles de la personnalité, troubles qui ne leur permettent pas de s'insérer de façon satisfaisante dans leur environnement scolaire ou familial.

L'établissement (externat demi-pension) est animé par une équipe pluridisciplinaire (médecins, éducateurs, psychologues, rééducateurs, psychothérapeutes). Ces spécialistes organisent différentes activités éducatives, pédagogiques et psychothérapeutiques qui visent toutes à favoriser l'évolution des enfants vers de meilleures possibilités d'insertion sociale.

Fondation Claude Pompidou A.F.N.A.V.

"Volontaires pour Enfants Handicapés"

Informations pour les familles d'enfants handicapés

Le Service « Volontaires pour Enfants Handicapés » (V.E.H.) faisant partie de l'Association pour la Fondation Nationale de l'Aide Volontaire (A.F.N.A.V.) apporte une aide à domicile aux familles d'enfants handicapés physiques ou mentaux sans autonomie.

Le but de ce Service V.E.H. est de donner régulièrement ou en dépannage à la mère ou à la personne qui a la charge d'un enfant handicapé physique ou mental, sans autonomie, une possibilité de temps libre, pour se détendre ou faire face à d'autres obligations, en lui offrant gratuitement un volontaire formé pour garder l'enfant. Cette garde peut se faire régulièrement, une fois par semaine ou par quinzaine, ou encore en dépannage.

Les volontaires de ce Service, avant de prendre les gardes, suivent une session de formation à laquelle participent des membres compétents d'organismes spécialisés dans le handicap et l'inadaptation mentale, des psychologues, des assistantes sociales, des parents d'enfants handicapés et inadaptés et prennent contact avec des centres de soins et de rééducation. Cette information sérieuse et objective a pour but de faire prendre conscience aux volontaires des principaux problèmes auxquels ils auront à faire face et leur indiquer la meilleure attitude à adopter.

Le Service V.E.H. demande aux familles désireuses de bénéficier gratuitement de cette garde à domicile d'entrer en relation avec son bureau (*).

(* 42, rue du Louvre - 75001 PARIS - Tél. : 508-45-15 et sur le secteur : Mme MESLIER 91, rue Hoche - 92240 MALAKOFF - Tél. : 655-01-53.

Centre psychologique

Savez-vous qu'au Centre psychologique 24 bis, rue des Ecoles, fonctionne gratuitement depuis trois ans un atelier de peinture et de terre à modeler ?

Nous ouvrons également, pour la quatrième année, l'atelier d'expression à tous les enfants de quatre à dix ans qui ont envie d'inventer avec d'autres enfants, des jeux, des mimes, des rythmes, des masques... C'est un moment de création collective où les enfants font l'apprentissage d'une vie de groupe, où chacun peut prendre la parole et écouter parler l'autre.

Pour inscrire votre enfant, il suffit de téléphoner au secrétariat du Centre psychologique 660-16-50 de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Les ateliers fonctionnent depuis le 8 octobre, le mercredi matin et le vendredi de 17 h à 18 h 15.

L'Equipe des ateliers

U.N.A.F.A.M.

Dans le cadre de la loi destinée à lutter contre les maladies mentales, M. le Préfet des Hauts-de-Seine a, par arrêté du 6 septembre 1972, créé 21 secteurs de psychiatrie générale, soit un secteur par tranche de population de 70.000 habitants et 7 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile. Chaque médecin chef de secteur, assisté d'une équipe médico-sociale, assume la pleine responsabilité médicale et technique du secteur.

La Section des Hauts-de-Seine de l'U.N.A.F.A.M. possède des sections locales dans de nombreuses communes du département, ce qui lui permet d'être représentée dans la plupart des secteurs de psychiatrie.

Afin de pouvoir coordonner nos efforts, nous avons, dans l'intérêt des malades et des familles, sollicité des médecins chefs de secteur une rencontre entre le personnel soignant de leur service et les délégués de l'U.N.A.F.A.M. habitant dans le secteur. Nous avons déjà été reçus par plusieurs d'entre eux et nous entendons ne pas en rester là, en espérant rencontrer au cours des prochains mois ceux que nous n'avons pas encore vus.

Maintenant que la sectorisation a été mise en place dans notre département, maintenant que la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées a été votée par le Parlement, il est nécessaire plus que jamais, que soient connus les besoins des malades, des anciens malades et de leurs familles.

Nous pourrions faire mieux si nous étions plus nombreux !

Vous qui n'êtes pas indifférents aux problèmes que pose la santé mentale, adhérez à l'U.N.A.F.A.M. - Section des Hauts-de-Seine, 8, rue de Montyon, 75009 PARIS - Tél. : 523-19-59.

Bons de gaz

Les bons de gaz pour l'année 1976 sont délivrés à la Mairie jusqu'au 31 décembre 1976.

Conditions exigées

1. Etre de nationalité française ; seule exception les familles dont la femme a conservé la nationalité française en épousant un étranger, les personnes originaires des Territoires d'Outre Mer ayant appartenu à l'Union Française, y compris le Vietnam, le Maroc, la Tunisie et les anciens départements d'Afrique du Nord, ainsi que les réfugiés des pays d'Extrême-Orient.

2. Etre domicilié dans le département des Hauts-de-Seine, depuis un an au moins au 1^{er} janvier 1976 ; en cas de déménagement dans le département au cours de l'année, fournir une attestation de la Mairie du domicile précédent, précisant que les bons de gaz n'ont pas été touchés.

3. Avoir au moins deux enfants à charge, nés avant le 1^{er} janvier 1976 et vivant au foyer ; les enfants sont considérés comme étant à charge lorsqu'ils donnent droit aux allocations familiales au 31 décembre 1975.

4. Ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

Pièces à fournir

- le livret de famille ;
- les bulletins de salaire des mois de janvier, février et mars 1976 ;
- un certificat de non imposition ;
- pour les enfants âgés de plus de 16 ans, un certificat de scolarité, d'apprentissage ou un certificat médical.

Économie familiale

Dans le cadre des activités organisées à Sceaux, la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne vous propose des activités d'économie familiale (enseignement ménager).

Une conseillère en économie familiale établit avec les participantes un programme concernant différents centres d'intérêt :

- **l'alimentation** : équilibre alimentaire, menus économiques, cuisine,
 - **la maison** : aménagement, entretien, décoration,
 - **l'organisation** : budget, achats, information des consommateurs,
 - **la vie familiale et sociale** : éducation, hygiène et santé,
 - **l'habillement** : coupe et couture familiale, tricot à la machine,
- sous forme de séances régulières une

fois par semaine, sessions (durée variable), informations sur des sujets d'actualité, conseils individuels.

Un droit d'inscription de 15 F est demandé pour l'année entière.

Vous pouvez vous renseigner en écrivant en franchise postale à la Caisse d'Allocation Familiales de la Région Parisienne (Service Economie Familiale) 14, rue Viala - 75750 PARIS CEDEX 15.

Vous pouvez aussi vous adresser au Centre Socio-Culturel 2, rue du Docteur Roux :

— chaque mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ;

— chaque vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les séances sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, allocataires ou non de la Caisse.

Vous y serez les bienvenues !

Allongement des quais de la ligne de Sceaux

Actuellement, la ligne de Sceaux est exploitée avec des rames de trois et six voitures de deux types :

— le matériel Z, toutes voitures motrices, conçu au moment de l'électrification de la ligne en 1935-38 ;

— le matériel MS 61, qui est celui de la ligne régionale est-ouest, et qui est constitué par des éléments de trois voitures : deux motrices encadrant une remorque.

Les trains de six voitures les plus longs, ceux formés par le MS 61, ont une longueur de 145 mètres.

En 1979, la ligne commencera à recevoir le matériel MS 79, bi-courant, conçu pour permettre la circulation des trains de la ligne de Sceaux, équipée en courant continu 1,5 kV sur la ligne S.N.C.F. de Mitry-Roissy, équipée en courant alternatif monophasé 25 kV, après interconnexion de ces deux lignes à la gare du Nord en 1981 ; ce matériel remplacera progressivement, d'une part le matériel Z qui sera réformé, et d'autre part le matériel MS 61 qui sera affecté à la ligne régionale est-ouest. Il sera constitué par des éléments de quatre voitures, longs de 104 mètres, comprenant deux motrices et deux remorques.

A cette époque, la ligne devra être exploitée aux heures d'affluence, soit avec des trains de deux éléments MS 79 longs de 208 mètres, soit avec des trains de neuf voitures des autres matériels, les rames MS 61 ayant alors 219 mètres de long. Cet allongement des trains se justifie aussi bien par l'accroissement du trafic (qui passera à l'heure de pointe de 18.500 en 1975 à 24.000 en 1980), que par une recherche de l'amélioration du confort des voyageurs par la réduction du nombre des voyageurs debout (quatre par mètre carré au maximum).

A la mise en service des trains longs, la cadence des trains passera de trois en huit minutes, à trois en dix minutes, cette cadence devant passer à quatre en dix minutes, après interconnexion de la ligne de Sceaux et de la ligne de Mitry-Roissy.

Il est donc nécessaire d'entreprendre dès maintenant l'allongement des quais des stations de la ligne de Sceaux pour permettre le stationnement des trains de plus de 200 mètres, la ligne devant ainsi être rendue homogène avec la ligne régionale est-ouest qui dispose de stations de 225 mètres.

Ces travaux ont commencé dès 1975 à la station de Palaiseau qui a servi d'opération pilote pour les stations courantes du reste de la ligne ; ils viennent de commencer dans quatre autres stations.

Ces travaux s'étendront sur cinq années (1975 à 1979), avec pour objectif la réalisation de plusieurs phases successives donnant la possibilité de mettre en service des trains longs :

- d'abord entre Paris et Robinson ;
- puis, pour les trains semi-directs, entre Paris et Saint-Rémy ;
- enfin sur l'ensemble de la ligne.

Sur la grande majorité des stations de la ligne — 24 sur 29 — les travaux s'effectuent à l'extérieur avec aménagement de nouvelles longueurs de quais sur des emprises existantes.

La station Fontenay-aux-Roses, en courbe de 250 mètres, constitue une station prototype où s'effectuera la mise au point des cotes d'implantation entre le rail et le quai, compte tenu du passage simultané des trois matériels : Z, MS 61 et interconnexion — dont les gabarits et empattements sont différents.

Des travaux plus importants doivent être réalisés en divers points de la ligne :

● Massy-Palaiseau. La modification concerne les voies à quai et les garages, ainsi que la création d'une voie d'essai (complétant l'atelier d'entretien existant depuis 1969). Cette modification est liée à un remaniement de la gare.

● Denfert-Rochereau. Cette station, origine de la section souterraine vers Luxembourg, est en partie en tranchée ouverte et en partie en tranchée couverte : c'est la partie souterraine qui doit être prolongée sous l'avenue Denfert-Rochereau. Les voies de garages existant auprès de cette gare doivent être modifiées.

● Port-Royal. Une partie de cette station est construite en tranchée ouverte, au nord du boulevard de Port-Royal, le long duquel est établi le bâtiment des voyageurs en élévation, le reste étant souterrain : l'allongement, sur une cinquantaine de mètres, doit s'effectuer en souterrain vers le sud, sous le boulevard et sous l'avenue de l'Observatoire.

Pour ce qui concerne la section Luxembourg-Châtelet, qui doit être mise en service en 1977, la station Luxembourg, qui subit une importante transformation, sera équipée en quais de 225 mètres, qui ont pu facilement être aménagés dans le gros œuvre d'origine.

La gare du Châtelet a été évidemment prévue avec des quais de 225 mètres comme ceux de la ligne est-ouest ; quant au cul-de-sac de retournement des trains de la ligne de Sceaux en cours de construction en arrière de cette gare, initialement envisagé pour des trains courts, son tracé a été modifié pour le passage des trains de plus de 200 mètres.

Gratuité des transports : carte améthyste

Lors de sa dernière session ordinaire, le Conseil général des Hauts-de-Seine a voté la gratuité des transports R.A.T.P. - S.N.C.F. banlieue en faveur :

- des personnes âgées de 65 ans et plus, non assujetties à l'impôt général sur le revenu ;
- des personnes âgées de 60 ans et plus, titulaires d'une pension de retraite anticipée pour inaptitude au travail et non assujetties à l'impôt général sur le revenu ;
- des anciens combattants et veuves de la guerre de 1914-1918 ;
- des invalides civils titulaires de la carte d'invalidité à 80 %, sans

distinction d'âge, bénéficiaires de l'allocation spéciale aux infirmes et de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leur demande au Service d'Aide Sociale, Secrétariat de la Mairie - rez-de-chaussée, munies des pièces justifiant leur situation (*) et d'une photographie d'identité.

(*) *Certificat de non imposition, carte de combattant, titre de pension de veuve de guerre, titre de pension Sécurité sociale, carte d'invalidité, talon d'allocation spéciale et justification du domicile dans le département des Hauts-de-Seine.*

Enquête sur les déplacements des habitants de la région d'Île-de-France

L'I.N.S.E.E. a été chargé de procéder à une enquête sur les déplacements quotidiens des habitants de la région d'Île-de-France.

Cette enquête se déroule de septembre 1976 à janvier 1977, notamment à Sceaux.

Des enquêteurs de l'I.N.S.E.E., munis d'une carte de fonction, doivent interroger des habitants de notre commune, retenus dans l'échantillon statistique choisi, sur la nature et l'objet de leurs déplacements quotidiens dans l'agglomération parisienne.

Les résultats de cette étude seront utilisés pour parvenir à une meilleure connaissance des flux migratoires dans la région d'Île-de-France.

INFORMATIONS MINIBUS

Desserte de l'Hôpital Antoine-Béclère

La desserte par minibus, **tous les jeudis après-midi**, de l'Hôpital Antoine-Béclère de Clamart a repris depuis la mi-septembre. Les conditions en sont rappelées ci-dessous.

HORAIRES

| Aller | | Retour | |
|---|---------|---|---------|
| Gare de Bourg-la-Reine (arrêt minibus) | 13 h 30 | Hôpital Antoine-Béclère . | 16 h 00 |
| Eglise des Blagis | 13 h 35 | Quatre-Chemins | 16 h 15 |
| Penthièvre-Houdan | 13 h 40 | Penthièvre-Houdan | 16 h 20 |
| Quatre-Chemins | 13 h 45 | Gare de Bourg-la-Reine (arrêt minibus) | 16 h 25 |
| Hôpital Antoine-Béclère . | 14 h 00 | Eglise des Blagis | 16 h 30 |

TARIF

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Un voyage (aller ou retour) | 3,00 F |
| Aller et retour | 5,00 F |

Stationnement illicite sur les trottoirs

L'éditorialiste du n° 70 du Bulletin Municipal (Janvier-Février 1976) avait attiré l'attention des Scéens sur les risques graves causés par les stationnements illicites sur les trottoirs.

Nous voudrions signaler à tous ceux qui malheureusement utiliseraient encore de telles pratiques (et ils sont nombreux à Sceaux) que leur responsabilité est entièrement engagée en cas d'accident.

En effet, la Cour de Cassation a approuvé dans un arrêt rendu le 18 juin 1975 la décision par laquelle la Cour d'Appel de Paris faisait supporter au propriétaire d'un véhicule automobile, l'entière responsabilité de l'accident survenu à un piéton qui s'était trouvé dans l'obligation de descendre sur la chaussée du fait du stationnement de ce véhicule sur le trottoir, et qui y avait été renversé.

LA CARTE ORANGE...

...Vous connaissez !

Mais savez-vous que les minibus de Sceaux sont gratuits pour les porteurs de la carte orange ?

Il suffit de demander une validation spéciale au Syndicat d'Initiative

**68, rue Houdan
Ancienne Mairie**

(Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h)

Les Fêtes de Sceaux 1976

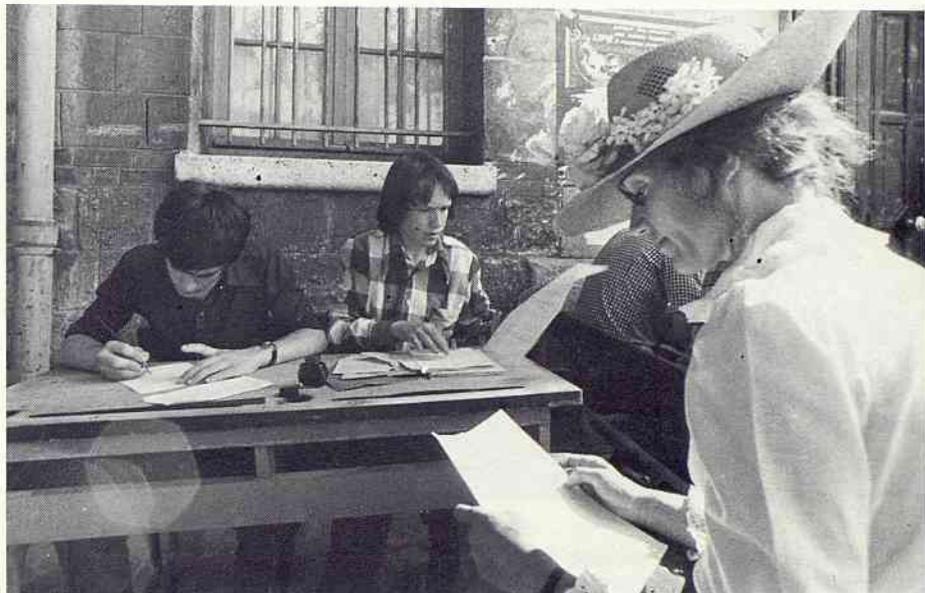
Servies par un temps exceptionnel, les Fêtes de Sceaux 1976 ont connu un grand succès. **Ouvertes le samedi 12 juin** par l'inauguration officielle de la rue piétonne (voir ci-après, page 25), leur programme comprenait en premier lieu un Rallye pédestre à travers la ville qui permit à de nombreux Scéens de découvrir certains aspects inconnus de leur cité mais aussi et surtout de s'amuser entre amis au sein d'équipes qui rivalisèrent d'endurance, d'imagination et d'astuce. C'est ainsi qu'à l'étape « *Lakanal* », dans une classe improvisée sur le trottoir, sous l'œil vigilant de deux institutrices très « *rétro* », il fallait écrire, de préférence sans faute, un extrait de la fameuse dictée de Mérimée (**Photo 1**).

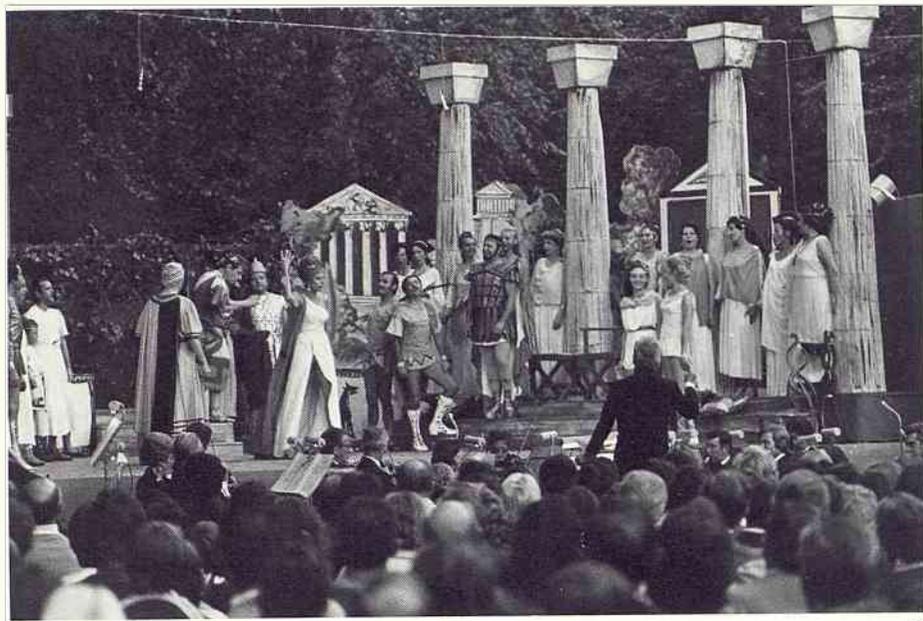
Tous les participants au Rallye étaient invités à dîner à partir de 19 heures au Bal du Jardin de la Ménagerie.

Pour ce Bal, la formule de la Buvette-restaurant avait été reprise (comme le montre la **photo 2** prise à l'ouverture ; moins d'une heure après parquet, tables et chaises étaient noyés au sein d'une foule compacte dans une atmosphère très « *chaude* ») et c'est à nouveau à l'Orchestre Loulou Legrand qu'en revenait l'animation. Il faut dire que le Chef d'orchestre et les organisateurs s'étaient promis de reprendre là où la pluie l'avait interrompu le Bal de l'année dernière. Et lorsque sonna une heure du matin, c'est avec regret que l'on se sépara tant l'ambiance était propice à continuer à danser sans voir passer les heures.

Le lendemain, dimanche 13 juin, devait se dérouler, également au Jardin de la Ménagerie, la « *Fête des Associations* » qui réunit, pour une grande journée d'information, d'exposition et d'animation, plus de quarante associations de Sceaux aux buts et aux activités les plus divers. Certaines d'entre elles (A Cœur Joie, Les Méridionaux de Sceaux, Da Virviken, L'Association familiale des Bas-Coudrais) participèrent à un spectacle permanent sur la rotonde, suivi d'un concert organisé par « *Les Gémeaux* », qui présentait l'aboutissement d'un travail vocal mené pendant un mois d'animation et de répétitions dans trois écoles primaires de Sceaux.

La **photo 3** ci-contre a été prise au stand de « *Frères des Hommes* » où la construction d'un puits symbolique fut menée toute la journée : en proposant aux visiteurs d'acheter des briques pour « *monter* » le puits, il s'agissait de recueillir des fonds pour en construire un vrai dans une des communautés paysannes les plus démunies d'Asie, d'Amérique latine ou d'Afrique, où « *Frères des Hommes* » exerce son activité.





Le samedi 19 juin en soirée, en soirée, les Scéens amateurs d'opérettes renouèrent avec la tradition du Théâtre de Verdure du Petit Château : « *La Belle Hélène* » d'Offenbach, donnée par le Théâtre Lyrique de la Seine, remporta un succès attendu (Photo 4).

La matinée du dimanche 20 juin fut consacrée à la Félibrée traditionnelle ; répondant à l'invitation de la Municipalité de Sceaux et du Comité des Fêtes, les présidents et les délégations d'associations méridionales étaient au rendez-vous au Jardin des Félibres : « *Pampres et Lys* », la « *Respelido* », les Méridionaux de Sceaux, tous en costume régional, se groupèrent autour du buste de Mistral (Photo 8).

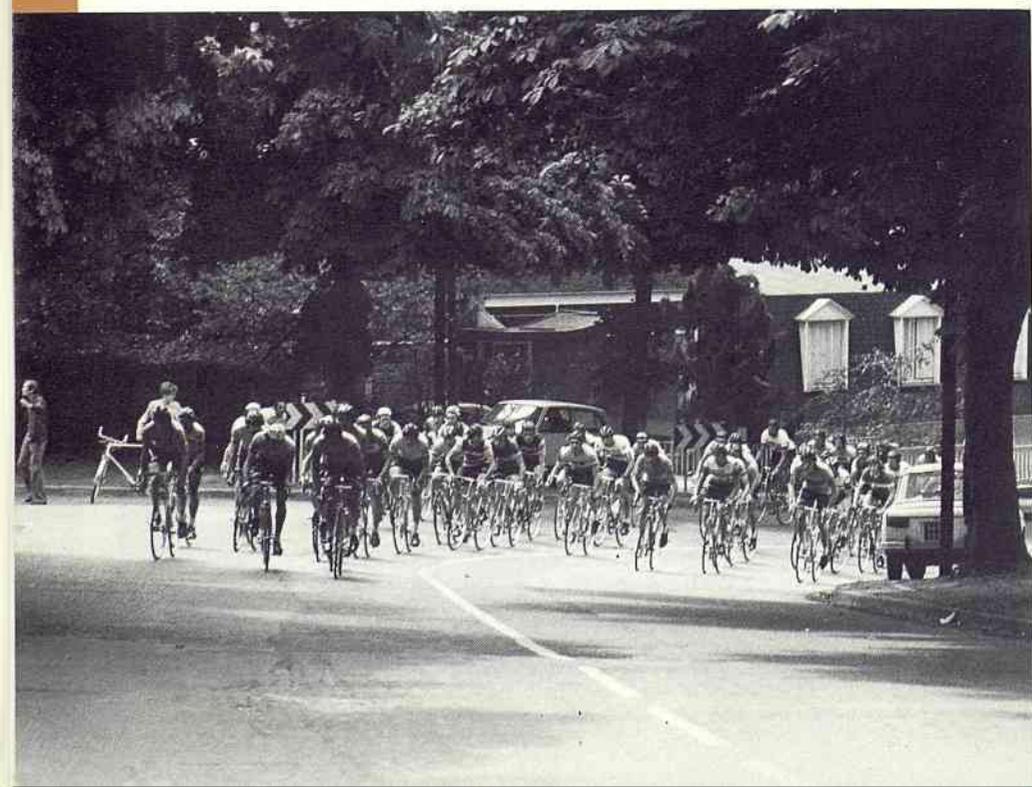
Marcel DECREMPS au nom d'Yvan GAUSSEN Président des Amis de la Langue d'Oc, évoqua la vie et l'œuvre de Jean LESAFFRE. Jean FOURIÉ, Secrétaire général de l'Association, s'exprimant en sa « *lenga mairala* », adressa un vibrant appel pour que soient couramment parlées les langues d'Oc, et le Professeur BAÏCHE, venu avec ses étudiants, intervint dans le même sens.

Après le dépôt d'une gerbe « *Sang et Or* » en hommage à Mistral, on entendit les allocutions de M. CARAMAN, Président des Méridionaux de Sceaux, et de M. RAYNAUD, Premier Adjoint. Puis vint la « *Coupo Santo* » chantée par toute l'assistance qui, en cortège, se rendit ensuite vers la chapelle pour entendre la Messe célébrée par le Majoral Abbé Sylvain TOULZE ; la « *Cigaliero* » des Méridionaux de Sceaux y chanta la « *Messo di Roumavage* » de Georges Aubanel.

5



Reportage STU





STUDIO SUD



8

A 12 h 15, M. GULDNER, Maire de Sceaux, et la Municipalité accueillent, comme à l'accoutumée, les Félibres et les associations à l'Ancienne Mairie pour un vin d'honneur.

C'est un programme très chargé qui devait se dérouler **l'après-midi de ce dimanche 20 juin.**

Dès 13 heures, était donné le départ du grand prix cycliste de la Ville de Sceaux, organisé conjointement par le Comité des Fêtes et la Section cycliste de l'A.S.P.T.T. de Paris. Épreuve réservée aux seniors A et B sur un circuit très sélectif de 4,6 km parcouru 20 fois, cette course connut le même succès que les années précédentes (**Photo 5**).

L'animation musicale à l'arrivée était assurée par la Musique du 5^e Régiment d'Infanterie de Versailles (**Photo 9**) qui se rendit ensuite de la Place du Général-de-Gaulle au parking de la Gare de Robinson pour participer à la grande fête de plein air où près de cinq mille personnes s'enthousiasmèrent pendant deux heures pour les exploits de l'Équipe spéciale d'acrobaties motocyclistes de la Garde Républicaine de Paris (**Photos 6 et 7**). Mouvements individuels ou d'ensemble, pyramides, Grand carrousel composaient un spectacle parfait d'adresse et de courage, commenté par un des membres de l'Équipe dont l'humour n'avait rien à envier à la compétence technique.

Avec ce spectacle, les Fêtes de Sceaux 1976 se terminaient en apothéose et les organisateurs pouvaient être satisfaits à juste titre. Bravo donc au Comité Municipal des Fêtes : l'équipe que dirige Jean-Louis OHEIX, Conseiller Municipal, avec le dynamisme que l'on sait, a une fois encore bien rempli sa mission.

7



9

III^e CONCOURS HIPPIQUE NATIONAL DE SCEAUX

Les 18 et 19 septembre 1976 s'est déroulé au Parc de Sceaux, sur le terrain de l'ancienne pépinière, le III^e Concours Hippique National de Sceaux.

Placée sous le patronage de la Municipalité de Sceaux et organisée conjointement par le Comité Municipal des Fêtes et le Jumping-Club de Sceaux, cette manifestation déjà traditionnelle a connu une affluence record.

Si ceci est dû pour une bonne part au temps tout-à-fait exceptionnel, il faut y voir aussi l'éveil d'un intérêt certain de la part des habitants de Sceaux pour un spectacle qui sort peu à peu du domaine des spécialistes, pour être apprécié de tous à tous les âges, la Médaille d'or française par équipes à Montréal y ayant sans doute contribué.

La diversité des épreuves proposées cette année allait dans ce sens puisque l'on trouvait des épreuves pour cavaliers de haut niveau (certains cavaliers de classe internationale étaient présents), une épreuve pour cavaliers débutant en concours hippique et une épreuve réservée à de jeunes cavaliers montant des poneys.

Une « classe B » le samedi après-midi

L'épreuve du samedi après-midi (**Photo 1**) était une « classe B » c'est-à-dire se situant au deuxième des quatre rangs qui classent le niveau des épreuves ; y participèrent de nombreux grands cavaliers. Les militaires furent à l'honneur puisque ce sont deux cavaliers des sports équestres militaires de Fontainebleau qui s'attribuèrent les deux premières places de ce Prix du Comité Municipal des Fêtes de Sceaux.

Une « classe D » le dimanche matin

L'épreuve du dimanche matin était une « classe D », réservée à des cavaliers débutant en concours hippique. Cinq filles au cinq premières places, voilà qui confirme la poussée féminine dans les compétitions équestres.

Le Grand Prix de la Ville de Sceaux

Le dimanche après-midi se disputait le Grand Prix de la Ville de Sceaux, épreuve de classe B à laquelle participaient les cavaliers venus la veille.

L'épreuve fut rehaussée par les sonneries de trompes de chasse de la « Diane des Bruyères » (**Photo 2**), saluant comme il convient les parcours sans faute et interprétant de nombreux airs de chasse tout au long de l'après-midi et lors de la remise des prix par M. GULDNER, Maire de Sceaux, Conseiller général des Hauts-de-Seine. (**Photo 3**).

Une épreuve pour poneys

Enfin, pour clore le concours, une épreuve de sauts d'obstacles pour poneys (**Photo 4**), faisait la joie des spectateurs et spécialement des enfants. Elle permit d'y apprécier le caractère indépendant de ces animaux qui savent par ailleurs être de si braves compagnons pour les jeunes.

On ne peut formuler qu'un seul regret : celui qu'une fois la fête terminée, une partie de ces chevaux et poneys ne soient pas restés à Sceaux et aient regagné leurs écuries plus ou moins lointaines. En effet, le Jumping-Club de Sceaux ne possède pas, faute de terrain, d'installations fixes permettant aux Scéens de pratiquer l'équitation sur place. Il faut souhaiter que cette situation puisse changer un jour ; en attendant le Concours hippique de Sceaux permet de rêver.

En tout cas, il faut féliciter les organisateurs et tout particulièrement Bernard ROCQUEMONT, le Président du Jumping-Club de Sceaux (*) qui a su, en trois ans, placer le Concours hippique de Sceaux à un niveau enviable parmi les épreuves organisées en Ile-de-France.

(*) Jumping-Club de Sceaux :

- Siège social : 122, rue Houdan, 92330 Sceaux.
- Tous contacts auprès de Bernard ROCQUEMONT, 10, rue de Penthièvre, 92330 Sceaux. Tél. 660.48.72.



1

2

3

4

ANIMA THEQUE

maison des jeunes et de la culture

21 rue des écoles - sceaux.

**ACTIVITES
DE CREATION
CULTURELLES
ET SPORTIVES**

**CENTRE
D'INFORMATION
ET DOCUMENTATION**

ANGLAIS • ART DRAMATIQUE • ASTRONOMIE • CINE-CLUB • COUTURE
DANSE CLASSIQUE • DANSE CONTEMPORAINE • DANSE JAZZ • DANSE
FOLKLORIQUE • DESSIN CLASSIQUE • ECHECS • EMAUX • ENCADREMENT
• EQUITATION • ESCRIME • EXPOSITIONS • INITIATION AU FRANÇAIS • GRA-
VURE • GUITARE CLASSIQUE • GUITARE FOLK • GYMNASTIQUE • HATHA-YOGA
• JUDO • LABO PHOTO • MIME • MODELISME • PATIN A GLACE • PEINTURE-
EXPRESSION LIBRE • PEINTURE SUR SOIE • RADIO • STAGES DE FORMATION
• SPECTACLES • SORTIES THEATRE • TAPISSERIE • TENNIS • TISSAGE • VOLUME .

ASSOCIATIONS TRAVAILLANT EN LIAISON AVEC LA M.J.C.

ACCUEIL DE SCEAUX
ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES
C.E.F.A.R.
DA VIRVIKEN

INITIATION ARTISTIQUE DU VAL DE BIEVRE
FRERES DES HOMMES
PARA CLUB JEAN MERMOZ
U.F.C.S.

OUVERTURE : 9^h à 12^h — 13^h30 à 22^h
samedi ouvert jusqu'à 20^h
dimanche 9^h30 - 12^h30

RENSEIGNEMENTS : 350.05.96 ■ 660.81.82

Le Centre socio-culturel des Blagis a fait peau neuve

Le Centre socio-culturel des Blagis a rouvert ses portes en septembre, avec une surprise pour ses usagers. Pendant les vacances, le Centre a fait peau neuve ; peintures et revêtements frais lui donnent un visage plus avenant.

Cet agréable changement, qui saute aux yeux dès l'entrée, n'est pas le seul le plus important.

Dans ce quartier excentré des Blagis, à la limite de Sceaux, de Fontenay et de Bagneux, le Centre socio-culturel offre déjà aux habitants, depuis dix-huit ans, une gamme d'activités culturelles, sociales ou sportives qui n'a cessé de s'élargir (voir liste ci-dessous).

Ces activités ont toujours reposé sur l'action d'une poignée de bénévoles. Cela continue, mais avec un élément nouveau qui devrait compter dans la vie du quartier.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la gestion et l'animation du Centre sont entièrement remises entre les mains des usagers. C'est l'aboutissement d'un processus entamé depuis une dizaine d'années : le désengagement de l'A.L.F.A. (*) qui avait créé et géré cet équipement.

Les associations d'usagers qui mènent des activités dans le Centre sont groupées dans l'U.D.A.C. (Union Des Associations du Centre), union qui a aujourd'hui la double responsabilité de gestion et d'animation. Elle l'assume avec le concours financier des municipalités de Sceaux et de Fontenay-aux-Roses qui sont représentées dans son Conseil d'administration.

Il ne s'agit pas seulement d'un changement de structures juridiques et financières. Cela signifie que les habitants du quartier ont pris en charge un équipement qui est leur affaire ; que les deux municipalités leur font confiance puisqu'elles assurent, pour l'essentiel, le budget de fonctionnement général.

Affaire de tous, le Centre se veut ouvert à tous. Les locaux ne sont pas très grands et tous les habitants du quartier ne peuvent s'y réunir... en même temps. Mais qu'ils sachent qu'il existe à leur porte un lieu de rencontre ouvert. L'U.D.A.C. n'est pas un cercle fermé.

Toutes les associations menant une action socio-culturelle dans le quartier des Blagis peuvent, d'une manière ou d'une autre, participer à sa vie.

Toutes les initiatives visant de nouvelles activités, des occasions de rencontres et d'échanges seront bien accueillies et encouragées dans la mesure des moyens disponibles.

Une équipe de travailleurs sociaux (une animatrice responsable et une hôtesse d'accueil-secrétaire) est précisément là pour aider et soutenir les bénévoles.

A une échelle modeste, le Centre social peut aider à rompre l'isolement dont souffrent beaucoup de personnes dans nos zones urbaines (personnes âgées, femmes isolées ou au foyer, immigrés...). Participer à la vie d'une association locale c'est un des moyens de peser et d'agir sur la vie sociale, sur l'environnement immédiat.

C'est aussi tenter de resserrer un tissu humain, de retrouver une certaine qualité de vie.

Le Centre socio-culturel propose :

- Permanences de la C.C.A.F.R.P. : économie familiale et service social.

- Permanences de l'Association Nationale des Veuves Civiles (A.N.V.C.).

- Association familiale des Bas-Coudrais : Danses : classique, rythmique, jazz - Gymnastique harmonique, claquettes.

- Blagis-Bibliothèque : prêt de livres pour adultes et enfants.

- Centre Jeunes des Blagis : labo-photo, guitare, judo, yoga, gymnastique, tennis, natation, plongée sous-marine, volley-ball, club électronique, anglais, allemand, club UNESCO, cinéma ; 9 week-ends de ski ; selon demande : émaux.

- Association Initiation Artistique : piano, flûtes traversière et à bec, solfège, initiation musicale ; tissage, poterie, dessin, peinture.

- Amis de la Reliure : atelier de reliure.
- Club Cartonnage-Gainerie : atelier de cartonnage.

- Bridge-Club de Sceaux : enseignement et pratique du bridge.

- Karaté Club Scéen : pratique du karaté.

- Association Philatélique et Numismatique des Blagis : échanges de timbres et de pièces de monnaie.

- Club Scéen des Anciens des Blagis : rencontres amicales.

- Association des Parents et Amis des Handicapés Moteurs (APAHM) : rencontres amicales de jeunes handicapés.

- Association pour le Développement des Jeunes et des Adultes (ADIJA) : cours de sténo, dactylographie, écriture rapide.

Ouverture du bureau d'accueil : du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h, le samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h, au 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux - Tél. : 702-56-74.

Le Président de l'U.D.A.C.,
T. DE CARNE

(*) A.L.F.A. : Association pour le Logement Familial et l'Animation des grands ensembles ; association créée par la S.C.I.C. (Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts) pour animer ses grands ensembles.

Les Gémeaux

Le programme de novembre-décembre 1976 n'est pas entièrement arrêté mais sont déjà retenus :

- Vendredi 5 novembre à 21 h - Variétés : Guy BEDOS.

- Mardi 9 novembre à 21 h - Débats : Gérard MENDEL, à propos de son livre « Pour décoloniser l'enfant ».

- Vendredi 12 novembre à 21 h - Théâtre : « Jacques le fataliste », d'après Diderot.

- Vendredi 19 novembre à 21 h - Débat : « La littérature romanesque pour enfants », par Thérèse PILA.

- Lundi 29 novembre à 21 h - Débat : « L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime » par Philippe ARIES.

- Mardi 30 novembre à 21 h - Théâtre : « Marianne Sergent ».

- Vendredi 3 décembre à 21 h - Jazz : Duo Jean-Pierre MAS et Césarius ALVIM.

- Vendredi 10 décembre à 14 h 30 - Théâtre pour enfants : « Soleil blanc ».

- Jeudi 16 décembre à 21 h - Musique : Cathy BERBERIAN.

Les ateliers

- **Créativité** : animé par Poumi LESCAUT : les mercredis de 14 h à 16 h, salle de danse des Gémeaux.

- **Danse contemporaine** : animé par Karine WAEHNER ; les samedis de 14 h à 16 h, salle de danse des Gémeaux.

- **Jeu dramatique** : animé par Gérard BAYLE ; les samedis de 14 h à 16 h, sur le plateau de la salle de spectacles des Gémeaux.

C.S.A.I.

Dates à retenir :

- Du 11 au 14 novembre : réception par les Bretons de Sceaux du Groupe folklorique Bavarois de Brühl.

- Samedi 20 novembre : Grande Nuit du C.S.A.I.

Bibliothèque municipale

Après un long été de fermeture, la Bibliothèque Municipale a rouvert ses portes, le mardi 14 septembre au Petit Château.

Les habitués ont découvert avec étonnement qu'on avait changé... toutes leurs habitudes. Ils disposent en effet, de tout le rez-de-chaussée et des galeries, autrefois réservées aux livres donnés par M. ANCELY et consultables uniquement sur demande. C'est-à-dire que maintenant, les lecteurs ont accès direct à plus de 600 mètres de rayons.

Avec l'installation à la cave des livres Ancely et des réserves, ce sont près de 900 mètres de rayonnages qui ont été déménagés durant l'été par le personnel de la Bibliothèque Municipale. Ce réaménagement a permis de faire l'inventaire et hélas, de constater la disparition **par vol** de plus de 1.000 livres et non des moindres... Le précédent « grand inventaire » avait eu lieu en 1967. Mais, depuis cette date, la Bibliothèque avait procédé à des inventaires partiels.

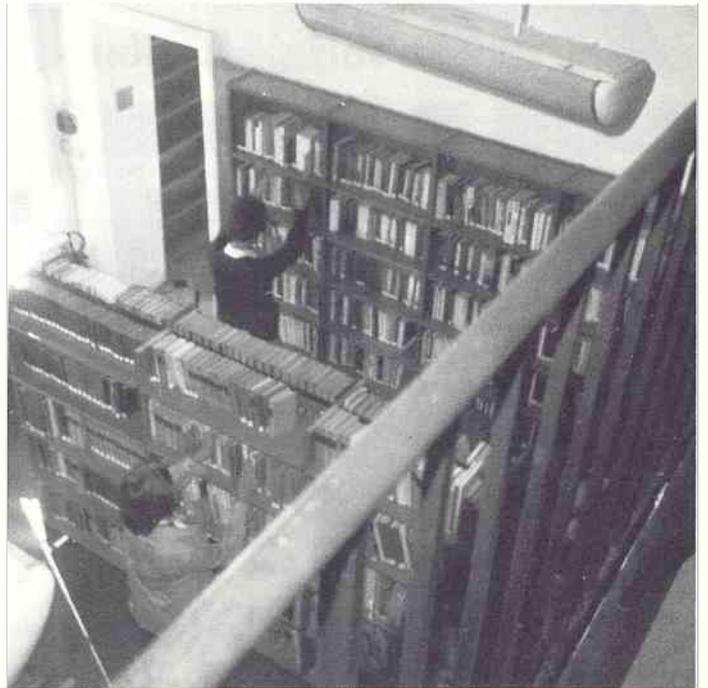
La Bibliothèque des enfants, installée à « la Courge » c'est-à-dire dans l'ancienne ferme du Petit Château, a eu également ses travaux : un chauffage électrique destiné à compléter le chauffage traditionnel qui n'arrivait pas à assurer une température suffisante dans cette aile excentrique de l'installation, et l'agrandissement d'une des deux « salles à livres » par suppression de la cloison, avec réfection des peintures et pose d'une moquette.

LES LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE VOYAGENT !

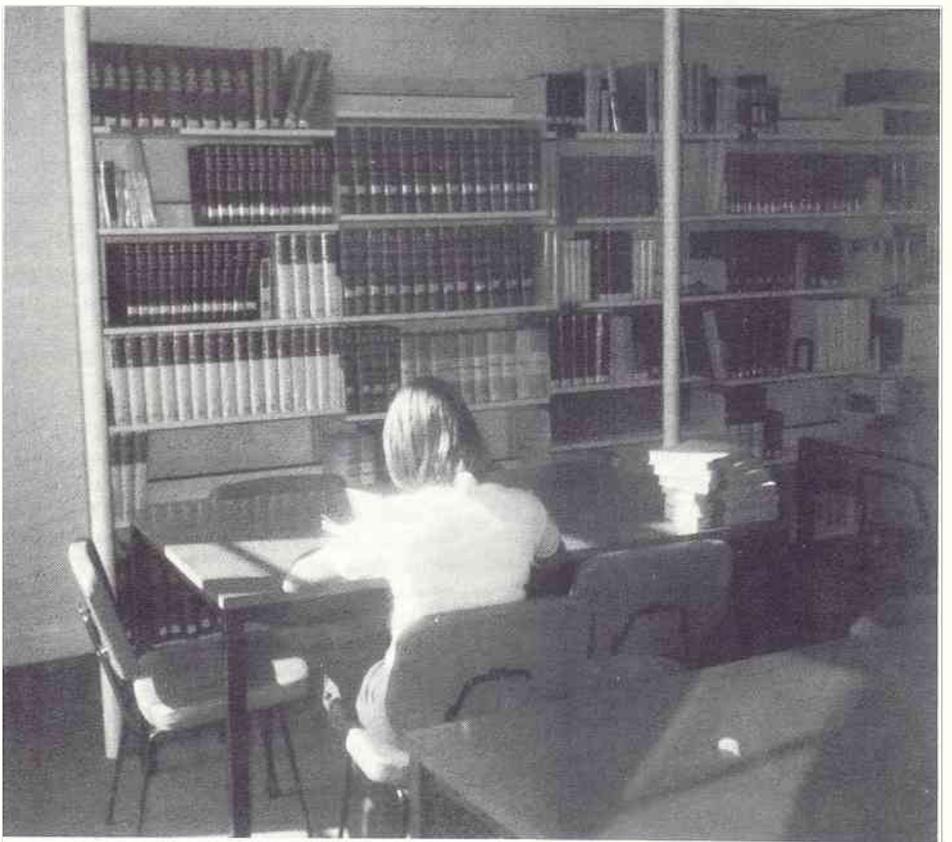
La Bibliothèque Nationale a demandé à la Bibliothèque Municipale de Sceaux de bien vouloir communiquer à la Bibliothèque publique de Leningrad un livre du fonds sur la Commune, donné par M. ANCELY, pour être consulté là-bas par un chercheur soviétique.

C'est très favorablement que la Bibliothèque Municipale a répondu à cette demande qui avait circulé sans succès dans six bibliothèques françaises, dont la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, la Bibliothèque Mazarine et la Bibliothèque Municipale de Saint-Denis, très connue pour son fonds d'ouvrages sur ce sujet.

Notons d'ailleurs que ce fonds sur la Commune est souvent sollicité par le prêt interbibliothèques français et qu'au cours de l'année 1975, il a fait l'objet de sept demandes de la part d'une bibliothèque de province.



Dans la nouvelle galerie, le niveau des romans et de la littérature classique : les rayons ont été espacés et les livres desserrés afin de permettre une meilleure recherche aux utilisateurs.



La nouvelle salle de travail, très lumineuse avec ses quatre fenêtres et son décor moderne

Les projets pour l'hiver prochain ont été réduits du fait des travaux très absorbants de l'été dernier. Néanmoins, poursuivant une jeune tradition de deux ans, la Bibliothèque des enfants présentera un choix de livres à offrir à nos enfants pour les étrennes. Mais cette exposition se tiendra aux Gêmeaux pour clore le trimestre centré sur les enfants. Des

détails complémentaires vous seront donnés ultérieurement, notamment dans les programmes des Gêmeaux.

Relèvement des tarifs

Les tarifs annuels sont portés à 10 F pour les adultes et 5 F pour les enfants, ... après 8 ans de stabilité !

Blagis-Bibliothèque

Blagis-Bibliothèque a rouvert ses portes le 13 septembre et, pour mieux satisfaire ses lecteurs, la Direction a décidé de commencer les permanences à partir de 15 heures, ce jusqu'au 11 octobre, date à laquelle seront repris les anciens horaires.

Les responsables pourront réserver ainsi aux abonnés l'accueil détendu et chaleureux qui est leur règle, malgré les tâches rendues plus lourdes du fait du très grand nombre de livres rentrés en même temps. A cet assouplissement des horaires, il faudra ajouter que des permanences, adultes, auront lieu désormais tous les samedis de 16 heures à 17 h 30.

L'équipe de Bibliothèque a de nombreux projets pour cette année qui débute. Indépendamment de son effort constant pour proposer à ses lecteurs les meilleures nouveautés, elle compte ouvrir et développer une section « Voyages-Découvertes », continuant ainsi ce qu'elle avait fait déjà concernant les documents en général, l'an dernier.

La Section « Adolescents-Jeunes », retient aussi tout particulièrement son attention mais là, elle se heurte à une difficultés importante, le manque d'animatrices bénévoles pour l'accueil des jeunes et la tenue des fichiers. Elle espère que cet article éveillera des vocations. Deux à quatre heures par semaine à passer parmi des enfants curieux, souvent passionnés et passionnants. Elle pourrait ainsi remplir de mieux en mieux le rôle qu'elle s'est donné et atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

Elle vous rappelle les jours d'accueil et de permanences :

— Lundi, mercredi, vendredi, de 16 h 30 à 18 h 30 ;

— Samedi (adultes seulement), de 16 h à 17 h 30.

ASSOCIATION PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DES BLAGIS (A.P.N.B.)

L'Association Philatélique et Numismatique des Blagis est ouverte aux collectionneurs de timbres et monnaies tous les dimanches matin de 10 heures à 12 heures, dans les locaux du Centre Socio-Culturel, 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux.

Quinzaine des musées de l'Ile-de-France

Une exposition d'affiches anciennes à l'Orangerie du 22 octobre au 11 novembre

Dans le cadre de la quinzaine des Musées de l'Ile-de-France destinée à attirer l'attention du grand public sur les 107 musées de la région parisienne souvent méconnus, 72 d'entre eux organisent du 23 octobre au 7 novembre des manifestations diverses.

A l'Orangerie du Château de Sceaux, le Musée de l'Ile-de-France exposera du 22 octobre au 11 novembre un ensemble d'affiches anciennes et modernes concernant exclusivement l'Ile-de-France et choisis selon quatre thèmes : le tourisme, les loisirs, les ressources économiques (artisanales, industrielles) et l'urbanisation.

L'introduction à l'exposition « Affiches d'Ile-de-France, hier et aujourd'hui » sera faite par la démonstration de la technique d'impression d'une affiche grâce à la présentation d'une presse. Des mannequins costumés, semblables aux personnages des affiches illustreront celles-ci fort agréablement.

Les visiteurs pourront, tout en se promenant dans le magnifique bâtiment qu'est l'Orangerie, mieux connaître la province de l'Ile-de-France et ses richesses passées et présentes.



Une des affiches exposées
(Bibliothèque du Musée des Arts décoratifs)

A.S.A.S. Basket

La saison 1975-1976 s'est terminée le 11 juin à l'ancienne Mairie de Sceaux par l'Assemblée générale regroupant plus de 160 personnes : basketteurs, parents, amis, etc. La vie de la section, très active, fut passée en revue ; chaque rapport fut écouté avec beaucoup d'intérêt et plus particulièrement le rapport d'activité au travers duquel furent examinés les résultats obtenus par chacune des équipes engagées dans les divers championnats.

La saison écoulée fut exceptionnelle pour le rayonnement du Club et de la Cité. Qu'on en juge.

La section comprend 220 licenciés regroupés dans 19 équipes (10 équipes masculines, 9 équipes féminines) qui disputent les divers championnats nationaux, régionaux et départementaux.

L'A.S.A.S. est le premier club du département des Hauts-de-Seine sur 48 clubs affiliés à la F.F.B.B. et se situe dans les tous premiers de la Région Parisienne sur 350 clubs.

Résultats obtenus

Section masculine

SENIORS I : Excellente saison. Champion de Paris. Excellence régionale. Accède en championnat de France Division Nationale IV.

SENIORS II : Termine deuxième de poule en critérium IB qui regroupe les 12 meilleures équipes « réserves » de la Région parisienne.

ANCIENS I : Se classe deuxième de poule derrière l'A.S.P.P. dans le championnat de Paris 1^{re} division.

ANCIENS II : Après avoir enlevé le titre de champion de Paris 2^e division l'année précédente, termine deuxième de poule.

JUNIORS : Equipe championne de Paris 1^{re} division.

CADETS : Constitue le fleuron de la section. Cette équipe s'est élevée au plus haut niveau puisqu'elle est arrivée en demi-finale de la Coupe de France. Battue au match « Aller », vainqueur au match « Retour », elle a été éliminée au goal-average. Le vainqueur JOUDREVILLE a terminé champion de France. Un seul regret : l'indisponibilité, pour blessures, de deux joueurs pour ces deux matches capitaux. Une consolation pour ces joueurs : le titre de champion de Paris 1^{re} division.

MINIMES : Finaliste du championnat des Hauts-de-Seine. Demi-finaliste du championnat de Paris.

BENJAMINS : Termine première de poule. Éliminée, à la suite d'une contre-performance, de la poule finale pour le titre de champion de Paris.

POUSSINS : Champion de Paris.



L'Assemblée générale du 11 juin 1976

Section féminine

SENIORS I : Termine troisième de poule en championnat de France Nationale III. Accède en Nationale II.

SENIORS II : Termine cinquième de poule. Se maintient donc facilement parmi les 12 meilleures équipes « réserves » de la Région parisienne.

JUNIORS : Se classe première de poule. Battue en finale du championnat de Paris 1^{re} division par Orly et ses internationales. Vainqueur de la coupe des Hauts-de-Seine. Très belle équipe. A sa place parmi les meilleures équipes françaises. A été éliminée en 1/8^e de finale de la coupe de France par Chalon-sur-Saône.

CADETS I : Termine deuxième de poule dans le championnat de Paris 1^{re} division. Le titre était pourtant à leur portée... Éliminée en 1/16^e de finale de la coupe de France par Caen. Equipe très attachante dont l'esprit « club » est remarquable.

CADETTES II : Finaliste du championnat des Hauts-de-Seine. Demi finaliste du championnat de Paris 2^e division.

MINIMES : Finaliste du championnat des Hauts-de-Seine. Demi finaliste du championnat de Paris. Vainqueur de la coupe Sani-Service.

BENJAMINES : Champion de Paris et des Hauts-de-Seine.

A noter que les résultats obtenus par nos équipes Seniors-Juniors-Cadettes féminines ont hissé notre club à la sixième place du basket féminin français au titre de la saison 1975-1976. Ce brillant résultat mérite toutes nos félicitations.

En définitive, l'A.S.A.S. a obtenu pour la saison 1975-1976 :

- 3 titres de champion régional ;
- 2 titres de champion de Paris/Hauts-de-Seine ;
- 1 titre de champion des Hauts-de-Seine.

A cela il convient d'ajouter de nombreuses victoires dans les tournois et coupes disputés en fin de saison et plus particulièrement les coupes des Hauts-de-Seine, de Clamart, de Choisy-le-Roi, de Beauvais, de Bourg-la-Reine et le tournoi cadets du Mans.

On ne saurait arrêter ce magnifique bilan sans signaler la vitalité de notre école de basket qui fonctionne tous les mercredis matins au Stade des Clos Saint-Marcel et qui regroupe une trentaine de débutants garçons et filles âgés de 9 à 10 ans. Un pressant appel est fait aux parents Scéens pour cette « école ».

Ainsi s'est terminée la saison 1975-1976.

Vive la saison 1976-1977.

Venez nombreux encourager vos équipes.

Pour la section basket de l'A.S.A.S., la saison 1976-1977 est déjà commencée. Les entraînements ont repris, le début des championnats est proche. Nous publions ci-dessous la liste des équipes et, pour chacune d'entre elles, le nom du responsable auquel les joueurs, leurs parents ou toute personne intéressée pourront s'adresser soit directement, soit par l'intermédiaire du secrétariat du club - (Tél. : 661-29-50, poste 316).



Piscine des Blagis

Equipes féminines

Seniors I : Responsable : E. GONDAL -
Tél. : 922-83-28.

Seniors II : Responsable : J. MARTI-
NEAU - Tél. : 702-91-31.

Seniors III : Responsable : M. NOEL -
Tél. : 350-25-70.

Juniors (joueuses nées en 1958 et 1959) :
Responsable : J. MARTINEAU - Tél. :
702-91-31.

Cadettes I (joueuses nées en 1960 et
1961) : Responsable : G. MARTINEAU -
Tél. : 702-75-39.

Cadettes II : Responsable G. MARTI-
NEAU - Tél. : 702-75-39.

Minimes (joueuses nées en 1962 et
1963) : Responsable : M. ALEXIS - Tél. :
660-09-17.

Benjamines (joueuses nées en 1964 et
1965) : Responsable : M. MORIN - Tél. :
660-81-15.

Poussines (joueuses nées en 1966 et
1967) : Responsable : A. MARTINEAU -
Tél. : 702-75-39.

Equipes masculines

Seniors I : Responsable : M. CHAUVEAU -
Tél. : 253-66-47.

Seniors II : Responsable : G. GOUDARD -
Tél. : 702-49-05.

Seniors III : Responsable : B. FERRAN -
Tél. : 702-25-28.

Anciens I : Responsable : D. COUR-
TAUD - Tél. : 350-43-39.

Anciens II : Responsable : J. NOEL -
Tél. : 350-25-70.

Juniors (joueurs nés en 1958 et 1959) :
Responsable : M. SALLES - Tél. : 735-
48-61.

Cadets (joueurs nés en 1960 et 1961) :
Responsable : A. WEISS.

Minimes (joueurs nés en 1962 et 1963) :
Responsable : L. DOUSSAINT - Tél. :
702-03-84.

Benjamins (joueurs nés en 1964 et 1965) :
Responsable : P. THIPHAINE - Tél. :
901-09-14.

Poussins (joueurs nés en 1966 et 1967) :
Responsable : A. MARTINEAU - Tél. :
702-75-39.

Ecole de Basket (pour les plus jeunes
garçons et filles) : Responsable : A. MAR-
TINEAU - Tél. : 702-75-39.

Le Président,
P. DAZET

Le Baby-club

Le Baby-Club qui a fonctionné de sep-
tembre à juin a remporté un vif suc-
cès. L'expérience semble satisfaisante
puisque 75 bébés, ont connu et « goûté »
les joies de l'eau.

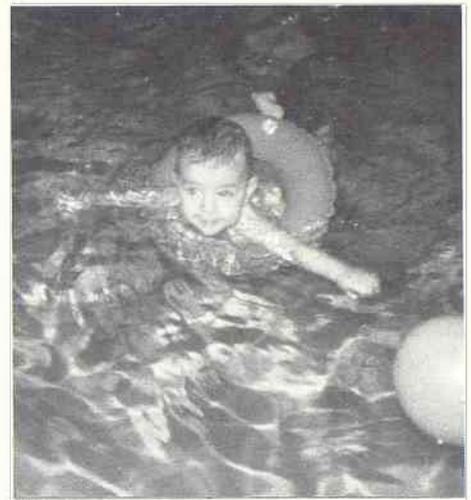
Si certains ont atteint le but, qui est
de devenir autonomes, d'autres se dépla-
cent à l'aide de flotteurs, ou selon leur
tempérament se prélassent dans leur
bouée...

Espérons que les parents ont continué
leur rôle d'éducateurs pendant les gran-
des vacances et que les bébés nageurs
seront de plus en plus nombreux.

La rentrée du Baby-club s'est faite
le 25 septembre. Les inscriptions sont
prises toute l'année à la Piscine.

L'équipe Junior du Lycée Marie-Curie, championne de France !

Lors des championnats de France
A.S.S.U. qui se sont déroulés à Lyon,
l'équipe junior du 4 x 100 mètres nage



libre a arraché « d'une main » le titre
au Lycée de Vincennes.

Félicitons les participantes, Corinne
BARDEY, Isabelle GAY, Isabelle PAPAY,
et Françoise GREMION pour leur proues-
se, et complimentons leur professeur
Mme BLANC qui a su les conduire sur
la première marche du podium.



LE CROSS DE LA VILLE DE SCEAUX

(ouvert à tous)

aura lieu
EN FÉVRIER 1977

Il est temps
de commencer l'entraînement

U.S.B.R.S. - Section Natation "Les Dauphins"

Rencontres à la Piscine des Blagis

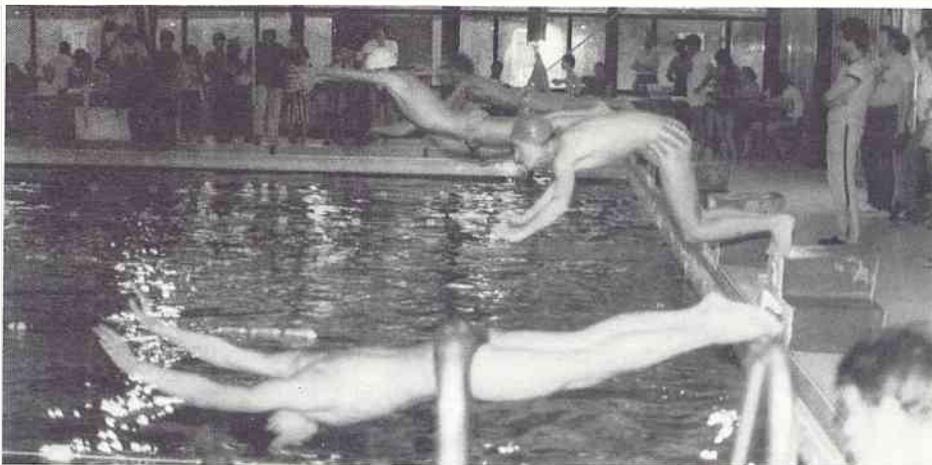
Ceux qui aiment l'ambiance et le sport auront été servis ! Au printemps dernier, à la Piscine des Blagis, se déroulait une réunion sportive à laquelle participaient les clubs de Brühl et Leamington Spa, villes jumelées avec Sceaux.

Chaque ambiance en effet, où l'esprit sportif dominait et d'excellentes performances furent réalisées. Les « grands » nageurs de l'U.S.B.R.S. se classèrent derrière l'équipe de Brühl qui fut très brillante, et devant celle de Leamington Spa qui ne le fut pas moins.

Ce même jour, les plus jeunes avaient, eux aussi, leurs compétitions et nos petits Dauphins et Dauphines se défendirent comme des « chefs » puisqu'ils se classèrent second devant Vanves et derrière Montrouge.

Sous ce climat sportif, la musique vint nous apporter son charme avec les « Mouettes de Paris » qui s'illustrèrent dans leurs démonstrations de natation artistique.

Au soir de cette journée, chacun se retrouvait autour d'un buffet campagnard pour la remise des récompenses, et là encore, l'ambiance était chaude !...



Natation pour adultes

Toujours soucieux d'amplifier les activités sportives dans les villes de Sceaux et de Bourg-la-Reine, les dirigeants des « Dauphins » de l'U.S.B.R.S., ont pensé qu'il fallait innover en créant une heure pour adultes au sein de leur section.

Il est temps de remettre en valeur les bienfaits d'une activité sportive praticable par tous, et ce, régulièrement au cours d'une vie normale.

Le groupe natation pour adultes des

« Dauphins » sera sans prétention ; son principal but : prouver qu'il est possible, à tous les âges, d'apprendre de nouveaux gestes et de s'améliorer. Il fonctionnera le jeudi soir de 19 h 15 à 20 h 15.

La rentrée des Dauphins

Elle a eu lieu le lundi 20 septembre 1976. Pour tous renseignements concernant la section « Natation sportive » ou la section « Sport adulte », s'adresser à la Piscine des Blagis 5, rue de l'Yser à Sceaux - Tél. : 660-21-65.

La Boule Scéenne

Dans le cadre des Fêtes de Sceaux, la Boule Scéenne a participé activement à la Fête des Associations du dimanche 13 juin. Dans le Petit Parc, un stand d'information, avec exposition de quelques trophées acquis par les Scéens, remise d'une courte documentation sur le « Sport-Boules » et de numéros de la revue « Le Bouliste ». Mmes CHADENIER et THETU, épouse et nièce du Président de la Boule Scéenne assumèrent la permanence toute la journée et reçurent ainsi au stand de nombreuses personnalités parmi lesquelles M. GULDNER, Conseiller général et Maire de Sceaux, accompagné de Mme GULDNER ; MM. JECHOUX, MONCEAUX, OHEIX, PETIT, Mme PHILIPPART... que la Boule Scéenne remercie de leur visite ainsi que toutes les autres personnalités qui ont visité le stand.

En cette journée, le boulodrome lui aussi fut très animé. Le Challenge du Comité Municipal des Fêtes (16 Q.T.C.) reste à Sceaux, la finale ayant opposé deux formations locales, celle de C. BOISSAY l'emportant sur celle de CREVOISIER. Le « Complémentaire », avec son Challenge « La Coupe de Sceaux », fut gagné par l'équipe MARTINEZ (Châtenay).

Il fut intéressant de suivre, tout l'après-midi, les onze quadrettes « Jeunes » (Cadets et Minimes) qui s'étaient alignées au départ des épreuves qui leur étaient réservées. Les Champions des Hauts-de-Seine (formation scéenne : FACHAUX frères, HAMON, J.-C. LACOSTE) l'emportèrent sur les joueurs menés par DUGOU (C.S.M. XX^e), conservant ainsi le Challenge du Comité Municipal des Fêtes

de Sceaux, les sous-champions de ce concours se voyant attribuer, pour leur part, la Coupe COCA-COLA (cette firme sympathique assura la collation des Jeunes au cours de l'après-midi, Mme LACOSTE assumant à nouveau tout le jour la charge du stand de ravitaillement).

Le Concours complémentaire « Jeunes » (8 Q.), très généreusement doté d'une Coupe et de récompenses individuelles par M. Charles « Lolo » BERGER vit le succès de PANTANELLE et son équipe (Kremlin-Bicêtre) devant BERNARD et sa formation (E.S. Colombes).

Très bonne journée de « Sports-Boules », dont le secrétariat, tenu par le dévoué M. THETU, fut, une fois de plus, sans défaut.

Les 19 et 20 juin, au cours des Championnats fédéraux, les Cadets de Sceaux confirmèrent leur titre de Champions du département, acquis en doublettes, par un titre égal remporté, cette fois, en quadrette.

Le 27 juin, par une température voisine de 35°, il fallut une étonnante dose de courage à Mmes BAILLEUL, CHADENIER, P. et L. FRAIOLI, LACOSTE, ainsi qu'à Bernadette et Marie-Carmen pour être actives tant au ravitaillement qu'à la vente des « enveloppes-surprise » tandis que le fidèle M. THETU assurait le secrétariat dans la baraque surchauffée. Merci de grand cœur à toutes ces personnes dévouées qui contribuèrent si bien à la réussite de cette journée de Concours.

La Société exprime aussi sa vive gratitude envers les Autorités locales qui voulurent bien nous rendre visite et s'in-

téresser longuement à quelques parties. M. GULDNER, Conseiller général et Maire de Sceaux, remit le Challenge municipal aux vainqueurs de la finale, mise en route par un parfait « Jet de But » réussi par le Maire. Clamart l'emporta sur notre équipe de Cadets, ces derniers récompensés, des mains de M. JECHOUX, Maire adjoint délégué aux Sports, par le Challenge du Commerce et de l'Artisanat, réservé à la meilleure formation scéenne du jour.

M. STEVERLYNCK, Président du S.I. Office de Tourisme, voulut bien suivre avec intérêt quelques phases de différentes parties et se faire présenter des équipes en vedette, parmi lesquelles la formation DESPRE, de Châtenay, à qui revint la très belle Coupe offerte par le S.I.O.T.

En fin d'après-midi, un apéritif d'honneur fut offert par la Boule Scéenne à ses invités pour les remercier à nouveau de leur visite.

Le 3 juillet, à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne), au 16 D.T.C., les jeunes HAMON et J.-C. LACOSTE gagnent le complémentaire.

A Pontault-Combault (Seine-et-Marne), le 10 juillet (32 D.T.C.), la Boule Scéenne fit quelque peu la loi : ARBITTRE-HAMON perdirent en 1/2 finale du Concours principal tandis que BRIOU-BOHEC remportaient le Complémentaire.

Le 11 juillet, à L'Hay-les-Roses, le complémentaire du 32 Q.T.C. est enlevé par ARBITTRE - COLINOT - MOREL - SMANIOTTO. Le même jour, au 16 Q. 3 et 4, de Longpont-sur-Orge (Essonne), les frères FACHAUX, GUIGON et HAMON échouent dans leur demi-finale.

Les Amis Scéens des Arts

Le quatrième concours de peinture organisé par les « Amis Scéens des Arts » s'est déroulé cette année le 13 juin dans le cadre de la Fête des Associations. Il a rencontré un très grand succès.

L'Association disposait d'un grand stand où de nombreux amateurs d'art purent apprécier des œuvres exécutées par les lauréats des trois précédents concours.

Parmi les nombreux visiteurs, il faut citer M. GULDNER, Maire de Sceaux et M. OHEIX, Conseiller municipal, Président du Comité des Fêtes. Mme MARTINEZ-RICHTER, Présidente, et les « Amis Scéens des Arts » les accueillirent avec joie et les remercièrent une fois encore pour toute l'aide qu'ils leur apportent.

Les lauréats de ce quatrième concours sont les suivants :

- Prix de la Ville de Sceaux (500 F) : S. LEROUX, pour une toile traitée avec assurance dans de très jolis accords.
- Prix du Comité Municipal des Fêtes (200 F) : L. HUBAULT pour un « Grand bassin » impressionniste.
- Prix des Amis Scéens des Arts (200 F) : A. JULY, pour une aquarelle représentant la porte d'entrée du Petit Château.

Studio Sud



Organisateurs et artistes déjeunent sur le stand de la Fêtes des Associations décoré des œuvres des lauréats des précédents concours.

Les Artistes Scéens

Une exposition de plein air

Les « Artistes Scéens » ont organisé avec succès le dimanche 16 mai 1976 une exposition de plein air au Jardin de la Ménagerie.

Participation à la Fête des Associations

L'Association était également présente à la Fête des Associations du dimanche 13 juin sur un stand qui reçut de très nombreux visiteurs.

Premier salon

Enfin les « Artistes Scéens » ont connu un grand moment avec leur premier salon organisé du 18 au 26 septembre à l'ancienne Mairie. M. GULDNER, Maire de Sceaux, MM. MONCEAUX et WATREMEZ, Maires adjoints avaient tenu à participer au vernissage de l'exposition ; qu'ils soient remerciés pour leur appui ainsi que M. OHEIX, Conseiller municipal, Président du Comité des Fêtes qui n'a pas manqué, une fois encore, d'apporter son soutien à l'Association.



Inauguration du premier Salon des Artistes Scéens par M. Guldner, Maire de Sceaux.

Club des Aînés

A Sceaux, il n'y a pas d'université du troisième âge, mais nous avons déjà... un « Club des Aînés » !

Si vous êtes venus à la Fête des Associations le 13 juin au jardin de la Ménagerie, vous n'ignorez plus l'existence du « Club des Aînés ».

Vous savez qu'il s'agit d'une Association de retraités actifs qui propose des activités intéressantes, mais à qui il reste encore beaucoup à faire.

Pour vous qui vous sentez concernés, la situation se présente ainsi :

— ou vous faites partie des 215 membres du Club et vous participez quelquefois ou régulièrement aux activités proposées, et vous êtes satisfaits ;

— ou vous vous êtes fait inscrire, mais vous ne venez que rarement, soit que vous n'en ayez pas la possibilité, soit que les activités présentées ne vous conviennent pas entièrement.

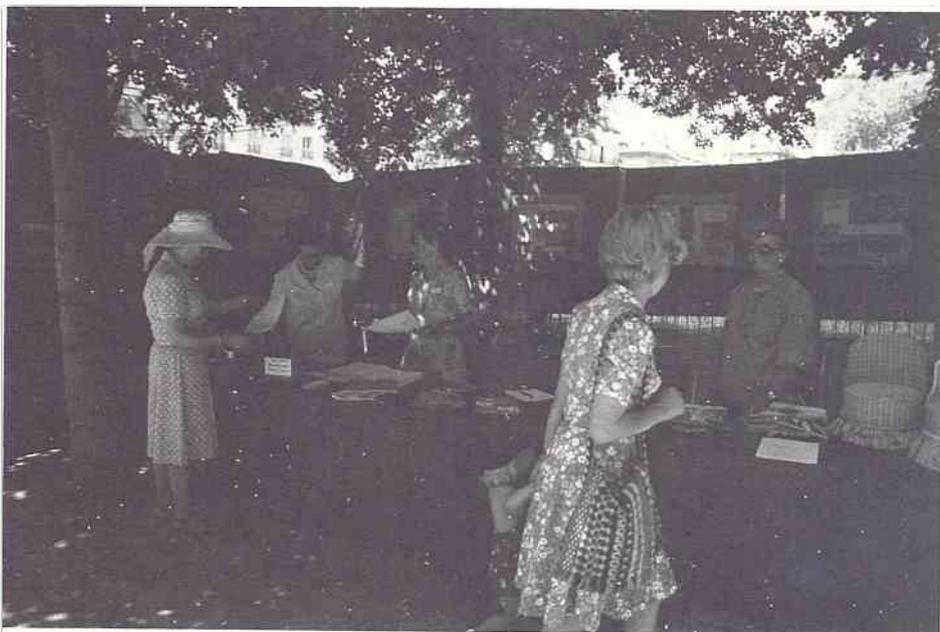
Malgré quelques initiatives insuffisantes en nombre, et en qualité, la préparation à la retraite n'est pas encore entrée dans les mœurs.

Lorsque les entreprises prendront en charge cette formation des retraités, au même titre que la formation permanente des adultes, le problème sera en partie résolu.

Pour le moment, il appartient aux retraités de se prendre eux-mêmes en charge, et d'organiser leur formation.

Notre Club a déjà commencé et a la ferme volonté de continuer dans cette voie, avec l'aide de toutes les bonnes volontés.

Le nombre des retraités s'accroît, c'est un fait ; ils peuvent jouer un rôle important s'ils décident de consacrer une partie de leur temps au service de la qualité de la vie.



Notre stand à la Fête des Associations

Dans le premier cas, c'est que vous n'êtes pas sans occupation et alors : bravo. Dans le deuxième cas, vous nous rendriez service en nous confiant vos suggestions et vos désirs.

Il se peut aussi que vous arriviez cette année au seuil de la retraite et c'est un grand moment de votre existence.

Privé de votre travail habituel, vous vous sentez dépossédés d'une part de votre dignité : vous avez perdu une partie de vos revenus et aussi de vos relations ; regardez votre carnet d'adresses, la plupart concernent des relations de travail qui risquent de s'éliminer rapidement. Par contre, vous avez gagné la liberté de votre temps.

Le problème fondamental pour vous devient alors la gestion de ce temps.

Par leur science, leur expérience, leur sérénité, ils représentent un capital très souvent inemployé.

Venez donc au Club des Aînés vous renseigner sur les programmes mensuels.

Outre les activités habituelles (réunions et jeux divers, promenades, excursions, conférences sur l'art de tel ou tel siècle), les projets nouveaux pour cette année sont nombreux : cours sur l'art et la civilisation égyptienne, formation civique, yoga, bicyclette, et, en outre, une certaine place pourrait être envisagée pour des tâches sociales : visites d'isolés, alphabétisation, aide pédagogique bénévole pour des enfants, etc.

Permanence et renseignements : 95, rue Houdan à Sceaux, les lundi, mercredi, vendredi de 14 h 30 à 17 h.

Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux (A.M.C.S.)

Cette Association, fondée par Alfred LOEWENGUTH, organise sa 21^e année d'activité.

Il y a plusieurs changements cette année ; les concerts destinés aux enfants à partir de 5 ans (Compagnons de Peter Pan) auront lieu désormais le samedi à 17 heures ; la séance durera 45 minutes. C'est la série A.

Après un quart d'heure d'entracte, aura lieu le concert destiné aux plus âgés qui durera jusqu'à 19 h 15. Les abonnés de la série A pourront sans supplément de prix, assister à une partie ou à tout le concert de cette série B, et vice-versa, ceux de la série B pourront y venir plus tôt sans supplément de prix également. La série B est également intéressante pour les personnes ne pouvant venir en soirée. Le soir, à 20 h 45, aura lieu le concert destiné aux abonnés des Amis de la Musique du Canton de Sceaux : série C.

Les prix d'abonnement sont extrêmement modestes afin qu'ils puissent convenir à toutes les personnes voulant intéresser leurs enfants à la musique.

Pour la série A (Peter Pan) :

● abonnement pour 7 concerts (1 par mois) ;

— enfants : 35 F,

— adultes les accompagnant : 40 F ;

● abonnement pour 4 concerts :

— enfants : 30 F,

— adultes les accompagnant : 35 F.

Orchestres de Jeunes Alfred Loewenguth

Comme chaque année, ces orchestres qui sont maintenant au nombre de 16 avec près de 1.000 exécutants qui ont de 5 à 20 ans, se sont produits à la Salle Pleyel au cours de deux concerts avec des programmes différents, le mardi 5 octobre à 20 h 30, et le dimanche 10 octobre à 17 h.

Secrétariat des Orchestres : 95, rue Houdan à Sceaux - Tél. : 660-35-40.

A Cœur Joie

Si vous aimez la musique, les soirées amicales, les sorties, même si vous ne connaissez pas le solfège, venez trouver chez nous la joie de chanter ensemble dans l'harmonie des cœurs et des chœurs.

Les répétitions ont lieu au 10, sentier de la Tour à Sceaux (Près du Lycée Marie-Curie) :

● Pour les adultes à partir de 18 ans, LA VILLANELLE, les lundis de 20 h 30 à 22 h 30 (Tél. : 660-06-47).

● Pour les adolescents de 13 à 18 ans : LA CAMPANELLA, les mardis de 18 h 15 à 19 h 30 (Tél. : 702-21-82).

● Pour les enfants de 7 à 13 ans : LES MENESTRELS, les mercredis matins de 11 h à midi (Tél. : 660-11-50).

Association "Nuits de Sceaux"

Participation Scénique au Festival de Musique de Châtenay

Au printemps dernier, comme au temps de Nicolas de MALEZIEU chez qui commencèrent à Châtenay en 1699 les premiers divertissements musicaux qui devinrent par la suite les « *Nuits de Sceaux* », a eu lieu le Festival de Musique de Châtenay. Sceaux prêta son concours pour réaliser une série particulièrement réussie de manifestations musicales.

Cette année, le Festival a pris comme centre d'intérêt la musique pour instruments à vent. Le public fut très sensible à la qualité et à la variété des programmes interprétés par de grands artistes.

Cette année, quatre exécutions étaient réservées à la musique pour cuivres. Il serait trop long de décrire la prestigieuse audition d'œuvres anciennes et contemporaines, données, tantôt par le Quintette de cuivres, tantôt par l'Ensemble de cuivres de l'Orchestre National de France. Jean DOUAY animait ces deux groupes. Un colloque avec les instrumentistes, en présence du compositeur Yamos KOMIVES, fut très apprécié.

L'ouverture du Festival, favorisé par le beau temps, dans le cadre de la Vallée aux Loups a laissé un souvenir exceptionnel aux auditeurs venus en foule.

Les « *Divertissements - Promenades* », formule créée à Châtenay en 1971 à l'occasion du « *Mai Floral* », mettaient en valeur des emplacements dont la beauté s'harmonisait avec la musique. Les musiciens se firent entendre dans quatre points différents de ce Parc admirable, avec pour fond, tantôt la verdure et les arbres que Chateaubriand a tant aimés, tantôt les massifs de rhododendrons en fleurs. Un public varié, accompagné de nombreux enfants saisis par cette ambiance de beauté, suivit les interprètes qui débutèrent et terminèrent ces concerts devant la charmante maison ornée des cariatides bien connues.

Cette alliance de la beauté des lieux et de la qualité artistique provoqua chez le public une attitude à la fois recueillie et décontractée, dont chacun garde le souvenir. Nous devons retrouver cette ambiance dans le magnifique Parc de la Roseraie (C.R.E.P.) qui accueille aussi des « *Divertissements-Promenades* »

Le programme de musique religieuse dans la belle Eglise de Saint-Germain l'Auxerrois de Châtenay fut très apprécié. Cors, orgue, ondes Martenot, percussion, piano et voix permirent de présenter un panorama de la musique, allant de Bach aux contemporains. La grande harpiste Lily LASKINE qui avait

bien voulu prêter son concours, fut longuement applaudie.

Christian GOUINGUENE, Maître organiste de la Chapelle de Saint Jean-Baptiste de Sceaux ne put, comme c'était prévu, interpréter et diriger la messe qu'il avait composée. Nous espérons avoir le plaisir de l'entendre une autre année. Le jeune Georges BESSONNET, organiste de Saint Jean-Baptiste de Sceaux, interpréta différentes œuvres avec beaucoup de talent.

La Chorale de Saint Jean-Baptiste de Sceaux participa à la rencontre chorale du Parc de la Roseraie où elle fut très appréciée. Christian GOUINGUENE, rétabli, put diriger un beau concert de musique classique avec cuivres et orchestre qui termina ce festival au cours duquel furent interprétées aussi bien les œuvres des plus grands maîtres que celles de jeunes compositeurs.

Les « *Divertissements-Choral* » de ce festival, s'intégrèrent dans la journée des Associations dite « *Châtenay-Forum* ». Dans cette atmosphère de fête, chorale et duo vocal rivalisèrent pour la joie de tous.

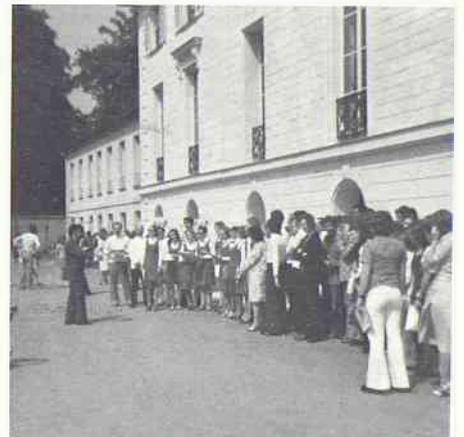
La Villanelle, Chorale de Sceaux, chanta avec entrain un répertoire très varié et fut très remarquée. Elle s'associa dans le final de ce divertissement choral aux autres groupes pour interpréter le canon composé spécialement par Christian GOUINGUENE d'après le passage des Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand décrivant ses arbres de la Vallée aux Loups.

Nos félicitations aux organisateurs de ce festival qui convenait si bien au cadre dans lequel il s'est déroulé. Nous remercions les personnalités qui ont bien voulu assister et s'intéresser à ces réalisations artistiques. Nous remercions également Mme LE SAVOUREUX, le Dé-

partement, le Directeur du C.R.E.P. (La Roseraie) qui a bien voulu accepter cette expérience et Monsieur le Curé de Saint-Germain, de leur merveilleux accueil.

Une session musicale d'automne a complété ce festival du 13 au 24 septembre. Christian GOUINGUENE, assisté de Françoise GOUINGUENE, a bien voulu en prendre la responsabilité. Cette année, l'accent a été mis sur l'étude de l'harmonie écrite et improvisée au piano. Une vingtaine d'étudiants de première, deuxième et troisième année de L'U.E.R. de musicologie de Paris IV, ont suivi avec intérêt et assiduité ces cours préparant à des examens de haut niveau. Cette session est appelée dans l'avenir à aborder d'autres sujets musicaux.

C'est l'Association « *Nuits de Sceaux* » qui a organisé avec la participation de la Municipalité de Châtenay, ces « *Divertissements-Promenades* », initiative appuyée par le Secrétariat d'Etat aux Affaires Culturelles. Unique dans la région parisienne, ce Festival est très apprécié des connaisseurs et joue un rôle éducatif auprès des enfants et de tous ceux qui souhaitent s'initier à la musique.



La chorale « *La Villanelle* » de Sceaux.



Christian Gouinguéné, Maître de Chapelle de l'Eglise Saint Jean-Baptiste de Sceaux, dirige l'Orchestre de chambre de Méudon. Les solistes : Jean Douay, trombone, et André Fournier, cor, tous deux solistes de l'Orchestre National de France

Frères des Hommes

Tous les amis du Centre de soutien de Sceaux de « Frères des Hommes » sont informés que cette année une permanence sera assurée tous les dimanches matins de 10 h 30 à 13 h au local (annexe de la Maison des Jeunes et de la Culture 5, rue des Imbergères). Cette permanence a pour but :

- d'accueillir et de créer des liens amicaux avec les émigrés ;
- de mettre en contact tous ceux qui, en Europe et dans le Tiers Monde se préoccupent des problèmes de développement ;
- d'établir un système de prêt de documentation et livres sur ces questions, en vue d'une information sérieuse ;
- de répartir les tâches matérielles entre tous ceux qui désirent nous aider ;
- de fournir tous renseignements sur notre association et le travail des animateurs sur le terrain en Inde, au Bengladesh, en Amérique latine et en Afrique.

D'autre part, les pochettes de Cartes de Vœux y seront disponibles jusqu'en janvier (nouveaux sujets cette année).

Nous informons aussi nos amis qu'une exposition — vente d'artisanat du Tiers Monde — aura lieu à Antony au Centre culturel Firmin-Gémier, Place du Marché, du 31 janvier au 7 février 1977.

Les principaux objets de cette vente seront exposés à la Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux du 10 au 20 décembre 1976, ce qui permettra d'acquiescir à ce moment-là de jolis cadeaux de Noël.

Nous rappelons enfin que nous sommes à la disposition de tout groupement, école ou association pour organiser, à partir d'un film, un débat sur les problèmes des populations du Tiers Monde.

Pour tous renseignements, s'adresser à : Mlle Jacqueline GRIVOIS 12, boulevard Desgranges à Sceaux - Tél. : 702-89-33.

Association Essor C.L.A.P. 92 et Fêtes de Sceaux

Parmi les attractions gratuites proposées aux jeunes le dimanche 13 juin, dans le cadre de la Fête des Associations, une des plus appréciées était certainement celle de la section aéromodéliste de la M.J.C.

Les aînés de cette active section du C.L.A.P. 92 (*) avaient conçu une chaîne de fabrication permettant de réaliser en un quart d'heure une maquette volante. Toutes les cinq minutes un nouveau planeur était prêt à prendre son vol. Cette cadence était encore jugée trop lente par les impatientes qui attendaient leur tour. Un stand où, dès le matin et tout l'après-midi, on fit la queue !

Félicitations aux jeunes qui, bénévolement, animèrent cette activité pour communiquer leur passion. Ceux-ci remercient la Municipalité qui leur a fait confiance et le Comité Municipal des Fêtes qui a pris à sa charge le coût de cette opération.

(*) C.L.A.P. 92 (Centre Laïque d'Aviation Populaire) - L'Association « ESSOR C.L.A.P. 92 » regroupe de nombreuses sections aéromodélistes des Hauts-de-Seine. Son but est d'initier les jeunes à l'Aéronautique. Délégué départemental de cette association : M. Serge CHEVRIER - 1, allée Estérel - 92330 SCEAUX.

Société mutualiste Saint-Jean-Baptiste devenue Société intermunicipale mutualiste des 16^e, 17^e, 18^e arr.

La très ancienne Société Mutualiste Saint Jean-Baptiste de Sceaux a fusionné en 1973 avec la Société Intermunicipale Mutualiste des 16^e, 17^e et 18^e arrondissements, qui a pris en charge tous les sociétaires et qui est toute prête à accueillir les Scéens qui voudraient maintenir la tradition de solidarité mutualiste et se prémunir contre l'adversité engendrée par la maladie.

La Société Mutualiste est ouverte à tous :

- salariés (garantis par le régime général de la Sécurité Sociale ou assimilés) ;
- non salariés (commerçants, artisans, professions libérales) ;
- non assurés par un de ces régimes d'obligation.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à la S.I.M. des 16^e, 17^e et 18^e : 38, rue des Apennins 75850 PARIS CEDEX 17. Tél. : 228-17-22 ou 627-05-77.

Un bureau d'accueil est également à votre disposition à cette même adresse. Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures. Métro : Brochant ou Guy Môquet. Auto-bus : 54 - 74 - 31 - 66.

Croix-Rouge française

La Croix-Rouge Française organise une série de quatorze cours de secourisme. Ces cours auront lieu les mardis et jeudis à 21 heures au 95, rue Houdan.

Inscription lors du premier cours : le jeudi 4 novembre 1976 à 21 heures. Age requis : 16 ans.

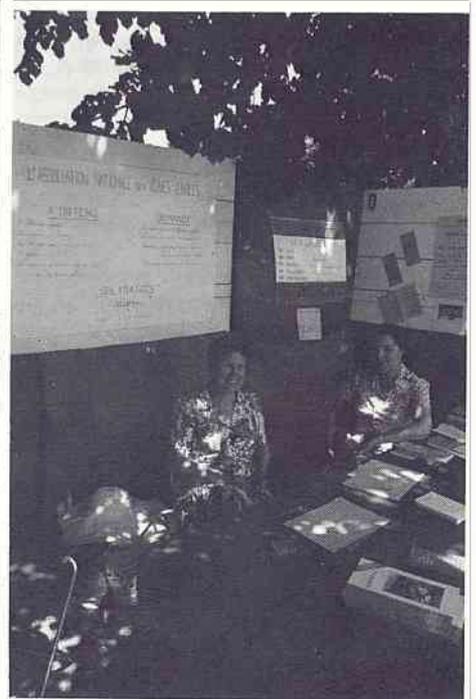
Examen du Brevet National de Secourisme à la fin des cours.

Association Nationale des Veuves Civiles

En 1945, la législation ne reconnaît aucun droit à la veuve ; en 1975, grâce à l'action de l'Association Nationale des Veuves Civiles, la veuve obtient :

- des prestations « maladie » assurées pendant un an après le décès du mari ;
- l'allocation orphelin ;
- la retraite de réversion de la Sécurité Sociale à 55 ans.

Il y a en France 3.200.000 veuves et 700.000 enfants mineurs orphelins. L'Association Nationale des Veuves Civiles n'est pas confessionnelle, l'Association Nationale des Veuves Civiles n'est pas politique.



Le stand de l'A.N.V.C. à la Fête des Associations du dimanche 13 juin 1976

Veuves en activité ou retraitées, ne restez pas isolées, groupez-vous, connaissez l'Association qui vous défend et venez vous renseigner :

- soit à nos permanences mensuelles de 17 heures à 19 heures :

— le deuxième lundi de chaque mois 95, rue Houdan à Sceaux (Baraquements),

— le deuxième mercredi de chaque mois au Centre Socio-Culturel 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux ;

- soit en téléphonant à Mme STREIT : 702-38-56, le matin de 8 h 30 à 10 heures.

Centre d'Échanges et de Rencontres autour de la Foi

Certains jeunes venant principalement des deux lycées de Sceaux, se retrouvent autour d'une recherche de vie chrétienne.

Pour d'autres, c'est simplement parce que l'ambiance est celle qu'ils cherchent.

C'est ce lieu de rencontre que les jeunes appellent encore « aumônerie » bien que le terme soit d'une époque bientôt révolue.

Ces jeunes sont :

- 250, pour les classes de 6^e et 5^e ;
- 180, pour les classes de 4^e et 3^e ;
- 150 pour les secondes, 1^{re} et terminales.

Nombreux en valeur absolue (580), ils ne représentent qu'une faible partie des jeunes des deux lycées (plus de 4.000 élèves).

Ce rassemblement a pour but :

- d'offrir aux jeunes les possibilités de découvrir la vie religieuse ;
- de donner les possibilités d'approfondir sa vie de foi chrétienne ;
- de vivre en chrétien dans la vie de chaque jour et de pouvoir prendre les responsabilités qui en découlent.

La vie de groupe, l'échange, les rencontres, la réflexion, les célébrations sont les moyens que « l'aumônerie » se donne pour réaliser ce but.

L'animation est réalisée par des animateurs et animatrices : ils sont plus de 35 jeunes bénévoles pour réaliser cette animation. Dix sont élèves des classes terminales, les autres sont étudiants...

La responsabilité de toute la vie de cette communauté est prise en charge par une équipe composée de mères de famille, d'étudiants et étudiantes et de Jean-Claude Bée, prêtre, au milieu de ce rassemblement.

Cet été, du 1^{er} au 14 juillet, les jeunes des groupes de seconde ont fait un camp-chantier. Ils étaient une vingtaine pour restaurer l'intérieur d'une église romane à Carsan près de Pont-Saint-Esprit.

Réaliser une œuvre ensemble favorise la cohésion du groupe. Chacun participe à la vie de groupe non seulement pour lui-même mais pour la réussite de la vie du groupe lui-même. Les relations personnelles entre chacun nous semblent importantes. La vie ensemble est le lieu privilégié, pour nous, de la rencontre de l'autre et du tout Autre (Dieu).

Après (deuxième quinzaine de juillet) ce sont les groupes de 4^e (25 jeunes) et le groupe des 3^e (25 jeunes) qui ont fait leur camp.

Le groupe des 4^e découvrait la vie de groupe avec ses joies, ses nouvelles possibilités et la nécessaire prise en charge de la vie de tous les jours.

A cette vie de camp semblable, sous bien des rapports, à toutes les autres vies de camp, nous donnons un sens précis : il s'agit de prendre conscience de l'une des dimensions de la vie chrétienne ; être chrétien, c'est pour nous, entre autres choses, appartenir à un groupe et en partager les tâches et les responsabilités.



Au camp-chantier de Carsan, ciment, pelles et seaux... et par pour faire semblant !



Le métier de charpentier, cela rappelle quelque chose...

Le groupe des 3^e participa modestement aux travaux agricoles du pays.

La vie d'équipe et la randonnée faisaient les centres d'intérêt de ce camp, ainsi qu'un approfondissement de sa foi qui se réalisa dans une recherche sur la Bible, au cours d'un après-midi, et d'un pèlerinage dont les étapes furent organisées par toutes les équipes de jeunes.

Pour plus de renseignements : vous serez accueilli chaque jour de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf samedi et dimanche) 3, rue des Ecoles - Tél. : 350-30-91.

Equipe responsable pour cette année 1976-1977 :

— Marie-Claude JOHANET, chargée des 6^e.

— Françoise HENNEQUIN, chargée des 5^e.

— Marie de VERBIGIER, chargée des 4^e.

— Hélène MARTRE, étudiante en pharmacie, chargée des secondes.

— André CHARPENTIER, élève de l'Ecole Centrale, chargé des 1^{re}.

— Grégoire SIBERTIN-BLANC, étudiant à Orsay, chargé des terminales.

— Monique STEVERLYNCK, Secrétaire.

— Jean-Claude BEE, Prêtre.

(*) Le Centre d'Échanges et de Rencontres autour de la Foi (C.E.R.F.) est une association de la loi de 1901. Il regroupe le service des deux aumôneries officielles (reconnues par le Rectorat) existant dans les deux lycées mais qui ne possèdent plus de locaux à l'intérieur de ceux-ci.

Union Féminine Civique et Sociale

Section de Sceaux

Mouvement d'éducation permanente
Mouvement de consommateurs

Les projets de l'année ont été présentés le jeudi 23 septembre à 14 heures à la Maison des Jeunes et de la Culture. Voici les principales orientations des différentes équipes.

Les trois équipes « *Civique-Urbanisme* » (Bourg - la - Reine, Fontenay - aux - Roses, Sceaux) s'orientent vers une étude de la commune (budget communal, fonctionnement du Conseil Municipal, questions d'urbanisme...) en vue des prochaines élections municipales; elles feront également une étude des différents programmes politiques et organiseront des réunions dans les quartiers pour informer les femmes sur ces questions; elles prévoient des rencontres aussi à la Maison des Jeunes et de la Culture, au Centre Socio-Culturel des Blagis, dans les clubs féminins et les associations sur ces mêmes sujets.

L'équipe familiale poursuivra son étude de la psychologie de l'enfant avec Mme CAUCHETIER, médecin psycho-physiologiste (réunions qui ont lieu tous les deux mois à la Maison des Jeunes et de la Culture); cette équipe abordera cette année, la psychologie de l'adolescent. Ces échanges avec Mme CAUCHETIER sont ouverts à tous.

Des journées de réflexion sur la relation et la communication dans le couple et la famille, animées par Mme O. COURTOT (U.F.C.S. Conseillère conjugale, et membre de commissions ministérielles sur le travail féminin) seront organisées au cours de l'année.

De plus, projets et propositions de lois sur la politique familiale feront l'objet d'une étude dans cette équipe.

L'équipe économique suivra l'actualité (projets de Mme SCRIVENER), poursuivra son étude de prix, organisera un cycle d'initiation économique, et continuera son information du consommateur (conférences, réunions de vulgarisation).

Visites prévues :

- Vieux Bourg-la-Reine (30 septembre).
- Roissy.
- La station d'épuration des eaux de Choisy.
- La Banque de France.
- L'Elysée.
- Une ville nouvelle comme Créteil.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Mme CARLE 17, avenue Le Nôtre à Sceaux - Tél. : 350-27-90.
- Mme SAUVEY 13, allée de Trévise à Sceaux - Tél. : 702-85-97.

Société d'Instruction et d'Éducation Populaire du Canton de Sceaux

On n'est pas un Scéen « *complet* » si l'on ne fait pas partie de quelqu'une des nombreuses associations qui animent les activités de notre ville.

Mais on n'est un « *vrai* » Scéen que si l'on est membre de la Société d'Instruction et d'Éducation Populaires du Canton de Sceaux qui, fondée à la fin du siècle dernier alors que le bourg de Sceaux encore rural ne comptait guère plus de 3.500 habitants, est probablement la doyenne des associations locales.

En 1898, il s'agissait, pour les fondateurs de la S.I.E.P., à une époque où l'enseignement public n'en était encore qu'à ses débuts, de se joindre au vaste mouvement des universités populaires, et de mettre à la disposition des Scéens un moyen d'acquérir ou de perfectionner des connaissances indispensables au passage d'une vie campagnarde ou artisanale à l'ère industrielle naissante.

Les circonstances et l'environnement ne sont plus du tout les mêmes, mais, ayant su évoluer au fur et à mesure du développement de l'enseignement, de la presse, de la radio et de la télévision, la S.I.E.P., maintenant sous la forme d'une association de la loi de 1901, tient à poursuivre sa mission en organisant régulièrement des conférences sur des questions qui sont ou négligées ou insuffisamment exposées par les grands moyens d'information, ou qui intéressent



plus particulièrement les habitants de la région.

Statutairement, l'entrée à toutes les conférences de la S.I.E.P. est, comme à la fondation, libre et gratuite. Les Scéens qui en expriment le désir y sont conviés chaque fois personnellement.

La S.I.E.P. est actuellement présidée par M. Robert KIENAST, 38, avenue de la Gare à Sceaux.

Les adhésions et les cotisations (minimum 10 F) sont reçues par la Trésorière, Mme PAILLES, 4 bis, rue Lakanal à Sceaux (Compte Courant Postal de la S.I.E.P. : 8 05453 Y Paris).

Le Secrétaire,

A. BOSTSARRON

16, avenue Lulli

92330 SCEAUX

Sceaux Accueil (Accueil des Villes Françaises)

Le but de notre association est :
— d'accueillir,
— de réunir,
— d'informer.

Les A.V.F. sont ouverts à tous.

Pour créer ces liens d'amitié, nous avons diverses activités : conférences - goûters d'accueil - visites de

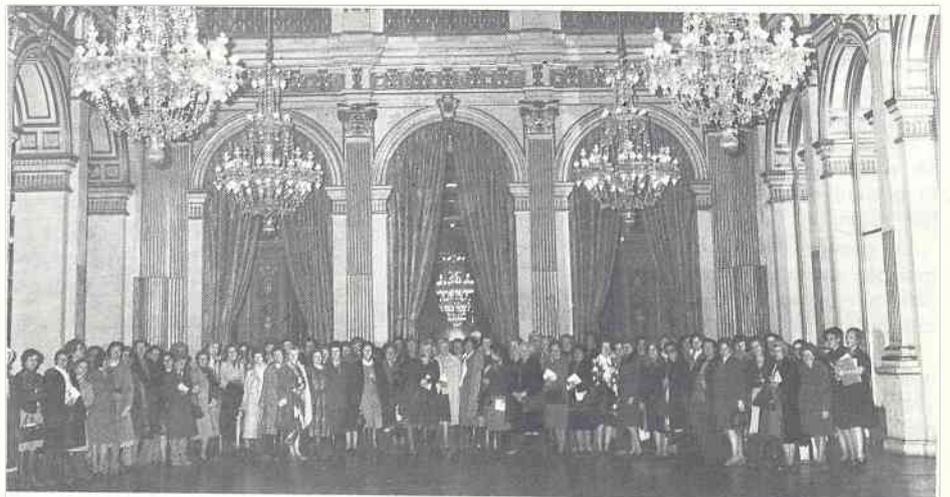
Paris - bridges, après-midi et soir - cercles littéraires - activités manuelles - marche - ping-pong.

Nouveaux et anciens Scéens, venez vous joindre à nous.

SCEAUX ACCUEIL

21, rue des Ecoles

350-77-03 - 350-78-24 - 702-94-18



En février 1976, notre association, dans le cadre des visites de Paris, a été reçue à l'Hotel de Ville. Nous nous sommes retrouvés nombreux autour d'un verre de champagne et, dans une chaleureuse ambiance, les liens d'amitié se sont resserrés

Période du 5 mai au 4 septembre 1976

NAISSANCES

Thierry, Gildas, Florent JONCOUR - Sonia, Carole, Josiane LAVALETTE - Alexandra, Armel CLOU - François, Auguste POUTHAS - Sandrine ROY - Delphine, Véronique, Claire VEZZOSI - Olivier, Vincent REVIRON - Isabelle, Véronique CONSTANCE - Antoine, Henri BARBET MASSIN - Thierry, Pierre BARBET MASSIN - Pascal, Emmanuel MAYEUX - Déborah, Madeleine NAUDOT - Miguel, Angel BLASCO - François, Aurélien, Bernard ROCQUEMONT - Monelle, Claire BERTRAND - Julien, Nicolas BLANCHARD - Jolhianna SALAMA - Alan, Olivier, Victor-Marie LE MAIGNAN DE KERANGAT - Aurélie BALLEY - Sakina, Catherine ALIBAY - Audrey, Léone, Thérèse ROBERT - Sébastien PARDO - Chrystelle, Marie-Noémie DUBOIS - Virginie, Sophie HOURCADE - Heidi, Christine, Jeanne MOINEAU - Raphaëlle, Anaïde BEDOIAN - Marion, Estelle VAUSSE-NAT - Cécile CORNEAUX - Florian, Gaston, Léon BOURDON - Thibaut, Franck, Gabriel LACHKAR - Arnaud, François SCHAMBERGER - Stéphanie VIAL - Sandrine CERVEK - Julien, Armand, René TOTY - Cécile RAMISSE - Frédérique ROBBE - Julie, Jacqueline, Suzanne ROSSI - Cyril, Olivier PIETREMENT - Sébastien, Christian, Nicolas BADO - Marie-Claude, Mylène FELICITE - Thomas, Louis, Joseph, Alexandre, Marie CAUDENET - Anne, Bénédicte CHARBERET - Christine, Julie, Anne de NOVION - Tu Anh NGUYEN - Arnaud, Vincent RANDOLET - Thomas, Claude RENAUD - Stéphane, Adam, Vincent GLOGOWSKI - Sophie, Madeleine, Charlotte RICHARD - Philippe CHIUMMIENTO - Sébastien, Louis, Marie JAMET - Anne, Béatrice, Marie BEAUGRAND - Pascaline BONIN - Estelle, Sarah JAMBON - Thomas, Alain, Armand LEPAGE - Benjamin, Marc, Henry, Jacques, François DARRIULAT - Vincent, Léon PERET - Caroline, Nathalie, Sylvie LEMAISTRE - Aurélie, Brigitte, Caroline BRUNAUD - Véronique FANGUEIRO - Nadine, Sylvie Corinne GUANDALINI - Mireille, Mira KLJAJIC - Johnny DO NASCIMENTO BROCHADO - Guillemette, Marie-Geneviève ANTONI - Julie, Marie MOUTIER - Lan Chi, Valérie HOANG - Yaelle SELIGMANN - Cyril BENICHOU - Isabelle, Fernande, Alice FERRAND - Delphine GOURSAUD - Armelle, Marie-Christine PUTZ - Gabriel, Christophe BAILET - Delphine, Edith, Solange, Paulette BROT - Carine, Christine BAILLET - Virginie, Chantal, Isabelle ARGUILLERE - Raphaël, Jean JOLY - Laétitia, My-Lien HO-THANH SON - Michaël, Jean-Paul PEDOUSSE - Gaël, Marc, Claude, Marcel ANDRE - Sandra, Hong-Ngoc QUANG-DUY-HUNG - Sébastien, Michel, Daniel DRIE - Clémentine, Anne, Clotilde LEPRETTE - Patrick, Simon SLAMA - Christophe, Manuel GONCALVES CARVALHO.

MARIAGES

Jean-Pierre, Lucien, Marie, Régis PILVEN et Reine, Rébecca AZOULAY - Jean-Pierre, Henri, Marie DARRIULAT et Diana, Maureen DURAN - Michel MANS et Marie-Christine, Antoinette, Etienne AMYOT - Philippe, François, José BEN ATTAR et Béatrice, Yvette JOUIN - René, Michel, Auguste ENGEL et Odette, Théodora, Marcelle GRAMONT - Robert, André PANTERA et Nadine, Aline, Lucienne PRAT - Noël, Gérard, Louis RICHARD et Paulette, Olga PLANTAIN - Roland, Claude MARTY et Monique, Simone, Paulette SOUVIGNE - Dominique, Raymond, Charles VERDOT et Marie-Odile, Fanellie BARBET - Thierry, Olivier, Gilles LAURENT et Brigitte, Claudine, Marie-Chantal LALANNE - Bernard, Emile DAOUT et Evelyne, Yvonne, Raymonde FAUCHEHAUT - Bernard, François, Elphège DUBOIS et Monique, Claudine, Suzanne LE BIHAN - Franck CERNIGO et Dominique, Marguerite, Gabrielle, Marie PROVOST - Marc, Lucien, Octave GASTON et Josette, Marie-France CROISILLE - Narciso RODRIGUES CARVALHO et Otilia ALVES TEIXEIRA - Luc DELAUNAY et Marie-José, Solange, Henriette PEYROT DES GACHONS - Hervé, Jean, Daniel, Marie CAZIN D'HONINC-THUN et Christine, Marie-Louise GODILON - René, Dominique TASSA et Paule, Marie-Ange MARTINENGO DE NOVACK - Claude ENTREMONT et Elisabeth, Françoise LE PAGE - Mathieu KUENTZ et Carole, Marie-Paule MASCHAT - Robert, Georges, Martial ROCHE et Nicole, Evelyne, Renée FAYET - Gérard, Raymond, Emile PLOTON et Brigitte, Antoinette ROBIN - Roger, Jean-Baptiste MORIN et Chantal, Marcelle, Henriette GROSBOIS - Pierre, François CHERON et Lina, Josette PANELLA - Michel, Alphonse TRUFFY et Aline, Jacqueline SELOSSE - Yves GULDNER et Françoise, Marie, Yvonne GAUVENET - André, Edmond WAECHTER et Suzanne, Marcelle, Yvonne DURAND - Michel, Pascal DAGUET et Muriel, Lilianne CADET - Michel, Marie, Vincent BRIAN et Thérèse, Anne-Marie, Suzanne GARAPON - Gérard, François, Marie PAGET et Anne-Marie, Françoise DULOUT - Gilles, Marcel BOUSCHARAIN et Jocelyne, Gabrielle CARTALIER - Patrick, Gérard, Gilbert VIOLET et Colette, Claudine DINH - Patrice, Ange, Gilbert MATHURIN et Dominique, Marie-Angèle DELONG - Patrice, Jacques, Auguste BOULET et Evelyne, Marie-Claude DENVIT - Bruno, Gilbert MESHAKA et Hélène, Marthe CABANNES - Jean-Philippe, Jacques THUILLIER et Catherine, Elisabeth VERDET - Jean-Luc, Jacques, Henri CHANGEUX et Sylvaine, Jeanne, Hélène MENGUY - Pierre FOURCADE et Nadine, Marie, Elisabeth TRETIAKOFF - Gérard, Charles GIRAULT et Patricia, Jacqueline, Marcelle, Marie GALLIER - Raymond, Marie, Noël FERRAND et Frédérique,

Jean, Georgette ROUY - Michel, Ernest BENARD et Françoise, Amélie FOURCART - Jean-Louis, Maurice, Emile LANGAGNE et Françoise, Mauricette, Marguerite CHARTON - Gérard, Paul, Louis ALHAIZA et Marie, Harianne HOARAU - Jean-Claude KERNINON et Irène, Chantal WIERZCHACZ - Alain, Gérard, Alfred, Léopold BRIDEY et Françoise, Denise, Paulette LEGER - Bernard, Yves, Pierre GANZIN et Catherine, Georgette, Jacqueline, Rose ROLINAT - Jean-Marie, Gérard LONDIVEAU et Marie-Andrée, Patricia CLODION - Pierre, Georges BLOCH et Dominique, Marie, Marguerite TURRE - Claude, Jean-Marie DELACOUR et Thérèse, Marie, Georgette BULLY - Jacky, Louis, Joseph LESAGE et Patricia, Gilberte CARLINET.

DECES

Simone, Lucienne DAVID, Epouse LE COMTE - Lucien, Antoine MARIN CHOLAZ - Lucienne DUFRESNOY, Veuve BETAGON - Edouard, Louis, Auguste FRIREN - Marie PERISSE, Epouse KLOSS - Pierre, François, Eugène LEQUET - Martha, Sophie, Marie BRIFAUT - Jeanne, Julia LABORDE, Veuve ORGAERT - Jean-Louis RICHARD - Alice DELMAS, Veuve FOUSSAR - Henri, Armand DEJA JARRIN - Jeanne-Marie MASSE - Andrée, Germaine LEROY, Veuve GOURDON - Marcel, Léon GRILLON - Octavie VIGNAU, Veuve RINUY - Renée MARTIN, Veuve ANDRE - Sylvie, Victoria LAURENT, Veuve CAZIN - Appoline MARTINEZ, Epouse FERNANDEZ - Pierre, Vincent CARLON - Marguerite, Marie, Eugénie ATHON, Epouse GOENEUTTE LEFEVRE - Gaston, Julien, Désiré LHOMMET - Félix, Louis, Achille ROCHEUX - Emile, Fernand DUNAND - Marie-Louis André GUILLAUMIN - Jean-Pierre, Paul BISCHOFF - Mark SUMMA - Eugénie STRELETZSKI - Jeannine, Lucie FORT, Epouse POURCELOT - Marguerite, Marie-Louise MARCEL, Veuve BOURLET DE SAINT AUBIN - Marcel, Joseph DETCHESSAHAR - François, Maurice MICHEY - Pierre, André HOUSSARD - Auguste MILDRE - Eugénie, Marguerite DUCHET - Eugénie, Marguerite THOUMAS, Veuve VARDELLE - Pierre-Jean, Sévère MOREAU - Paul, Joseph DELARBRE - Pierre, Adrien, Désiré POISSON - Alice GRUYER, Veuve GEYER - Marie, Amélie, Jeanne MOUGEL, Veuve BEGEL - Berthe, Maria, Josephe ROUSSEL - Joséphine, Marie, Eugénie LE MARELLEC, Epouse SOREAU - Louise, Alexandrine JEANNIARD, Veuve NECTOUX - André, Auguste, Léon GUERIN - Marguerite, Louise COSTE, Veuve BONNET - André, Félix, Gilbert CORNILLIET - Célestine, Françoise GOUYA, Veuve GUILLOT - Elie LESCURE - Emile, Paul MEUNIER dit Roger DATHYS - Paul, Marie, Chrétien SCHRICKE - Emilie, Julienne, Austine



LESCHANT, Veuve PLANTADIS - Janine, Paule, Ghislaine FAIN, Epouse CAMPA - Arthur, Emmanuel, Victor, Eugène TERBIAULT - Germaine, Virginie ALRIC, Epouse SIOZADE - Gustave, Auguste, Jean MOUSSEAU - Hélène, Marie-Louise GARRIGAT, Veuve PISSANCHI - Lucien LE GUILLOUS - Urbain GUINARD - Emilie HYVERNAUD, Veuve BABIN - Lucie, Henriette HUILLARD - Monique, Marie, Françoise VILLENEUVE, Epouse MINIER - Lucien, Désiré PEROU - Jeanine, Germaine LAGOUTTE, Epouse THIPHAINÉ - Simonne, Marie BLANCHARD, Epouse AUNEAU - Yvonne, Germaine PREVOSTE, Veuve GRANDCHAMP - Marie, Catherine JACOB, Veuve MARTINY - Jean DELMAS - Ernestine, Marie, Emilie BRARD, Veuve ACCART - Marguerite, Marie-Jeanne BAUDEIGNE, Epouse CAUBET - Jean-Louis, Michel GOUALIN - Pierre, Emile COURTOIS - Juliette, Marie-Paule, Colette BERTHELET, Veuve de CHIVRE.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées, et inhumées au cimetière communal dans leur caveau de famille

M. Maurice GARABEDIAN, décédé le 25 mai 1976 à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine). Mme COCHET, née Paule MARTIN, décédée le 25 mai 1976 à Orléans (Loiret). M. Germain REMISE, décédé le 2 juin 1976 à Boiscommun (Loiret). Mme DELEPINE, née Julia CHAIGNEAU, décédée le 15 juin 1976 à Paris (19^e). Mme FIQUET, née Alice BARENTON, décédée le 25 juin 1976 à Amiens (Somme). M. Lucien CHAPOUTOT, décédé le 5 juillet 1976 à Clamart (Hauts-de-Seine). Mme ECHARD, née Andrée JORON, décédée le 27 juillet 1976 à Vendôme (Loir-et-Cher). Mme BARDOU, née Hélène SCHRUOFFENGER, décédée le 16 août 1976 à Courbevoie (Hauts-de-Seine). M. Jean PROVINTE, décédé le 27 août 1976 à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

REPRISE DE TERRAINS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Le Maire de Sceaux informe la population qu'en vertu de l'arrêté municipal du 3 septembre 1976, il sera procédé, à partir du 1^{er} janvier 1977, à la reprise des concessions ci-après :

- concessions gratuites de cinq ans délivrées avant le 1^{er} janvier 1972 ;
- concessions décennales délivrées avant le 1^{er} janvier 1965 ;
- concessions trentenaires délivrées avant le 1^{er} janvier 1945, qui n'auront pas fait l'objet d'un renouvellement.

Les monuments et objets funéraires existant sur ces sépultures resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

Communiqués

Information des contribuables (Impôts directs locaux)

Les taxes foncières et la taxe d'habitation ont été établies pour la première fois sur des bases nouvelles le 1^{er} janvier 1974. Des dispositions ont alors été prises en vue d'apporter au public tous les éléments d'information nécessaires sur le fondement de la réforme entreprise et les modalités de fixation des taxes mises à la charge des contribuables.

La taxe professionnelle instituée à compter du 1^{er} janvier 1976 remplace dorénavant la patente. Les principes généraux de cette nouvelle taxe ont été portés à la connaissance des personnes susceptibles d'en être redevables par l'intermédiaire d'une brochure qui leur a été adressée à domicile.

A l'occasion de l'envoi des avertissement d'impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle), le Ministère de l'Economie et des Finances rappelle que les contribuables ont la possibilité de s'adresser :

- aux services de la Direction Générale des Impôts : centres des impôts, inspections des contributions directes (1), pour toutes informations utiles ou réclamations sur le mode de détermination ou sur le calcul de leurs impositions ;
- aux services du Trésor (2), pour tous les problèmes de paiement de ces taxes.

Les personnes qui souhaiteraient évoquer à la fois des questions relatives au calcul de leurs impositions et au paiement de ces impositions doivent s'adresser de préférence aux services de la Direction Générale des Impôts.

Afin d'éviter plusieurs déplacements ou un échange de correspondance, il est instamment recommandé aux contribuables de se munir, dans tous les cas, de l'avertissement reçu, et suivant l'objet de leur démarche, de présenter en outre tous documents et pièces justificatifs appropriés tels que, par exemple :

- le livret de famille, si le désaccord porte sur le nombre de personnes à charge ;
- une attestation notariée ou une expédition de l'acte de mutation en cas de vente des immeubles imposés ;
- la facture de déménagement, s'il y a un changement de domicile ;
- le certificat de radiation du registre du commerce dès l'instant où il y a cessation d'activité professionnelle ;
- tout document appuyant une demande de délais de paiement (attestation de chômage, pièces justificatives de difficultés de trésorerie, etc.).

Des mesures internes d'organisation ont été prises au plan local par la Direction des services fiscaux et la Trésorerie générale en vue d'accélérer le règlement des éventuelles difficultés d'application de la nouvelle fiscalité directe locale et de réduire le plus possible les sujétions des administrés, et notamment celles des personnes âgées disposant de ressources modestes.

(1) Inspection des contributions directes 127, avenue Ledru-Rollin à Paris (11^e) ou à la Mairie de Sceaux, 122, rue Houdan, le premier samedi de chaque mois de 14 h à 16 h.

(2) Perception de Sceaux : 13, rue Michel-Charaire. Tél. : 661-16-81.

Révision annuelle des listes électorales

La révision des listes électorales a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre inclus.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Conditions à remplir

- être de nationalité française ;
- avoir 18 ans à la date du 28 février 1977 ;
- posséder son domicile réel dans la commune, ou y avoir sa résidence réelle et continue de six mois à la date du 28 février 1977, ou y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire, ou figurer personnellement pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle d'une des quatre contributions directes.

Tout électeur ou toute électrice peut également, à sa demande, être inscrit sur la même liste que son conjoint.

Pièces à fournir

- soit livret militaire, livret de famille ou fiche d'Etat Civil, carte nationale d'identité, passeport, décret de naturalisation ;
- justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer, de gaz et d'électricité, de téléphone, etc.).

Dépôt des demandes

Les demandes d'inscription peuvent être déposées pendant toute l'année et jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Se présenter au Secrétariat de la Mairie — rez-de-chaussée — le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Au cours du mois de décembre, une permanence sera assurée le samedi de 14 h à 18 h.

Les demandes sont déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, il est admis que sont également reçues en Mairie les requêtes :

- adressées par correspondance, sous pli recommandé, par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter en personne (c'est le cas du malade, de l'infirme, du militaire, du Français établi à l'étranger...);
- présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence aux lieux et place de l'intéressé (procuration sur papier libre indiquant les noms du ou des mandats et du mandataire).

Pour prouver son identité, toute personne demandant à être inscrite devra joindre à sa requête, une fiche d'état civil, ou, s'il s'agit d'un Français établi à l'étranger, un certificat d'immatriculation délivré par son consulat.

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI

Cherche assistante coiffeuse. Tél. : 660-24-47.

Recherche jeune fille pour aller chercher deux enfants à l'école à 16 h 30 et les garder au domicile des parents jusqu'à 18 h. Tél. : 350-05-38.

Particulier à Sceaux, recherche dame pour s'occuper de deux enfants à domicile du lundi au vendredi. Tél. : 350-14-86.

Recherche personne de confiance pour garder deux enfants (2 ans - 3 mois) à mi-temps à partir du 15 octobre. Tél. : 660-21-74.

Recherche employée de maison parlant français pour les lundis, vendredis après-midi et le mercredi toute la journée. Tél. : 350-67-48, à partir de 19 h.

DEMANDES D'EMPLOI

Dame dactylo cherche travail temps partiel, secrétariat ou réception. Tél. : 702-32-18.

Recherche travail mi-temps l'après-midi dans commerce ou réception cabinet médical. Tél. : 237-59-53, le matin.

Jeune femme cherche place employée de bureau dactylo débutante, à mi-temps de préférence. Tél. : 660-04-43.

Dame 40 ans cherche emploi temps partiel ou complet. Ferait secrétariat. Tél. : 702-24-04.

Assistante sociale cherche dans le secteur privé un emploi à temps partiel de travail social ou de secrétariat. Tél. : 350-46-36, chez elle, le soir sauf le vendredi, ou à son travail, le matin au 660-86-33.

Dame (46 ans), baccalauréat, notions secrétariat, possédant permis de conduire, cherche travail vivant à temps partiel ou complet. Tél. : 702-56-01, le matin jusqu'à 11 heures.

Secrétaire cherche place temps complet ou mi-temps. Libre sous un mois. Tél. : 350-23-28, à partir de 19 heures.

Nourrice agréée garderait enfant à la journée ou à la semaine. S'adresser à Mme NEF 29, rue Jean-Mascre à Sceaux.

Jeune fille garderait enfants l'après-midi ou le soir sauf le week-end. Ecrire à Mlle Evelyne JACQUOT 8, allée Bernadotte à Sceaux.

Jeune femme 38 ans, autodidacte, secrétaire de direction, recherche situation stable collaboratrice adjointe directeur commercial. Treize ans d'expérience vente industrie, collectivités, administration. Salaire 3.500 F x 13. Tél. : 660-67-01 à partir de 18 heures, ou écrire à Mme HAEFFELE 13, rue Jean-Giraudoux à Sceaux.

Très bon bricoleur-décorateur poserait tous revêtements muraux : papiers, liège, enduits décoratifs, peinture, moquette, etc. Tél. : 660-57-90.

COURS PARTICULIERS

Professeur diplômé de la Sorbonne, avec une grande expérience pédagogique, donne cours particuliers de Russe et d'Allemand, selon les méthodes nouvelles et efficaces. Tél. : 350-59-62.

Licenciée en allemand donnerait des cours de la sixième à la terminale. Tél. : 661-02-07.

Apprenez la guitare en 3 mois, méthode facile et rapide. Tous rythmes. Possibilité de cours à domicile. S'adresser à M. HERGOTT 12, boulevard Desgranges, Bât. 4, escalier B, 2^e étage. Tél. : 660-81-01.

ACHATS

Recherche piano droit d'occasion, cadre métallique. Tél. : 920-24-04.

Particulier à particulier, achète bon prix si bon état, secrétaire Louis XV, dos d'âne avec 2 ou 3 tiroirs. Tél. : 350-66-13.

VENTES

Vends collection papillons exotiques. Ecrire à M. ATANASKOVITCH 12, boulevard Desgranges à Sceaux.

Vends chaîne HI-FI. Ampli Scott 235 S + platine Lenco B 55 + 2 enceintes 2 voies Erelson. Parfait état. Prix : 1.100 F. Tél. : 350-08-11.

Cause déménagement, vends armoire séchante neuve jamais utilisée, marque HALVATIA, hauteur 160, largeur 60, profondeur 33. Tél. : 702-24-04.

A vendre séchoir à linge électrique MIELE, largeur 60, hauteur 80, profondeur 60. Tél. : 350-01-78.

A vendre 3 radiateurs fixes de chauffage à gaz, dont 2 en fonte émaillée, comprenant l'un 5 éléments, l'autre 3 éléments, marque CHAPPEE, et 1 en tôle émaillée, marque AUER. Pour tous renseignements : Tél. : 661-15-35.

Vends Citroën GS 1220 Club - mars 1976 - 25.000 km. Pare-brise Triplex. Couleur bleu pétrole. Tél. : 350-10-89.

Vends cause changement, Break Ami 8 - 1974 - 65.000 km. Parfait état. Prix à débattre. Tél. : 350-10-89.

DIVERS

Traductions, révisions textes français, anglais, allemand. Tél. : 702-36-23.

Perdu et recherché, chat noir et blanc « Kitty », race des Canaries, mince, longue queue, grandes oreilles, vacciné contre la rage. Tél. : 702-08-32 ou 661-13-15.

Recherche jeune chat adulte, noir et blanc, mâle castré, disparu en juin. Signe particulier : super chasseur. Prière de téléphoner au 702-42-83 ou bureau : 666-89-34.

Perdu chat Abyssin roux, mâle, 8 mois. Récompense. Tél. : 350-07-97.

LE CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

de l'Académie de Versailles
— Service du logement en ville —

Recherche DES CHAMBRES POUR SES ETUDIANTS

Ecrire ou téléphoner
C.R.O.U.S.
B.P. 109

78103 ST-GERMAIN-EN-LAYE
Tél. : 973-42-80, poste 15
Pour les offres à l'ouest de Paris
Tél. : 204-48-50, poste 223
Pour les offres au sud de Paris
Tél. : 941-73-95

Suite page 44



Dans la maison
de
Florian

ORNIS

TOUS TRAVAUX
DE TAPISSERIE
VENTE AU DÉTAIL
SIÈGES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTE
TISSUS - VOILAGES
PASSEMENTERIE
MERCERIE - BOUTONS

19, rue des Ecoles
92330 SCEAUX
☎ 350-08-16

ENFIN !

AU CENTRE COMMERCIAL
DES BLAGIS

Jacqueline BERNELLE

SERA HEUREUSE
DE VOUS ACCUEILLIR A

DOMI SPORT



350-57-57

TOUTES
GRANDES MARQUES
SPORT ET SPORTWEAR

15% DE REMISE
SUR TOUS LES CADRES
DE RAQUETTES DE TENNIS

Boutique agencée et décorée
par Bismut « Artistaff »

Clinique des Vallées

6, rue des Vallées - 92290 CHATENAY-MALABRY

- clinique d'accouchement et de chirurgie gynécologique
- cours d'accouchement sans douleur
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses
- kinésithérapie

Tél. : 702.63.77 +
350.22.00

MÉTRO : Ligne de Sceaux. Stations : Robinson ou Sceaux
AUTOBUS 194-198. Stations : Petit Châtenay ou Mairie de Châtenay
— 179. Station : Les Vallées

Clinique du Bois de Verrières

66, rue du Colonel Fabien - 92160 ANTONY

- chirurgie générale
- chirurgie des enfants
- chirurgie digestive
- urologie
- orthopédie
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses

Tél. : 666.21.50

MÉTRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony
AUTOBUS 196. Stations : F.-Molé ou J.-Perin
— 179. Station : Sully Prud'homme

POMPES FUNEBRES



71, rue Houdan SCEAUX

Tél. 661-03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

**Dans les moments difficiles P.F.G.
votre conseiller pour toute la France**

LABORATOIRE DES BLAGIS

— ANALYSES MEDICALES —

126, avenue du Maréchal-Foch
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Prélèvements au Laboratoire et à domicile

Ouvert de 8 h à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h

☎ 660-27-61
lignes groupées

En cas d'urgence de jour
et de nuit, samedi après-
midi et dimanche

☎ 350-41-10

Agréée et conventionnée par la Sécurité Sociale - Caisses civiles militaires et agricoles -
les principales mutuelles S.N.C.F. article 115 accidents du travail

CLINIQUE CHIRURGICALE

SERVICE D'URGENCE PERMANENT

40, RUE D'ESTIENNE-D'ORVES

FONTENAY-AUX-ROSES

AMBULANCE JOUR ET NUIT

CHIRURGIE GENERALE - CHIRURGIE VASCULAIRE ET
OSSEUSE - UROLOGIE - NEUROLOGIE - NEURO-CHIRURGIE -
GYNECOLOGIE - ORL - OPHTALMOLOGIE - RADIOLOGIE
GENERALE, VASCULAIRE, NEURO-RADIOLOGIE - ELECTRO-
ENCEPHALOGRAPHIE - RADIOLOGIE DENTAIRE, PANORAMIC -
VERTEBROGRAPHIE - KINESITHERAPIE - BALNEOTHERAPIE
PODOLOGIE (SEMELLES ORTHOPEDIQUES) - PEDICURIE

Tél. : 660.88.11

Ouverture du cabinet médical et para-médical des Pépinières

31, rue des Pépinières - Tél. : 702-65-48

Médecins : Dr PERIE et Dr VERDON

Chirurgien-dentiste : M. ALLARD

Masseur-kinésithérapeute : M. LABE

Infirmière : Mme LE MERRER

OUVERTURE D'UN CABINET MEDICAL

Le Docteur HECHTER et le Docteur SILBERT annon-
cent l'ouverture d'un cabinet médical au 5, boulevard
Colbert à Sceaux. Tél. : 661-07-82. Consultations tous
les jours de 14 heures à 19 heures.

MASSAGES - RÉÉDUCATION

ELECTROTHERAPIE - T.T. ESTHETIQUES

M. A. DOMPER

Kinésithérapeute D.E.

138, rue Houdan - SCEAUX

Nouveau n° de Tél. : **660-22-05**

Services de garde

Du dimanche 3 octobre au dimanche 26 décembre 1976

Médecins

Pharmaciens

Octobre

Dimanche 3 octobre :
Dr LE VAN QUYEN Jacques 118, rue Houdan 350-07-74

Dimanche 10 octobre :
Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins 350-17-36

Dimanche 17 octobre :
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières 702-65-48

Dimanche 24 octobre :
Dr RENAULT, 112, rue Houdan 661-19-93

Dimanche 31 octobre :
Dr SILBERT, 5, boulevard Colbert 661-07-82

Dimanche 3 octobre :
Mme PIQUET-KUNTZ, 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350-03-00

Dimanche 10 octobre :
Mlle LACOUR 127, rue Houdan 661-00-76

Dimanche 17 octobre :
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan 661-00-62

Dimanche 24 octobre :
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Dimanche 31 octobre :
Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins 661-16-12

Novembre

Lundi 1^{er} novembre :
Dr VERDON, 31, rue des Pépinières 702-65-48

Dimanche 7 novembre :
Dr BENOUAISCH, 138, av. du Général-Leclerc 660-74-87

Jeudi 11 novembre :
Dr BESNARD, 46, av. du Président-Roosevelt 661-02-45

Dimanche 14 novembre :
Dr BLANC, 81, rue Houdan 661-17-28

Dimanche 21 novembre :
Dr BOUIN, 101, rue Houdan 702-40-46

Dimanche 28 novembre :
Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau 702-38-38

Lundi 1^{er} novembre :
M. VARIN, 45, rue Houdan 661-00-91

Dimanche 7 novembre :
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 661-10-59

Jeudi 11 novembre :
Mme PIQUET-KUNTZ, 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350-03-00

Dimanche 14 novembre :
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 661-00-76

Dimanche 21 novembre :
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan 661-00-62

Dimanche 28 novembre :
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Décembre

Dimanche 5 décembre :
Dr LE VAN QUYEN Jean, 31, rue du Dr-Roux 660-81-31

Dimanche 12 décembre :
Dr LE VAN QUYEN Jacques, 118 rue Houdan 350-07-74

Dimanche 19 décembre :
Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins 350-17-36

Samedi 25 décembre :
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières 702-65-48

Dimanche 26 décembre :
Dr RENAULT, 112, rue Houdan 661-19-93

Dimanche 5 décembre :
Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins 661-16-12

Dimanche 12 décembre :
M. VARIN, 45, rue Houdan 661-00-91

Dimanche 19 décembre :
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 661-10-59

Samedi 25 décembre :
Mme PIQUET-KUNTZ, 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350-03-00

Dimanche 26 décembre :
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 661-00-76

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

NUIT et JOUR - Tél. : 631.69.22

175, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

SANTE - CONFORT - SERVICE - Vente et location de cannes et béquilles - Matériel médical



Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

Clinique Chirurgicale de l'Assomption

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie - Traumatologie - Radiologie
Chirurgie cardio-vasculaire - Maladies de l'appareil digestif - O.R.L. - Laboratoire d'analyses

24, avenue Victor-Hugo - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 661-07-99

Face le Lycée Lakanal

350-18-40 +

Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. - Mutuelles

QUICK SERVICES INFIRMIERS

Piqûres - Perfusions

24 h sur 24

Toilette au grands

Pansements

dimanches et fêtes

malades alités

Prélèvements de laboratoires

Gardes de nuit

105, rue Boucicaut — FONTENAY-AUX-ROSES — Tél. : 350-44-43



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



SCEAUX

Imm. 1974, gd stg, cadre unique, lux. appt, vaste living, 2 gds balc., gde cuis., 3 ch., dressing, 2 bns, ch. cent. radiat., 2 garages.

PRES Lycée d'ANTONY

Exc. placement, beau séjour, balc., 3 ch., entrée, cuis., bns, imm. récent, gd cft, asc., vue magn. s. verdure. 152.000 F.

BOURG-LA-REINE M°

Calme, verdure, magn. living dble, cheminée, balc., 3 ch., 2 bns, gde cuis., ch. central radiat., imm. récent, très beau stg., garage. 530.000 F.

ANTONY M°

Pt imm. récent pierre, gd stg, verdure, près écoles et commerces, beau LIVING DOUBLE, balc., 3 ch., gde cuis., s. de bns, nbx plac., ch. central radiat. Exceptionnel 319.000 F.

ANTONY calme

Imm. 1972, bon stg, jdins, beau SEJOUR, 2 ch., cuis., bns, ch. central radiat., park. Except. 172.000 F.

L'HAY-LES-ROSES

Résidentiel, calme, pt imm. récent, gd stg, magn. LIVING DOUBLE, terrasse, 2 ch., belle cuis., bns, ch. central radiat. Except. 285.000 F.

ANTONY M°

Beau pavillon récent, LIVING DOUBLE s. joli jdin, 2 gdes ch., s. de bns, s.-sol, garage. Except. 287.000 F.

VERRIERES-LE-BUISSON

LE LAC

Très belle maison pierre, récente, vaste LIVING, terrasse, hall, belle cuis., 5 ch., 3 bns, très gd cft, décoration, immense s.-sol, garages, parc 900 m2. EXCEPT. 800.000 F.

PARC DE SCEAUX

Belle VILLA récente, super confortable et décorée, spl. LIV. DOUBLE, hall, cuis. équipée, 3 magn. ch., bns, s.-sol, ch. service, garage, agréable jardin.

CHATENAY-MALABRY

Résidentiel

Belle VILLA moderne, hall, séjour 50 m2, cheminée, terrasse, gde cuis. équipée, 4 ch., 2 bns, 2 c. toil., vaste s.-sol, gd garage, maison de gardien et merveilleux jardin. 1.050.000 F.

ANTONY près LYCEE

Petite rue calme, magn. VILLA récente avec SEJOUR pl.-pied, jardin et vaste SALON en duplex avec poutres, cuis. équipée, 6 ch., 3 bns, dressing, ch. cent. maz., garage. 950.000 F.

BOURG-LA-REINE CENTRE

Parc 1.100 m2, belle maison pierre, SEJOUR poutres, belle cuis., 5 ch., 3 bns, s.-sol + joli pavillon d'amis, LIVING DOUBLE + mezzanine, cuis., bns. 1.050.000 F.

RECHERCHONS APPARTEMENTS ET VILLAS DANS LA REGION — PAIEMENT COMPTANT

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

Suite de la page 41

IMMOBILIER

Sceaux, quartier du parc, de particulier à particulier, à vendre libre appartement 90 m2 + balcons dans résidence calme, verdure. 380.000 F. Tél.: 702-86-72 après 18 h.

Particulier cherche terrain ou villa à Sceaux (Petit Chambord). Tél.: 660-27-15.

Jeune homme 23 ans cherche chambre ou petit 2 pièces à louer chez particulier à Sceaux. S'adresser à M. Loïc HASCOET 11, rue Alain-Fournier à Sceaux.

Professeur cherche pour la rentrée, rez-de-chaussée sur jardin privatif 1 ou 2 chambres, cuisine, salle d'eau, W.C. dans pavillon ou petit immeuble à Sceaux. S'adresser à M. MARTIN 36, rue D.-Casanova - Les Arènes - 83200 TOULON.

Recherche petit studio à louer dans les environs de Sceaux, à partir d'octobre. Tél.: 660-02-87, le mardi matin.

Particulier à particulier, cherche petit pavillon en viager à Sceaux ou dans la région. Tél.: 350-14-17, le soir après 19 heures.

Particulier vend à Sceaux dans petit immeuble 2 pièces, bien exposées, 170.000 F. Tél.: 350-71-62, aux heures de bureau.

Vends à Fresnes 4 pièces, coin repas, dressing, salle de bains, loggia, 80 m2. Prix 145.000 F. Tél.: 237-42-46 après 18 heures ou le samedi.

Officier Air en retraite et son conjoint, recherchent à Sceaux de décembre à février, personne vivant éventuellement seule, disposant habitation confortable, aimant la compagnie et voulant rompre la solitude, désireuse de louer appartement ou chambre et dépendances. Ecrire à M. POURSAT 8, impasse de la Prairie - 40800 AIRE-SUR-ADOUR.

Particulier à particulier, achète appartement, beau séjour, chambre tout confort, ascenseur dans immeuble. Tél.: 627-83-48, après 19 heures.

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 5 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites ; elles ne peuvent toutefois dépasser 10 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

B.M.I. — SCEAUX Insertion gratuite - Insertion payante (Rayer la mention qui ne convient pas) ANNONCE

Texte :

Nom : Prénom :

Adresse : Téléphone :

Date :

Signature

A découper et à adresser à la SEBMIS
122, rue Houdan, 92330 Sceaux

Pour un cadre de vie
de votre temps,

une équipe
2 magasins

à **BOURG-LA-REINE**

72 et 81, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 660.34.88

ROCHE BOBOIS

Pour vos cadeaux
et listes de mariage :

"la boutique"

78, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 702.67.80

elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23

elf

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

Dépositaire produits Hédiard et Fauchon

*

*

*

☎ 661-02-09

à votre service..

L'OCEAN

POISSONS ET CRUSTACES

ARRIVAGES DIRECTS

61, rue Houdan

92330 SCEAUX

La Hutte

31, avenue de la
Division - Leclerc

92 - ANTONY

☎ 666-02-13

VETEMENTS — SPORTS — CAMPING

Tennis - Equitation - Location Skis et Chaussures

Faites confiance

aux annonceurs

de ce bulletin



Entreprise Générale d'Électricité

INSTALLATIONS ET DEPANNAGES
PAR UNE EQUIPE DE TECHNICIENS
A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, rue des Ecoles ~ 92330 SCEAUX

☎ 350-17-29 +



PHILDAR

Vient d'ouvrir un
nouveau point de vente

65, rue Houdan à Sceaux

*Vous y trouverez un grand choix de fils à tricoter, bas, collants et chaussettes
aux meilleurs prix*

DES PRIX — DU CHOIX — DE LA QUALITÉ

MULTI

SCEAUX . PLESSIS ROBINSON

153 rue HOUDAN

(Gare de Robinson)

PLACE DE LA LIBERATION

(PARKING devant le magasin)

PARKING



8, rue du Docteur-Berger à Sceaux

(face à l'église)

Un magasin spécialisé dans le tennis

CORDAGES

RÉPARATIONS

VÊTEMENTS

nnc coiffure

Carville

SOINS

ESTHÉTIQUES

beauté du visage
du buste, des jambes
épilation, bronzage

BIO THERM

CARITA

★

112 bis, rue Houdan

92330 SCEAUX

1, avenue Charles-Péguy

☎ 702.84.45

★

COIFFURE

BRUSHING

membre de la Haute Coiffure Française

★

SOINS

CAPILLAIRES

bains et soins
bains de plantes
couleur - forme

KERASTASE

CARITA

★